

Les démarches de création ou rénovation et de mise en œuvre de dispositifs de formation technique et professionnelle agricole et rurale

Actes de l'atelier

20 - 22 novembre 2012, Yaoundé, Cameroun
Co-organisé par les réseaux
FAR international et FAR Cameroun



**Coordonné par
Igor Besson**



**Réseau International
Formation agricole et rurale**

1101, avenue Agropolis – B.P. 5098
34033 MONTPELLIER CEDEX 01 – France
Tél. : 33 (0)4 67 61 70 00 – Fax : 04 67 61 70 67
Courriel : far@agropolis.fr
Site : <http://www.reseau-far.com>

**LES DEMARCHES DE CREATION OU RENOVATION ET DE MISE
EN ŒUVRE DE DISPOSITIFS DE FORMATION TECHNIQUE
ET PROFESSIONNELLE AGRICOLE ET RURALE**

**Actes de l'atelier,
20-22 novembre 2012, Yaoundé (Cameroun),
co-organisé par les réseaux FAR international et FAR Cameroun**

**Coordonné par
Igor Besson**

Mai 2013



Le réseau FAR reçoit le soutien du *Programme d'appui au développement de l'expertise en formation professionnelle et technique agricole et rurale dans les pays du sud* (ADEX.FAR) financé par l'**Agence française de Développement (AFD)**



***Le réseau est ouvert à tous les pays
et aux partenaires impliqués dans les questions de la formation agricole et rurale***

Note :

Les auteurs des textes et diaporamas de ces actes sont indiqués dans les parties « Communications » et « Documents » du sommaire ci-après.

Une présentation générale en anglais de l'atelier est donnée en annexe 4.

Les présentations du coordinateur de ce document et du Réseau international FAR figurent en dos de couverture de ce volume.

Les éléments apparaissant en **trame grisée** sont à rechercher sur internet, soit aux liens mentionnés, soit en suivant les indications données.

Enfin, l'ensemble des documents de cet atelier ainsi que des enregistrements des séances non transcrites dans les présents actes – il s'agit notamment des présentations existantes sous forme de diaporamas et de certains débats - sont disponibles sur le site du réseau à l'onglet « Rencontres et partenariats ».

Maquette et mise en page :
Conception de la couverture :
Photos de couverture :

Igor Besson
Evelyne Galtier
Réseau FAR



Les opinions, analyses et conclusions exprimées dans ce document sont formulées sous la responsabilité de leur(s) auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement le point de vue de l'association « Réseau international FAR » ou de ses institutions partenaires.

AVANT PROPOS

Le réseau FAR organise une fois par an en moyenne depuis sa création en 2005 une rencontre visant à faire échanger, réfléchir et avancer les acteurs de la formation agricole et rurale dans les pays membres du réseau. Ces manifestations internationales se sont déroulées le plus souvent en Afrique sauf celle organisée à Marseille avec les seuls pays du Maghreb en préparation de leur adhésion en 2008 et à Rome avec la FAO l'année suivante. Elles ont à chaque fois réuni entre cinquante et cent invités, soit quelque six cents personnes en total cumulé sur huit événements.

Ces rencontres sont de deux sortes : soit des *conférences* avec une dominante de présentation de communications et de concertation¹, soit des *ateliers* thématiques spécifiques comme cela a été le cas pour le lancement pratique du réseau et la question de son fonctionnement à Cotonou en 2006, sur les sujets de l'économie des dispositifs de formation à Dakar en 2006 également et de l'insertion professionnelle et sociale des jeunes ruraux à Yaoundé en 2007, ou encore sur le rôle des organisations professionnelles agricoles dans la formation agricole à Bamako en 2010². Le récent rapport d'évaluation à mi-parcours du programme ADEX.FAR³ a d'ailleurs souligné l'importance de ce type d'événements réguliers qui permettent aux participants de conserver des liens devenus parfois plus que professionnels.

Le fait de « revenir » au Cameroun est emblématique du travail du réseau international FAR : nous y étions en 2007 lors de la conception du programme national AFOP de réforme de l'enseignement agricole, pastoral et maritime (2008-2012). Et nous avons décidé d'y être encore en 2012 lors de la conception de la deuxième phase de ce programme, désormais AFOP-2 pour la période 2012-2016. Car soulignons ici que c'est là l'un des rôles du réseau que de connaître, comprendre et mettre en valeur ce qui existe en matière de dispositif de formation professionnelle agricole et rurale.

Jusqu'ici, seules les conférences avaient fait l'objet d'actes. La richesse des contenus des ateliers d'échanges était accessible sous forme de présentations individuelles et de documents séparés, la plupart toujours disponibles sur le site internet du réseau. Grâce au présent document, les principaux résultats et les conclusions de notre atelier sur **LES DEMARCHES DE CREATION OU RENOVATION ET DE MISE EN ŒUVRE DE DISPOSITIFS DE FORMATION TECHNIQUE ET PROFESSIONNELLE AGRICOLE ET RURALE** sont dorénavant réunis pour une consultation plus facile et agréable.

Nous vous en souhaitons une bonne lecture !

¹ Cas de Ouagadougou en 2005 sur la formation de masse en milieu rural avec la recommandation de créer un réseau, de Tunis en 2008 sur le rôle des acteurs dans les dispositifs de FAR et de Rome en 2009 alors que les crises alimentaires avaient remis sur l'agenda la formation des ruraux. Pour être exact, « Ouaga » qui était au départ un « Atelier pour l'Afrique subsaharienne » est considéré être la 1^e conférence internationale !

² Les thèmes de ces ateliers sont détaillés sur notre site où peuvent être téléchargés les documents de ces rencontres ainsi que la majorité de nos documents.

³ ADEX.FAR est l'acronyme d'« Appui au Développement de l'EXpertise en Formations professionnelles et techniques Agricoles et Rurales dans les pays du sud ».

SOMMAIRE

| | |
|--|-----------|
| Avant propos | 3 |
| Remerciements | 7 |
| Abréviations, sigles et acronymes..... | 8 |
| 1. PRESENTATION DE L'ATELIER | 9 |
| 1.1. Objectif..... | 9 |
| 1.2. Le Cameroun comme cas d'étude..... | 10 |
| 1.3. Les échanges et les recommandations à partir de l'expérience camerounaise | 11 |
| 2. PROGRAMME DE L'ATELIER | 12 |
| 2.1. Programme succinct..... | 12 |
| 2.2. Activités en marge de l'atelier | 13 |
| 3. DISCOURS D'OUVERTURE | 14 |
| 3.1. Dr Adama Coulibaly, Président de l'Association « Réseau international FAR »..... | 14 |
| 3.2. Mme Clémentine Ananga Messina, Ministre déléguée auprès du Ministre de l'Agriculture et du Développement rural (MINADER) du Cameroun..... | 16 |
| 4. LA CREATION DE PLATEFORMES NATIONALES DE CONCERTATION ENTRE ACTEURS DE LA FAR DANS CINQ PAYS (PREMIERE TABLE RONDE)..... | 18 |
| 4.1. Présentation des expériences à Madagascar, en Côte d'Ivoire, au Sénégal, en Guinée et au Cameroun | 19 |
| 4.2. Questions et réactions des participants à l'atelier | 20 |
| 5. LES PROCESSUS DE RENOVATION DES DISPOSITIFS NATIONAUX DE FAR DANS TROIS PAYS (SECONDE TABLE RONDE) | 21 |
| 5.1. Synthèse de l'étude des processus de mise en œuvre et de transformation des dispositifs de FAR au Cameroun, à Madagascar et au Maroc..... | 21 |
| 5.2. Table ronde avec les référents des trois études | 21 |
| 5.3. Questions et réactions des participants à l'atelier | 24 |
| 6. L'EXPERIENCE DU CAMEROUN : LE PROGRAMME AFOP DE RENOVATION DU DISPOSITIF DE FAR (SEANCE PLENIERE)..... | 29 |
| 6.1. Capitalisation d'expérience de la rénovation du dispositif de la formation agropastorale et rurale, 2008-2012 | 29 |
| 6.2. Présentation du programme AFOP et des premiers résultats..... | 29 |
| 6.3. Questions et débats | 30 |
| 7. RENCONTRES AVEC LES ACTEURS DANS CINQ ETABLISSEMENTS DE FORMATION | |

| | |
|---|-----------|
| APPUYES PAR LE PROGRAMME AFOP | 40 |
| 7.1. Présentation et organisation des visites | 40 |
| 7.2. Région de Sangmelima (Groupe 1) | 41 |
| 7.3. Région d'Ebolowa (Groupe 2) | 44 |
| 7.4. Synthèse des présentations et résumé des débats | 45 |
| 8. CREER OU RENOVER UN DISPOSITIF DE FAR : ELEMENTS DE REFLEXION ET DE DEMARCHE (TRAVAUX DE GROUPE) | 51 |
| 8.1. Introduction et organisation de la séance | 51 |
| 8.2. Grille d'animation et de réponse proposée | 52 |
| 8.3. Synthèse des travaux du groupe 1 : Burkina Faso, Cambodge, Guinée, Mali, Tchad | 53 |
| 8.4. Synthèse des travaux du groupe 2 : Algérie, France, Madagascar, Maroc, Tunisie..... | 54 |
| 8.5. Synthèse des travaux du groupe 3 : Bénin, Cameroun, Côte d'Ivoire, Haïti, Sénégal | 57 |
| 9. CREER OU RENOVER UN DISPOSITIF DE FAR : QUELQUES PRINCIPES (ESSAI DE SYNTHESE DES TRAVAUX DE GROUPE)..... | 59 |
| 9.1. Onze éléments à prendre en compte depuis le contexte du pays jusqu'aux étapes du processus de rénovation | 59 |
| 9.2. Trois catégories de pays - et un « effet géopolitique »..... | 63 |
| 10. REACTIONS FINALES DES PARTICIPANTS DE L'ATELIER..... | 68 |
| 11. RECOMMANDATIONS ET CONCLUSIONS DE L'ATELIER | 76 |
| 11.1.Des recommandations sur quatre thèmes | 76 |
| 11.2.Conclusion générale..... | 77 |
| BIBLIOGRAPHIE | 81 |

Annexes

| | |
|--|-----------|
| A. PROGRAMME DETAILLE DE L'ATELIER | 84 |
| B. DEROULEMENT DE L'ATELIER EN IMAGES | 86 |
| C. LISTE AVEC PHOTOGRAPHIES DES PARTICIPANTS A L'ATELIER..... | 91 |
| D. PRESENTATION GENERALE DE L'ATELIER EN ANGLAIS | 98 |

Communications

| |
|--|
| I. PRESENTATION DE LA DEMARCHE DE CREATION DE LA PLATEFORME FARMADA : « UN RESEAU NATIONAL POUR LES ACTEURS DE LA FAR DE MADAGASCAR » |
|--|

| | |
|---|-----|
| PAR SERGE MERISON (DIAPORAMA, 3 PAGES)..... | 105 |
| II. PRESENTATION DU CONTEXTE GENERAL ET HISTORIQUE DU RESEAU FAR EN COTE D'IVOIRE (FAR-CI) : « STRATEGIES DE GENERATION D'UN NOUVEAU CYCLE D'ACTIVITES POUR MIEUX IMPACTER LE SYSTEME POLITIQUE DE DECISION POUR LE DEVELOPPEMENT DE LA FAR » PAR MICHEL KRAIDY KISSY (TEXTE SUIVI D'UN DIAPORAMA, 7 PAGES) | 108 |
| III. GRANDES LIGNES DE LA PRESENTATION DE LA PLATEFORME NATIONALE FAR-SENEGAL : « 1997-2012 : QUINZE ANS D'EVOLUTION DE LA FAR AU SENEGAL » PAR ABDOURAHMANE FAYE (DIAPORAMA, 4 PAGES) | 115 |
| IV. « HISTORIQUE ET PREMIER BILAN DE L'ACCOMPAGNEMENT A L'EMERGENCE DU RESEAU FAR EN GUINEE (2011-2012) » PAR ALPHABA BAYO (TEXTE SUIVI D'UN DIAPORAMA, 6 PAGES) | 119 |
| V. SYNTHESE DE L'ANALYSE COMPAREE DES PROCESSUS DE MISE EN ŒUVRE ET DE TRANSFORMATION DES DISPOSITIFS DE FORMATION AGRICOLE ET RURALE REALISEE PAR LE RESEAU FAR AU CAMEROUN, A MADAGASCAR ET AU MAROC PAR IGOR BESSON (VERSION LONGUE DU DIAPORAMA, 10 PAGES)..... | 125 |
| VI. CAPITALISATION D'EXPERIENCE DE LA RENOVATION DU DISPOSITIF DE LA FORMATION AGROPASTORALE ET RURALE, 2008-2012 PAR DOMINIQUE WALCH-VIRGILI (DIAPORAMA, 9 PAGES) | 145 |
| VII. PRESENTATION DU PROGRAMME AFOP ET DES PREMIERS RESULTATS PAR PIERRE BLAISE ANGO (DIAPORAMA, 5 PAGES) | 163 |

Autres documents

| | |
|---|-----|
| 1. TCHAD : PRESENTATION DU CONSEIL NATIONAL DE CONCERTATION DES PRODUCTEURS RURAUX DU TCHAD (CNCPR) PAR ASDJIM MADJADUMBE (TEXTE, 4 PAGES)..... | 175 |
| 2. HAÏTI : QUELQUES NOTES SUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE AGRICOLE PAR JEAN-DANIEL MICHEL (TEXTE, 2 PAGES)..... | 179 |
| 3. CAMBODGE : PANORAMA DU SYSTEME NATIONAL DE VULGARISATION AGRICOLE PAR MAK SOEUN (TEXTE EN ANGLAIS DE 9 PAGES)..... | 181 |
| 4. CAMBODGE : PRESENTATION DES MAISONS FAMILIALES RURALES (MFR) PAR THACH RATTANA ET MAO MINEA (DIAPORAMA EN ANGLAIS DE 3 PAGES)..... | 190 |

Remerciements

Nous adressons nos plus sincères remerciements à :

- L'Agence française de Développement (AFD) qui finance le programme ADEX.FAR dans le cadre duquel a été organisé cet atelier, nommément MM. Zacharie Mechali et Christian Fustillier, chefs de projet⁴, qui ont été représentés par M. Mathieu Le Grix, chargé de mission Agriculture-Forêt-Environnement de l'agence au Cameroun.
- Le ministère de l'Agriculture et du Développement rural camerounais, en la personne de Mme Clémentine Ananga Messina, Ministre déléguée chargée du Développement rural, pour sa présence lors de l'atelier.
- L'ensemble des cadres du programme national AFOP qui ont rendu la tenue de l'atelier possible au Cameroun, au premier rang desquels figure M. Pierre Blaise Ango, Coordinateur national.
- M. Mamouda Njouonkou, responsable de la Composante « Réforme du cadre réglementaire » d'AFOP, qui a animé l'atelier avec énormément d'écoute, de savoir-faire et d'à propos. Mamouda a aussi participé à l'élaboration de la liste des participants avec leurs coordonnées et photos.
- M. Emmanuel Aséh, Coordinateur de la zone des Hauts Plateaux, qui a assuré tout au long de l'atelier la traduction en anglais pour nos collègues cambodgiens.
- Le réseau FAR au Cameroun, notamment M. Bengondo Mendogo, animateur du groupe de travail en vue de la création de l'association « FARCAM ».
- Les personnes du secrétariat exécutif du réseau FAR basées à Montpellier SupAgro, France, qui se sont occupées de la logistique d'une part, en particulier Mmes Cécile Durand et Evelyne Galtier, et de l'organisation de l'atelier d'autre part, notamment MM. Martin Weiss et Marc Aboucal, ainsi que M. Yves Gaudu d'AgroSup Dijon appuyé par M. Frédéric Lhoste de Montpellier SupAgro pour les films réalisés à l'occasion de l'atelier.
- Les animateurs et secrétaires des sous-groupes de visite d'établissements et de travail sur les éléments constituant un dispositif pendant les deuxième et troisième jours de l'atelier :
 - Groupes de visite : Mmes Souâd Benmoussa et Aïcha Ben Slama, MM. Marcellin Hylé, Bréhima Dembélé, Abdourahmane Faye et Asdjim Madjadoumbé,
 - Groupes de travail : MM. Seveia Doumgo Sana et Bréhima Dembélé, M. Khalid Belarbi et Mme Hélène Coché, M. Souleymane Sarr et Mmes Nicole Nguette et Christine T. Mbethe.
- Les intervenants qui ont bien voulu réviser leur communication à l'atelier, y compris sous forme de diaporama, à fin de publication dans les présents actes.
- Enfin MM. Marc Aboucal, Bertrand Quetin et Martin Weiss pour leurs suggestions et Mmes Isabelle Besson et Monique Wojewoda pour leur relecture attentive du document.

⁴ Respectivement aux Divisions « Agriculture, Développement rural et Biodiversité » (ARB) de la Direction Développement Durable (DDD) et « Éducation et Formation professionnelle » (EDU) de la Direction Développement Humain (DDH).

Abréviations, sigles et acronymes

| | | | |
|------------------|---|----------------|---|
| § | Section (ou partie, chapitre, paragraphe le cas échéant) | | |
| ADEX.FAR | Appui au Développement de l'Expertise en Formations professionnelles et techniques Agricoles et Rurales dans les pays du sud, programme du réseau international FAR | | |
| AFD | Agence française de Développement | | |
| AFOP | Programme d'Appui à la rénovation et au développement de la FORMation Professionnelle dans les secteurs de l'agriculture, de l'élevage et des pêches, Cameroun (à partir de 2008) | | |
| CEDEAO | Communauté économique des États de l'Afrique de l'ouest (ECOWAS en anglais), constituée de 15 États membres | | |
| CoPil | Comité de pilotage (le CoPil du Réseau FAR a été remplacé par le bureau de l'Association « Réseau international FAR » en 2012) | | |
| FAO | Organisation des Nations unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (<i>Food and Agriculture Organisation</i>) | | |
| FAR | Formation agricole et rurale (inclus l'ensemble de l'enseignement technique, de la formation professionnelle initiale et de la formation continue des agriculteurs et des populations rurales, les termes d'enseignement et de formation étant pris dans le sens du concept de « Développement des Compétences Techniques et Professionnelles »/DCTP) | | |
| FIDA | Fonds international de développement agricole (institution spécialisée faisant partie du système des Nations unies) | | |
| FORMAPROD | Programme national de FORMation Professionnelle et d'Amélioration de la PROductivité Agricole, Madagascar (officiellement lancé en décembre 2012 et prévu pour une durée de 10 ans) | | |
| LOA | Loi d'Orientation Agricole, Mali | | |
| LOASP | Loi d'Orientation Agro-Sylvo-Pastorale, Sénégal | | |
| MFR | Maison(s) Familiale(s) et Rurale(s) | | |
| MINADER | Ministère de l'Agriculture et du Développement rural, Cameroun | | |
| MinAgri | Abréviation générique pour désigner le ministère en charge de l'agriculture au sens large – élevage, forêt et pêche inclus - dans un pays (cela peut-être le ministère de l'Agriculture en tant que | | tel, mais aussi bien ceux séparés ou réunis de l'Élevage, de la Forêt, de l'Hydraulique, de l'Équipement rural, de la Pêche, des Ressources halieutiques, de l'Agroalimentaire, etc.) |
| | | MINEFOP | Ministère de l'Emploi et de la Formation professionnelle, Cameroun |
| | | MINEPIA | Ministère de l'Élevage, des Pêches et des Industries Animales, Cameroun |
| | | MINESUP | Ministère de l'Enseignement supérieur, Cameroun |
| | | MinFP | Abréviation générique pour désigner le ministère en charge de la formation professionnelle dans un pays (c'est assez souvent un ministère de l'Emploi et de la Formation professionnelle) |
| | | NEPAD | Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (<i>New Partnership for Africa's Development</i>) de l'Union africaine (UA), depuis 2001 |
| | | PDDAA | Plan Détaillé de Développement de l'Agriculture Africaine (<i>Comprehensive Africa Agriculture Development Programme/CAADP</i>), depuis 2003 dans le cadre du NEPAD |
| | | PMV | Plan Maroc Vert, depuis 2008 |
| | | PNIA | Plan(s) ou Programme(s) National(aux) d'Investissement Agricole ; PNIASA au Mali et au Togo pour Programme National d'Investissement Agricole et de Sécurité Alimentaire (dans le cadre du PDDAA) |
| | | PRAR | Politique de Renouveau Agricole et Rural, Algérie, depuis 2008 |
| | | PRIA | Plan(s) ou Programme(s) Régional(aux) d'Investissement Agricole (dans le cadre du PDDAA) |
| | | PTF | Partenaire(s) technique(s) et financier(s) |
| | | ONG | Organisation(s) non gouvernementale(s) |
| | | OP | Organisation(s) de producteurs (agricoles/agropastoraux) |
| | | SNFAR | Stratégie nationale de formation agricole et rurale |
| | | UE | Union européenne |
| | | UNESCO | Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, les Sciences et la Culture |
| | | UNMFREO | Union Nationale des Maisons Familiales Rurales d'Éducation et d'Orientation (association française) |

1. Présentation de l'atelier

Un film d'une douzaine de minutes est disponible en ligne en deux versions :



- Haute définition : <http://www.youtube.com/watch?v=orLtVdxFKN4&hd=1>
- Basse définition, préférable lorsque le débit ADSL est variable : <http://www.youtube.com/watch?v=orLtVdxFKN4>

1.1. Objectif

L'objectif de cet atelier de travail, co-organisé par les réseaux FAR international et FARCAM au Cameroun du 20 au 22 novembre 2012 à l'hôtel Mansel à Yaoundé, était de permettre aux participants d'identifier les démarches à concevoir pour favoriser la mise en place de dispositifs ou systèmes nationaux de formation agricole et rurale répondant aux enjeux économiques et sociaux de leurs pays. Il fait suite à d'autres conférences ou ateliers du réseau FAR sur des thèmes proches, notamment à Yaoundé en 2007 lors du démarrage du programme national AFOP⁵ au Cameroun⁶.

L'atelier a réuni une centaine de personnes concernées par les politiques de formation et/ou en charge, dans le cadre de politiques de développement, de la mise en place, de la gestion et de la conduite de dispositifs nationaux de formation agricole et rurale :

- 30 représentants, deux par pays, des quinze pays présents : les pays membres du réseau international FAR⁷, le Cambodge et Haïti ;
- une délégation d'une cinquantaine de Camerounais ;
- une vingtaine de participants supplémentaires.

→ Cf. la liste des participants en annexe

⁵ « Programme d'appui à la rénovation et au développement de la FORMation Professionnelle dans les secteurs de l'agriculture, de l'élevage et des pêches » ; pour tous les sigles et acronymes, cf. la liste en début de volume.

⁶ Il s'agissait de la rencontre d'experts africains consacrée à la problématique des dispositifs de formation rurale pour l'insertion professionnelle et sociale des jeunes les 21-23 mai 2007. Pour des informations sur les ateliers et conférences du réseau FAR qui ont contribué à la capitalisation des savoirs et à la production de référence sur les problématiques de la formation professionnelle agricole et rurale, voir l'onglet « Rencontres et partenariats » sur le site du réseau.

⁷ Algérie, Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, France, Guinée, Madagascar, Mali, Maroc, Sénégal, Tchad et Tunisie.

1.2. Le Cameroun comme cas d'étude

Le pays organisateur de l'atelier a fait l'objet d'un focus : en effet, le Cameroun est engagé depuis 2008, dans le cadre d'un Contrat de Désendettement et de Développement (C2D) signé avec la France, dans la rénovation de son dispositif national de formation agricole et rural.

Le programme C2D-AFOP ou simplement AFOP a été conçu de façon originale, notamment par son choix initial de collaboration entre deux ministères - celui en charge de l'agriculture (MINADER) et celui en charge de l'élevage (MINEPIA) -, et la conception progressive – on parle aussi de « **co-construction chemin faisant** »⁸ - des dispositifs administratif, juridique, financier, tout en s'engageant dans les actions d'ingénierie de formation, de renforcement des capacités du personnel cadre du programme en provenance des deux ministères, de professionnalisation des formateurs, de rénovation d'une cinquantaine de centres et écoles appuyés par le projet, d'ingénierie pédagogique et de formation par alternance tripolaire centre-référent-famille... Cette souplesse dans la programmation n'empêche d'ailleurs évidemment pas – c'est même l'inverse – d'avoir **une vision et des valeurs auxquelles ont adhéré plusieurs centaines de personnes** et, *in fine*, les apprenants qui ont désormais un projet de vie, gagnant ainsi en estime d'eux-mêmes, découvrant un métier respectable et attractif et s'y engageant⁹.

Il faut également d'emblée indiquer que, si les défis difficiles non seulement de la reconstruction d'un pan entier de l'enseignement professionnel mais aussi de la coopération entre ministères avec l'inclusion récente du ministère de l'Enseignement supérieur (MINESUP) dans le processus, semblent en passe d'être gagnés, l'enjeu principal de l'avenir d'AFOP – la deuxième phase ou AFOP-2 - est **l'installation et l'insertion professionnelles** des formés.

➔ **Cf. la présentation du programme AFOP (capitalisation et premiers résultats) (chapitre 6) (1^{er} jour) et les échanges avec les acteurs des établissements appuyés par AFOP (chapitre 7) (2^e jour)**

Signalons enfin qu'un petit film sur le programme AFOP a été réalisé à l'occasion de l'atelier :

AFOP : Comme un battement de cœur pour la terre
(6 min. 30'')

Vous pouvez le voir sur :

<https://www.youtube.com/watch?v=CcKMYySJuxk&HD=1>



⁸ C'est-à-dire étape par étape, avec une programmation initiale globale et flexible du projet, avec la participation des principaux acteurs de la FAR et avec des éléments facilitateurs comme l'assistance technique d'un pool coordonnée d'experts dont un résident et une adaptation des procédures de financement (cf. rapport de la *Mission de Capitalisation d'expérience de la rénovation du dispositif de la formation agropastorale et rurale au Cameroun. 2008-2012*, novembre 2012, p. 136-7).

⁹ Paroles d'acteurs citées (cf. *op. cit.*, p. 132) : « nous renaissons », « même les jeunes "déjà finis" deviennent quelqu'un », « c'est nous qui ferons notre vie », « on ne veut plus être le "panier" »...

1.3. Les échanges et les recommandations à partir de l'expérience camerounaise

Cette grande réforme et relance en cours de l'enseignement agricole au Cameroun ne peut pas être considérée comme un modèle à appliquer dans d'autres pays qui, on l'a démontré par exemple lors de l'étude comparée avec le Maroc et Madagascar, sont également en mouvement. Il est d'ailleurs acquis qu'AFOP est lui-même un programme expérimental, un « programme processus » empirique, pour lequel « il n'existe pas de programme initial pouvant servir de trame [et] il a fallu inventer les procédures et les améliorer au fil du temps »¹⁰. Mais en revanche, c'est une expérience qui peut aider les acteurs des dispositifs dans leurs réflexions de lancement et/ou de suivi de dynamiques nationales de rénovation. Car on le comprendra lors de cet atelier, ce qui fait AFOP comme ce qui fait n'importe quel programme, ce sont les hommes et les femmes qui y travaillent et qui y coopèrent avec volonté et dévouement¹¹.

Ainsi, les participants, forts des acquis des deux premières journées d'atelier, ont été amenés le troisième et dernier jour à partager leurs réflexions, leurs projets, leurs expériences en matière de dispositif de FAR dans les diverses situations nationales et dans les contextes propres à chaque région ou pays. Nous en avons fait la synthèse en chapitre 9 en proposant les principaux éléments à retenir (§ 9.1) et une typologie des pays (§ 9.2).

De fait, les réactions et recommandations à l'issue de cet atelier concernent les éléments entrevus avant tout **de façon spécifique à chaque pays** pour la rénovation de leurs propres dispositifs nationaux (besoins/demandes, conditions à réunir pour enclencher un processus de rénovation de dispositifs, freins et leviers, différentes étapes et acteurs). Et un levier invariant, commun à tous les pays, sur lequel agir pour enclencher un processus de rénovation est bien **la création d'un cadre de concertation entre les principaux acteurs de la formation agricole et rurale**, avec souvent comme finalités de ce cadre, *primo*, l'information/la conscientisation/la sensibilisation des citoyens, *secundo*, le plaidoyer/le lobbying en direction des décideurs politiques, et *tertio*, l'opérationnalisation et l'accompagnement des actions de concertation entre les acteurs de la FAR.

➔ **Cf. (i) l'analyse comparée des processus de transformation des dispositifs de FAR dans trois pays (chapitre 5) (1^{er} jour), (ii) la restitution des visites et les travaux de groupe (chapitre 7) (3^e jour) et (iii) les travaux de groupes sur les différents éléments constituant un dispositif de FAR (chapitre 8) (3^e jour)**

¹⁰ Cf. *op. cit.* (*Mission de Capitalisation...*, novembre 2012), p. 133.

¹¹ Voir par exemple § 6.3 de ces actes. Cela fait écho à la réponse de Moussa Para Diallo, Président de la Confédération Nationale des Organisations des Paysans de Guinée (CNOP-G), à la question : « pensez-vous que cette expérience du PNAFA [Programme National d'Appui aux Filières Agricoles] en matière d'implication des OP dans les projets du FIDA puisse être répliquée dans d'autres contextes ou qu'il y a une dimension spécifique à la Guinée ? » :

« L'homme, qu'il soit asiatique, américain, européen ou africain, est avant tout homme. Je pense que c'est répliquable mais à condition qu'on ait les hommes. Tout est une question d'hommes ! A mon avis c'est répliquable ailleurs, mais seulement il faut s'y prendre de façon correcte, responsable et courageuse... ».

M. Para Diallo était interviewé le 23 février 2012 en marge du « Forum Paysan 2012 » organisé par le FIDA à Rome (cf. l'entretien filmé sur : <http://blip.tv/ifad/entretien-avec-moussa-para-diallo-pr%C3%A9sident-de-la-cnop-g-5978302>).

2. Programme de l'atelier

2.1. Programme succinct

→ Voir aussi le programme détaillé en annexe

1^{er} jour : Ouverture, tables rondes et présentation du cas du Cameroun en séance plénière (20 novembre 2012)

- Accueil et présentation des objectifs et travaux
- Ouverture officielle reportée dans l'après-midi
- Table ronde sur la création de plateformes nationales de concertation entre acteurs de la FAR
- Table ronde sur l'analyse comparée des processus de mise en œuvre et de transformation des dispositifs nationaux de FAR
- Présentation de la capitalisation du programme AFOP au Cameroun
- Présentation des principaux résultats du programme AFOP au Cameroun

2^e jour : Rencontres dans les établissements avec les acteurs du programme AFOP (21 novembre 2012)

Quatre parcours de formation conduisant à autant de métiers définis par des référentiels ont été observés dans cinq des huit établissements appuyés par AFOP dans la région sud du pays. Il s'agit de :

- *Exploitant agricole* (« EA ») à l'Ecole d'Agriculture Adventiste (EAA) d'Avebe-Sangmelima, donc un centre privé de formation postprimaire de producteurs ;
- *Entrepreneur agropastoral* (« EAP ») à l'Ecole Technique d'Agriculture (ETA) de Sangmelima et au Centre de formation de la station aquacole d'Ebolowa ; ce sont deux écoles publiques accessibles aux jeunes bacheliers, donc de formation postsecondaire ;
- *Conseiller agropastoral* (« ADAP ») au Collège Régional d'Agriculture (CRA) de Ebolowa ; c'est aussi un centre public pour les jeunes bacheliers souhaitant exercer dans le développement agricole et pastoral ;
- *Moniteur* (« Mon ») au Centre de Professionnalisation des Moniteurs (CPM) de Zoum à 15 km de Sangmelima ; c'est l'un des trois CPM du programme AFOP.

Note : Les participants ont été divisés en deux groupes, l'un allant autour d'Ebolowa, l'autre de Sangmelima, et la visite a duré toute la journée. Ebolowa, capitale de la région sud, est située à 165 km au sud de Yaoundé et Sangmelima, chef-lieu du département Dja et Lobo, se trouve à 185 km au sud-est de Yaoundé

3^e jour : Restitution des visites, travail de groupe et séances plénières de conclusion et de clôture (22 novembre 2012)

- Restitution et synthèse des visites
- Travaux de groupe (trois groupes de cinq pays chacun) : analyse de la situation des pays, des possibilités de rénovation et du rôle que peuvent jouer les acteurs sur l'émergence de plateformes nationales de concertation sur la FAR
- Restitution des travaux de groupe et discussions

- Réactions finales des participants
- Clôture de l'atelier

2.2. Activités en marge de l'atelier

En marge de l'atelier se sont tenues, également à l'Hôtel Mansel à Yaoundé, deux activités :

- la remise des insignes de chevalier dans l'Ordre du Mérite agricole à M. Pierre Blaise Ango, Coordinateur national du programme C2D AFOP, le 22 novembre 2012

Lors d'une cérémonie publique à laquelle ont assisté une centaine de personnes, l'ambassadeur de France au Cameroun, Son Excellence M. Bruno Gain, a remis les insignes de chevalier dans l'Ordre du Mérite agricole à M. Pierre Blaise Ango, nommé le 31 janvier 2012 par arrêté du ministre français de l'Agriculture, de l'Agro-alimentaire et de la Forêt.

L'ambassadeur a notamment souligné le travail accompli tout au long de trente ans de carrière au service de l'agriculture, le rôle central en termes de conseil, de management et de pilotage stratégique joué dans l'élaboration et la mise en œuvre du programme AFOP, le professionnalisme, l'enthousiasme et le dévouement des équipes menées.

Il a aussi salué l'intérêt du Réseau international FAR comme « outil de coopération irremplaçable pour accompagner la réflexion sur la redéfinition des politiques de formation professionnelle et technique agricole et rurale. »

Le texte de ce discours est disponible sur le site de l'ambassade de France au Cameroun:

→ Onglet « L'Ambassade » :

<http://www.ambafrance-cm.org/Remise-des-insignes-de-chevalier,2242>

- l'Assemblée générale de l'Association « Réseau international FAR » le 23 novembre 2012

A la suite de l'atelier, un jour a été consacré à la première assemblée générale en présentiel de l'Association « réseau international FAR ».

Cette réunion était réservée aux seuls membres de l'Association qui avait reçu pour ce faire une convocation.

Un compte rendu est disponible sur le site du réseau FAR.

→ Onglet « Association » :

http://www.reseau-far.com/fileadmin/user_upload/articles/FAR_PV_AG_du_23nov-12.pdf

3. Discours d'ouverture

→ Ces deux discours peuvent également être écoutés sur le site du réseau FAR : documents sonores intitulés « 20nov12_1a » et « 20nov12_1b »

3.1. Dr Adama Coulibaly, Président de l'Association « Réseau international FAR »

« Mme le Ministre déléguée auprès du Ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Mesdames et Messieurs les Conseillers Techniques, Mesdames et Messieurs les membres du Comité de Pilotage et du Secrétariat Exécutif du Réseau international FAR, Mesdames et Messieurs de la Presse, Mesdames et Messieurs les Participants,

C'est avec beaucoup d'émotion que je prends la parole ce jour dans cette magnifique salle de l'Hôtel Mansel, qui ancre ses fondations dans le sol de Yaoundé ; Yaoundé, capitale du Cameroun, ce pays si loin et si voisin du mien, la Côte d'Ivoire.

Oui, le Réseau FAR est de retour à Yaoundé, cinq ans après notre atelier de 2007 : Yaoundé l'hospitalière, Yaoundé l'accueillante, Yaoundé où il fait bon vivre... C'est pourquoi, il me plaît de souhaiter la bienvenue à nos honorables invités et d'exprimer mes remerciements et ma considération à tous celles et ceux qui ont pris part à l'organisation de cet atelier.

Mme le Ministre, en affectant une partie de votre temps de ce jour à cette modeste cérémonie du réseau international FAR, vous nous confortez dans notre choix de venir encore une fois de plus à Yaoundé. Vous confirmez ainsi votre attachement à tout ce qui touche à l'agriculture en général et à la formation en particulier.

En effet, le réseau FAR s'est donné pour mission de promouvoir la formation agricole et rurale ; formation initiale des jeunes mais aussi formation continue des producteurs.

En initiant le programme AFOP et en le déroulant, vous avez engagé le Cameroun non pas simplement dans un processus de rénovation de son dispositif national mais dans **une vraie grande innovation** car dans la plupart de nos pays l'agriculture est perçue comme le domaine des bons à rien, des déchets de l'école, brefs des cancre... Vous avez compris qu'on n'est pas agriculteur ou agricultrice simplement parce qu'on naît enfant de paysan et que tout se joue sur la formation et la préparation des projets d'insertion.

Le développement agricole doit être abordé en termes entrepreneuriaux sous-tendant le passage d'une démarche de reproduction du passé à **une démarche réflexive sur les paramètres du métier d'exploitant agricole** avec tout ce que cela suppose en termes d'insertion dans un contexte en pleine évolution (montée rapide des densités démographiques, urbanisation accélérée, dégradation des structures d'exploitation, évolution de la gestion du foncier, mondialisation des marchés, changement climatique...). **Cette démarche volontariste fondée sur l'accumulation progressive du capital humain et du capital d'exploitation est la seule pouvant engendrer des unités de production viables et développables.**

Pour avoir intégré tout cela, Mme le Ministre, vous êtes simplement un précurseur et vous faites prendre au Cameroun plusieurs décennies d'avance sur les autres pays. L'Histoire vous donnera raison, j'en suis convaincu, car le Cameroun à l'instar des autres pays africains est riche de ses hommes et de ses femmes, riche de sa jeunesse, riche de son milieu rural, riche de ses superficies exploitables.

Mais le Cameroun, à l'instar des autres pays du continent, importe aussi de grosses quantités de céréales pour assurer l'alimentation de ses populations parce comme les autres pays homologues, il est pauvre de la qualité de ses ressources humaines dont la grande majorité a appris le métier par la transmission du savoir traditionnel. C'est pourquoi le réseau FAR est particulièrement fier d'être ici pour boire à la source de la rénovation que vous menez depuis 2009, que dis-je, de l'innovation.

Mesdames et Messieurs, si le programme AFOP est aujourd'hui une référence en Afrique, c'est parce qu'à la tête de ce programme se trouve un homme rigoureux, un homme de conviction, un homme passionné : j'ai nommé Pierre Blaise Ango que je salue. Frère, tu es un vrai patriote, un « lion » camerounais - version « foot » année 1990 ! - dans le domaine de la formation professionnelle agricole et rurale.

Mesdames et Messieurs les membres du Comité de Pilotage et du Secrétariat exécutif du Réseau FAR, c'est toujours avec un bonheur renouvelé que je retrouve chacune et chacun de vous autour de notre thématique centrale et consensuelle.

La présente rencontre connaîtra plusieurs temps forts : séances en plénière, visites de terrain, travaux de groupe, assemblée générale ordinaire de notre association. A l'instar de l'atelier de Ouagadougou de 2005 qui a donné naissance au réseau FAR avec huit pays en 2006, à l'instar de la Conférence de Tunis de 2008 qui a marqué un début de maturité du réseau et surtout son élargissement aux trois pays du Maghreb et à la Guinée, le présent atelier se veut une rencontre fondatrice car il verra la tenue de la première assemblée générale en présentiel de notre association que nous avons souhaitée, désirée et qui est aujourd'hui une réalité.

Ce sera aussi, et je le souhaite, l'occasion de nous ouvrir à d'autres continents. C'est pourquoi je salue la présence de nos amis et frères du Cambodge et d'Haïti qui viennent nous enrichir de leur différence.

C'est aussi l'occasion de renouveler nos remerciements à l'Agence française de Développement (AFD) et au ministère des Affaires étrangères et européennes français (MAEE) qui très tôt ont cru au réseau FAR. Je n'oublie pas bien sûr notre partenaire, Montpellier SupAgro. Nos remerciements vont aussi à l'équipe du programme AFOP et à tous ses partenaires pour leur mobilisation autour de cet atelier.

Mesdames et Messieurs, nos pays continuent d'importer de grandes quantités de céréales, je reste convaincu que historiquement, géographiquement, sociologiquement, rien ne peut justifier une telle situation – seule le faible investissement dans le capital humain permet de la comprendre. Mais, même si nous la comprenons, nous ne devons pas l'accepter !

Alors, dans un monde où les notions de durée et de distance s'effacent grâce au progrès des sciences et des technologies, dans un monde où l'image se substitue à la réalité, l'agriculture reste l'activité qui nous ancre dans le temps et l'espace. Elle est à ce titre **un irremplaçable facteur d'équilibre** pour nos sociétés en voie de développement

Je vous remercie. »

3.2. Mme Clémentine Ananga Messina, Ministre déléguée auprès du Ministre de l'Agriculture et du Développement rural, chargée du Développement rural (MINADER) du Cameroun

« Mesdames et Messieurs les représentants des ministères en charge de l'Agriculture et de l'Élevage,

Mesdames et Messieurs les membres du corps diplomatique et des agences internationales de développement,

Monsieur le Président du réseau International FAR et distingués membres du réseau,

Mesdames et Messieurs les participants,

Il m'est particulièrement agréable de prendre la parole à l'occasion de l'ouverture de l'atelier du réseau international Formation Agricole et Rurale pour vous souhaiter à toutes et à tous, au nom du gouvernement de la République, une chaleureuse bienvenue et un agréable séjour au Cameroun.

Avant toute chose, permettez-moi, Monsieur le Président du Réseau international FAR, de vous exprimer ici au nom du gouvernement notre sincère gratitude pour le choix qui a été porté sur notre pays d'accueillir cette importante rencontre de réflexion, d'échange et de partage sur la formation agropastorale et rurale. Ce choix est un signe fort de la place que tient le Cameroun dans le débat international sur le sujet de la formation des agriculteurs et des jeunes ruraux.

Le réseau FAR, dans lequel le Cameroun est impliqué depuis son origine en 2005, constitue pour nous **un outil important** qui permet de recevoir de l'information, de produire des références, de confronter nos expériences et d'être parfois une interface avec les différents bailleurs et partenaires internationaux.

Le présent atelier FAR se tient au lendemain du lancement par le Chef de l'Etat, Son Excellence M. Paul Biya, de la politique des « Grandes réalisations » devant conduire notre nation vers l'émergence à l'horizon 2035. Je tiens à ce sujet à vous dire et à insister ici que **l'agriculture de seconde génération** a été retenue comme l'un des leviers majeurs de cette haute vision du « Cameroun émergent ».

Tout comme dans la plupart des pays d'Afrique, l'agriculture apparaît sans conteste comme l'un des éléments clés du développement de notre pays, **la formation agropastorale en étant le ressort central**. C'est ainsi que, dans le cadre du contrat de désendettement et de développement (C2D) conclu avec le gouvernement français, le Cameroun s'est engagé depuis 2008 dans la réforme de son dispositif de formation agropastorale et rurale à travers le programme national d'« **Appui à la Rénovation et au Développement de la Formation Professionnelle dans les secteurs de l'agriculture, de l'élevage et des pêches** » (AFOP).

Ce chantier de grande ampleur est conduit en parfaite harmonie entre le ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER) et le ministère de l'Élevage, des Pêches et des Industries Animales (MINEPIA). Il se justifie par la **nécessité d'investir dans le capital humain**, et plus particulièrement dans la formation des producteurs et des jeunes ruraux, leur insertion demeurant en effet une préoccupation majeure des pouvoirs publics.

Le choix du thème du présent atelier international, à savoir « Démarches de création, de rénovation et de mise en œuvre de dispositifs de formation technique et professionnelle

agricole et rurale », nous conforte d'avantage dans ce vaste chantier de rénovation de notre dispositif national de formation agropastorale et rurale.

En outre, cet atelier se tient au moment où, avec l'appui du réseau international FAR, **le réseau Formation Agropastorale et Rurale (« FARCAM »)** est en train de se mettre en place, avec pour finalité annoncée de développer et de mutualiser l'expertise en matière de formation agropastorale et rurale en vue d'une meilleure formation des agriculteurs et des populations rurales au Cameroun. Cette finalité est articulée autour des quatre objectifs ci-après :

- Développer une expertise pour contribuer à la conception et à la mise en œuvre des politiques nationales de formation agropastorale et rurale, et d'insertion socioprofessionnelle.
- Construire l'identité de la formation agropastorale et rurale camerounaise à travers une vision commune pour disposer d'un cadre de référence partagé en matière de formation agropastorale et rurale.
- Mutualiser les expériences, mettre en synergie les compétences, au plan national et international pour mieux répondre aux besoins de formation dans les domaines agropastoraux et ruraux.
- Contribuer à améliorer l'efficacité et l'efficience de la formation.

Le réseau FARCAM montre la volonté du Cameroun d'impliquer un large panel d'acteurs dans la mise en œuvre, l'animation et la gouvernance de notre dispositif de formation.

Lors du présent atelier, différentes expériences vont être présentées et notamment celle d'AFOP : ce qui a déjà été réalisé et ce qui se préfigure pour les années à venir. C'est particulièrement honorant et encourageant pour nous car nous savons que nous sommes encore au milieu du chemin. A titre d'illustration, dans le cadre d'AFOP :

- 2 260 jeunes en situation post-primaire sont en cours de formation d'exploitant agropastoral familial (AEF) dans 42 centres de formation ;
- Près de 7 000 producteurs en activité ont bénéficié d'une formation modulaire ;
- 156 moniteurs de centre sont en cours de formation dans trois centres de professionnalisation des moniteurs ;
- 441 jeunes bacheliers sont en cours de formation dans nos écoles, dont 160 au métier de conseiller en développement agropastoral (ADAP), 206 au métier d'entrepreneur agropastoral (EAP) et 75 comme technicien supérieur en infrastructures, équipement ruraux et gestion de l'Eau (TIEGE).

Je suis persuadée que notre expérience, comparée aux travaux réalisés par le réseau FAR au Bénin, en Guinée, à Madagascar et au Maroc, permettra d'élargir la vision et le champ d'action de la formation agropastorale et rurale dans les différents pays présents à cet atelier.

C'est sur cette note d'espoir que je déclare ouverts les travaux de cet atelier du réseau international FAR à Yaoundé.

Vive la formation agropastorale et rurale !
Vive le réseau international FAR !
Vive la coopération entre nos pays !
Et vive le Cameroun !

Je vous remercie. »

4. La création de plateformes nationales de concertation entre acteurs de la FAR dans cinq pays (première table ronde)

Point clé du programme ADEX-FAR, l'émergence de plateformes nationales de concertation entre acteurs de la FAR (ou réseaux nationaux FAR) constitue désormais la priorité du plan d'action de l'Association pour l'année 2013 ; cela notamment en raison du fait que les différentes activités programmées à l'origine - information, études, ateliers, plaidoyers, etc. - se sont avérées insuffisamment visibles, voire convaincantes, pour influencer dès à présent les décideurs politiques dans les pays membres du réseau.

Initiée en 2011 par l'accompagnement à la structuration de « FARMADA » (réseau FAR à Madagascar), cette « **stratégie des plateformes** » ainsi qu'on pourrait l'appeler, s'est progressivement imposée à l'ensemble des membres du Réseau international¹². Ce consensus large semble être maintenant un des points d'appui d'une dynamique nouvelle de dialogue axé sur la reconnaissance des enjeux de la formation professionnelle pour les populations rurales et la co-construction – consultation et concertation des acteurs, harmonisation et synergie des actions - de réponses institutionnelles et opérationnelles pour les politiques de FAR.

Bien que les espaces de rencontre, de dialogue et de concertation s'organisent de plus en plus hors des frontières nationales – c'est-à-dire les deux niveaux, sous-régional et continental, en Afrique¹³ -, **il demeure indispensable de créer d'abord des cadres nationaux de concertation réunissant les acteurs principaux de la FAR dans chaque pays ainsi que leurs partenaires** : départements ministériels et pouvoirs publics en général, organisations professionnelles agricoles et employeurs, collectivités locales, prestataires de formation et spécialistes de l'éducation, organisations de la société civile... Les bailleurs de fonds (ou PTF pour « partenaires techniques et financiers ») sont évidemment partie prenante, tout comme les apprenants (élèves, apprentis, étudiants, stagiaires...) et leurs familles.

Néanmoins, partant du constat que les politiques agricoles tout comme les moyens opérationnels qui leur sont associés sont fréquemment élaborées, négociées et arbitrées au niveau supranational (organisation commune de la production et des marchés, sécurité alimentaire, ressources naturelles, etc.), il faut admettre que les plateformes nationales auront à **agir ensemble en construisant une vision commune de la FAR au niveau sous-régional ou régional** et à la faire valoir auprès des instances sous-régionales ou communautaires.

Le premier des défis pour les plateformes nationales est celui de porter un discours constructif, harmonisé et fédérateur dans chaque pays. Le second sera de réussir à amorcer, au sein de l'Association FAR une dynamique de travail « transnationale », ceci pour que la formation agricole et rurale devienne **enfin un des PILIERS légitimes des politiques nationales**

¹² Ainsi cette stratégie est une vision nouvelle des membres du comité de pilotage du réseau puis du bureau de l'association remplaçant ce comité ; elle ne remonte pas à la naissance du réseau international en 2005.

¹³ On pense au NEPAD de l'Union africaine et à son PDDAA ainsi qu'à la CEDEAO et à sa politique agricole commune (ECOWAP) pour l'Afrique de l'Ouest. Le rôle des institutions régionales reste d'ailleurs à inventer, l'idée étant de penser la formation agricole et rurale dans le cadre d'une action coordonnée : en matière par exemple de rupture avec les politiques sectorielles (et les PNIA et PRIA dans le cadre du PDDAA...), de formation des formateurs, de prise en compte de l'inclusion...

et régionales en faveur du développement agricole et de la croissance de l'économie rurale.

Cette approche rejoint celle des pays anglophones qui agissent pour développer ce qu'ils définissent comme les « policy spaces », à savoir des instances formelles ou non où se tissent des liens entre les dynamiques de consultation et de concertation et les processus de construction des **politiques publiques** en matière d'agriculture et de développement rural.

4.1. Présentation des expériences à Madagascar, en Côte d'Ivoire, au Sénégal, en Guinée et au Cameroun

La table ronde a été animée par M. Hassen Berranen, sous-directeur de la Formation, de la Recherche et de la Vulgarisation du ministère de l'Agriculture et du Développement rural algérien. Elle s'est déroulée en deux temps : présentation dans cinq pays et débats.

- **La démarche de création de la plateforme « FARMADA » à-Madagascar**
par M. Serge Merison, Chargé de mission du Syndicat des Organisations Agricoles (SOA), Directeur du Centre de Formation du Centre départemental des agriculteurs malgaches (CDAM) de Manjakandriana et membre du comité technique du FARMADA
- **Le contexte de vie du réseau FAR-CI en Côte d'Ivoire**
par M ; Michel Kraïdi Kissy, du Service « Structuration du Milieu, Régionalisation et Partenariat » du Centre des Métiers Ruraux (CMR) et Secrétaire exécutif du réseau FAR-CI
- **Les grandes lignes de présentation de la Plateforme nationale FAR au Sénégal**
par M. Abdourahmane Faye, Chef du Bureau de la Formation Agricole et Rurale (BFPA) du ministère de l'Agriculture et de l'Équipement rural au Sénégal
- **Historique et premier bilan de l'accompagnement à l'émergence du Réseau national FAR de Guinée (REFARGUI)**
par M. Alphaba Bayo, Directeur national adjoint de l'Apprentissage et des Formations Professionnelles de Courte Durée au ministère de l'Emploi de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle (ME-ETFP) en Guinée,
- **Les raisons de l'émergence de la plateforme « FARCAM » au Cameroun**
par M. Pierre Blaise Ango, Coordinateur national du programme AFOP au Cameroun.

➔ Voir les quatre présentations en partie « COMMUNICATIONS »

- « Un réseau national pour les acteurs de la FAR de Madagascar »
par Serge Merison (diaporama)
- « Stratégies de génération d'un nouveau cycle d'activités pour mieux impacter le système politique de décision pour le développement de la FAR »
par Michel Kraïdi Kissy (texte suivi d'un diaporama)
- « 1997-2012 : Quinze ans d'évolution sporadique de la formation agricole et rurale au Sénégal » par Abdourahmane Faye (diaporama)
 - « Historique et premier bilan de l'accompagnement à l'émergence du Réseau FAR en Guinée » par Alphaba Bayo (texte suivi d'un diaporama)

➔ Ecoute des présentations de la 1^e table ronde sur le site du réseau : documents sonores « 20nov12_2_TR-1 » sur le Sénégal, la Guinée et le Cameroun

4.2. Questions et réactions des participants à l'atelier

- L'animateur relève les sept points suivants dans le processus décrit par les intervenants :
 - le partage et l'échange d'informations entre les acteurs,
 - la mobilisation de compétences
 - l'engagement des acteurs,
 - l'identification d'un ou de responsables pour le projet de plateforme,
 - la mise en synergie des efforts des acteurs,
 - la fédération des moyens,
 - la volonté d'apporter une réponse à la demande sociale de FAR.
- Puis il donne la parole aux participants de l'atelier pour réagir selon leur expérience.

→ Ecoute de l'introduction de l'animateur et des débats sur le site du réseau : documents sonores « 20nov12_2f_TR-1_Débats »

- Questions de M. Bréhima Dembélé, Coordinateur national de l'AOPP (Association des Organisations Professionnelles Paysannes) du Mali :

Quelle a été l'implication des OP dans les réseaux nationaux ?
Quels sont les statuts de ces réseaux réunissant des acteurs divers ?

 - Réponses de Serge Merison pour Madagascar sur le fait que l'OP qu'il représente considère la participation à FARMADA comme un travail important et qui n'est pas près d'être abandonné !
 - Réponses d'Abdourahmane Faye pour le Sénégal : co-construire la demande de formation implique la participation des OP et des autres acteurs ; le statut du réseau n'est pas important si tout le monde a bien compris à quoi cela servait ; c'est donc le travail de concertation entre acteurs qui importe et le produit de ce travail.
 - Eléments apportés par Alpha Bayo pour la Guinée : les rencontres ont fait évoluer les acteurs et fait prendre conscience à certains responsables de directions de l'Etat que les OP avaient beaucoup à faire dans la formation. Ce qui intéresse le président de l'OP faitière du pays et ce qu'il va appuyer, c'est *primo*, que les formés soient paysans, pas des diplômés du supérieur dont on ne sait pas ce qu'ils vont faire ; et *secundo*, qu'en plus de faire de la formation initiale, un volet pour qualifier les jeunes qui ont déjà suivi l'enseignement général puisse être ouvert.
 - Réponses de Michel Kraïdi Kissy pour la Côte d'Ivoire : les professionnels adhèrent au réseau FARCI (Chambre nationale d'Agriculture, Chambre de Commerce et d'Industrie, etc.). La question du statut se pose toujours et nous avons choisi la forme associative après avoir étudié les différentes configurations qui existent dans le pays.
- Remarque de M. Jean Daniel Michel, Direction de la Formation et de la Promotion de l'Entreprenariat agricole, Ministère en charge de l'Agriculture en Haïti :

C'est l'Etat qui est l'acteur important dans notre pays, qui décide et qui est en contact avec les bailleurs, donc un peu comme au Sénégal.

 - Réaction d'Abdourahmane Faye pour le Sénégal : l'Etat cherche bien à jouer un rôle mais c'est différent de dire que c'est l'Etat qui décide. A une époque, les bailleurs de fonds étaient très impliqués et l'Etat s'était même presque retiré des questions concernant la formation agricole. Mais le rôle de l'Etat est important et irremplaçable.
- **Observation de M. Mohamed Saïdi**, Directeur de la COMADER au Maroc : il faut imaginer des situations dynamiques ; dans chaque pays, il y a des réseaux, peut-être cloisonnés, peut-être à petite échelle, y compris les OPA qui peuvent être isolées. Sur le plan juridique, chaque pays a sa réglementation et ses droits qu'il convient de respecter.

5. Les processus de rénovation des dispositifs nationaux de FAR dans trois pays (seconde table ronde)

Cette seconde table ronde, animée par M. Sévéia Doumgo Sana de la Division des Finances et de l'Administration du Ministère du Développement pastoral et des Productions animales tchadien, s'est déroulée en trois temps.

5.1. Synthèse de l'étude des processus de mise en œuvre et de transformation des dispositifs de FAR au Cameroun, à Madagascar et au Maroc

– Synthèse de l'analyse comparée réalisée par le réseau FAR dans trois pays

Par M. Igor Besson, chargé de mission du Réseau international FAR

→ Cf. diaporama en partie « COMMUNICATIONS »

(Nota Bene : il s'agit de la version longue de 40 diapos ; la version courte de 20 diapos qui a été présentée pendant l'atelier est disponible sur le site)

→ Ecoute de la présentation sur le site du réseau :
documents sonores : « 20nov12_3a_TR-2 » (introduction)
et « 20nov12_3b_TR-2 » (étude comparée)

5.2. Table ronde avec les référents des trois études

– L'actualité de la FAR à Madagascar

Résumé de l'intervention de Mme Francine Rasolofonirina, Chef du Service de la Formation Agricole et Rurale (SFAR) du Ministère de l'Agriculture malgache

Mme Rasolofonirina détaille que la stratégie nationale de formation agricole et rurale (SNFAR) a été élaborée en 2010-2011 et validée en conseil du gouvernement en avril 2012. Cette stratégie vise la rénovation concertée et coordonnée des dispositifs de formation agricole et rurale et notamment ceux du secteur privé qui est très développé. Les jeunes ruraux et les professionnels en activité constituent les principaux publics cibles.

La SNFAR se donne aussi l'objectif de clarifier les rôles des différents acteurs œuvrant dans ce secteur. Elle est définie autour de quatre axes principaux :

- le développement de la capacité de pilotage du dispositif national,
- le renforcement des actions intersectorielles,
- le soutien des expériences structurantes dans les régions,
- la mise en place d'un mécanisme durable de financement.

Nous sommes donc dans une période extrêmement importante qui devrait marquer durablement le système national de FAR à Madagascar. La mise en œuvre de la stratégie

nationale s'appuie sur un outil financier principal, le programme FORMAPROD¹⁴ sur financement du FIDA avec la contribution d'autres PTF tels que l'AFD pour l'appui au processus de rénovation du dispositif national avec la mise à disposition d'une assistance technique internationale et l'UNESCO pour le cofinancement d'un volet spécifique concernant les déscolarisés qui représentent un enjeu particulièrement important pour le pays.

Il faut toutefois savoir que la dynamique de changement – autrement dit, l'histoire de la rénovation du dispositif de FAR à Madagascar –, a commencé depuis longtemps avec quatre phases depuis l'indépendance du pays en 1960 comme il a été indiqué dans l'analyse commanditée par le réseau international FAR¹⁵. La formation agricole et rurale a constitué une préoccupation constante pour Madagascar mais les efforts ont été insuffisants. Les problématiques et les bilans de la FAR durant ces quatre phases restaient très proches voire identiques, mais ce sont les enjeux qui se sont amplifiés. Cela est notamment dû aux faits qu'il n'y avait pas eu de prise de position concrète pour la mise en œuvre de la rénovation de la part de l'Etat.

Actuellement, dans le cadre du démarrage de la mise en œuvre de la SNFAR :

- le ministère de l'Agriculture a positionné son Service de Formation Agricole et Rurale (SFAR) dans son rôle de pilote et animateur de la rénovation à venir, en coordination avec les autres ministères concernés.
- un travail de co-construction de la perception d'un dispositif national de formation agricole et rurale avec les acteurs en régions a été réalisé dans 11 régions sur 22.
- un cadre d'action coordonné pour la conduite de la rénovation en cours avec un pilotage partagé est mis en place : les six ministères concernés directement par la FAR font partie de la coordination interministérielle pour le co-pilotage de la rénovation.
- un cadre de collaboration et de partenariat entre ministères de l'Agriculture malgache et français est en réflexion ; son objectif est de coordonner les interventions de l'expertise française dans le domaine de l'ingénierie des dispositifs de FAR à Madagascar et de développer les partenariats entre les établissements de FAR Malagasy et français.
- un réexamen de l'orientation et du mode de pilotage national de l'appareil public de FAR rattaché au ministère de l'Agriculture est en cours de réalisation pour que les formations répondent mieux aux besoins de développement des régions, tout en étant en lien avec la SNFAR et la rénovation.

Par rapport aux différentes étapes de rénovation d'un dispositif de FAR, nous pourrions distinguer en pratique trois grandes étapes à Madagascar :

- de 1985 à 2010 : réalisation de l'état des lieux et tentatives de rénovation
- de début 2011 à fin 2012 : définition du dispositif national de FAR
- à partir de 2013 : construction du dispositif national et mise en œuvre des formations.

Je voudrais enfin terminer cette intervention en soulignant que le réseau international

¹⁴ Programme de FORMATION Professionnelle et d'Amélioration de la PRODUCTIVITÉ Agricole, officiellement lancé en décembre 2012 et prévu pour une durée de 10 ans.

¹⁵ Cf. volume 5 par Serge Bene de *l'Analyse comparée des processus de mise en œuvre et de transformation des dispositifs de formation agricole et rurale dans trois pays d'Afrique*.

Je rappelle seulement les deux dernières auxquelles j'ai assisté : la restructuration de l'enseignement et de la formation agricole en 1999-2000 (à travers le Projet de Renforcement de la Formation Technique – PREFTEC - financé par la Banque mondiale) et la rénovation du dispositif national de 2005 à ce jour à l'initiative du ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche (MEAP) maintenant éclaté en trois ministères. Les deux autres sont plus anciennes : en 1964 avec le Plan de développement de l'enseignement agricole et en 1985 avec le Schéma directeur de l'enseignement professionnel agricole.

FAR a été d'un grand soutien pour Madagascar. Les expériences acquises lors des divers échanges et partages avec les différents membres du réseau, ma participation en tant que membre du comité de pilotage m'a beaucoup aidé et a permis de booster les réflexions pour arriver jusqu'au bout de notre SNFAR.

– **Quelques grands points à retenir sur la situation de la FAR au Maroc**

Résumé de l'intervention de M. Mohamed Saïdi, Directeur de la Confédération Marocaine de l'Agriculture et du Développement Rural (COMADER)

M. Saïdi mentionne que l'analyse de la situation est pertinente¹⁶ et que la présentation venant d'être faite est conforme à la réalité. Il souhaite revenir sur les quelques grands points suivants :

- l'expérience en matière de formation professionnelle agricole est séculaire ;
- le dispositif public marocain comprend une cinquantaine d'établissements avec un effectif total de l'ordre de 4 000 apprenants ; mais cela reste bien peu si on compare aux cohortes de 400 000 nouveaux nés par an (qui, bien sûr, auront accès au système d'enseignement général et de formation professionnelle autre qu'agricole) ;
- il y a eu des transformations successives – réformes ou tentatives de réforme - du dispositif de formation agricole mais on remarque de nos jours une absence de correspondance entre la politique agricole et celle de formation agricole. Ce décalage est dans le temps (avec les plans quinquennaux) et dans les moyens (les investissements agricoles sans le renforcement simultané des capacités des producteurs) ;
- Le ministère en charge de l'agriculture¹⁷ forme uniquement aux métiers agricoles, sans s'occuper des métiers en dehors de l'agriculture qui dépendent de l'Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion de Travail (OFPPT). Pourtant la majorité des exploitations marocaines sont très petites - entre 0 et 5 ha -, souvent en céréales et les agriculteurs ont le temps d'avoir d'autres activités (menuiserie, mécanique, artisanat...).
- Il n'y a pas de coordination entre les différents acteurs et les formations sont organisées en parallèle. Il faut aussi savoir que 80 % environ des 2 200 établissements d'enseignement technique et de formation professionnelle que compte le pays dépendent du secteur privé.
- La régionalisation en cours au Maroc en est encore à ses débuts. Il dépend de la politique nationale de faire des régions des entités capables d'assumer certaines fonctions. La formation agricole illustre cette situation avec des difficultés de gestion par manque de personnel, de compétences et même de continuité au niveau des régions (les centres et instituts techniques¹⁸ changent de tutelle administrative au sein d'un même ministère).

En conclusion, l'étude du réseau international FAR au Maroc a fait ressortir en les actualisant les défis auxquels doivent faire face les systèmes de formation agricole expérimentés : forte demande liée à la croissance démographique, quasi inexistance de la formation des adultes (avec grande forte proportion d'analphabètes), vulgarisation agricole en phase de dégradation, problèmes de financement... Deux grandes questions se posent

¹⁶ Cf. volume 4 par Abdelkader Ftouhi de *l'Analyse comparée des processus de mise en œuvre et de transformation des dispositifs de formation agricole et rurale dans trois pays d'Afrique*.

¹⁷ Exactement c'est le ministère de l'Agriculture et des Pêches maritimes.

¹⁸ Il s'agit au Maroc des Centres de Qualification Professionnelle (CQP), des Instituts Techniques Agricoles (ITA) et Instituts de Techniciens Spécialisés en Agriculture (ITSA) ainsi que des Centres de Formation par Apprentissage (CFA).

donc : comment faire coïncider les politiques agricoles avec les stratégies de formation (tout en étant parfaitement conscient que la formation ne peut pas résoudre tous les problèmes du secteur agricole) ? Quelle stratégie avoir pour réunir et valoriser tout ce que font les professionnels en matière de formation ?

– **Les raisons de l'émergence du réseau national FAR au Cameroun**

**Résumé de l'intervention de M. Pierre Blaise Ango,
Coordinateur national du programme AFOP au Cameroun**

M. Ango débute ses remarques par l'intérêt de l'étude du réseau FAR pour le Cameroun¹⁹. Ainsi, un peu comme la personne qui ne refuserait pas de voir ses propres rides dans le miroir, il nous a été donné de discerner les quatre problèmes suivants :

- la question du modèle d'agriculture que l'on poursuit : beaucoup de formations sont faites mais quel est le modèle agricole visé ? Quels sont les critères pour que l'agriculture devienne moderne ? Est-ce le niveau d'éducation de l'exploitant qui fait que l'agriculture est traditionnelle ou moderne ?

- le positionnement des sous-dispositifs de formation : d'abord, le cloisonnement des trois niveaux (de base, moyen et supérieur) ; ensuite, les initiatives parallèles, que ce soit entre ministères d'un même gouvernement ou entre acteurs publics et privés ; enfin, l'influence des PTF eux-mêmes porteurs de modèles (de développement, de gouvernance, de fonctionnement...)

- la mise en œuvre des programmes de formation dans les différents sous-dispositifs : ces programmes répondent-ils à des offres, à des besoins, à des demandes... ?

- enfin, l'entrée en terme de gouvernance du dispositif national : il y a des pays qui ont fait le choix d'une entrée portée par une stratégie nationale de formation agricole et rurale (SNFAR), d'autres qui ont opté pour une entrée géographique (avec une implication des acteurs locaux dans le pilotage et l'animation des dispositifs au niveau des territoires), d'autres encore où la gouvernance est très faible, éclatée, voire inexistante ou assujettie aux opportunités qui se présentent, donc une gouvernance sans cohérence...

La prise de conscience de ces problèmes est à l'origine de l'émergence du réseau FAR au Cameroun afin que les acteurs se rencontrent et se concernent. Ainsi, nous avons commencé à réfléchir sur les passerelles entre niveaux de formation et je tiens vraiment à dire que la connexion entre l'enseignement supérieur et l'enseignement moyen s'est faite grâce à l'étude. En posant la question de l'adéquation entre l'enseignement agro-nomique existant et la demande socio-économique du pays, l'étude a permis que l'enseignement moyen ait accès et soit écouté des universitaires.

**→ Ecoute des interventions concernant les trois pays sur le site du réseau :
document sonore « 20nov12_3c_TR-2 » : intervention 3 pays**

5.3. Questions et réactions des participants à l'atelier

– **Commentaires et questions de M. Adama Coulibaly, Côte d'Ivoire**

- exprime d'abord sa très forte satisfaction de voir que les études ont été utiles, contrai-

¹⁹ Cf. volume 3 par Aboubakar Njoya de *l'Analyse comparée des processus de mise en œuvre et de transformation des dispositifs de formation agricole et rurale dans trois pays d'Afrique*.

rement à la situation où de nombreux rapports se retrouvent dans les tiroirs...

- propose ensuite de parler d'EFTP (« Enseignement et Formation Techniques et Professionnels ») plutôt que d'ETFP (« Enseignement Technique et Formation Professionnelle ») afin que le réseau FAR épouse son temps.

- demande enfin si l'adoption de la SNFAR en Conseil de Gouvernement à Madagascar est une adoption définitive car l'adoption finale est du ressort du Conseil des Ministres en Côte d'Ivoire.

– **Questions et réflexions de M. Abdourahmane Faye, Sénégal**

- Peut-on avoir des précisions sur les concepts de « processus » et de « dispositif » ?

- De plus, on parle de formation continue des agents d'encadrement mais est-ce que l'expression « formation continue des producteurs » concerne la même chose ? D'autant qu'au départ, la formation de masse prônée par le réseau FAR n'incluait pas la formation des agents chargés de l'accompagnement des producteurs qui ont pourtant besoin d'être mieux formés pour travailler avec eux.

- Enfin, il est effectivement très important de soulever la question des ratios entre niveaux ainsi que celle de l'efficacité de l'offre de formation ; par exemple, l'an dernier dans la fonction publique au Sénégal, on a eu plus de candidats pour des postes requérant un niveau supérieur que pour les postes nécessitant seulement un niveau secondaire. Il serait bon que la réflexion du réseau inclue cela.

– **Réponse sur la question concernant Madagascar (Francine Rasolofonirina)**

Comme en Côte d'Ivoire, la procédure est de passer en Conseil des Ministres mais dans le contexte actuel, comme on est en cours d'élaboration du programme sectoriel agricole (PSA) et que la SNFAR est un sous-programme, c'est l'ensemble du PSA qui devra être adopté avec une Loi d'Orientation Agricole.

– **Réponse sur la question des concepts et de l'expression « EFTP » (Igor Besson)**

Les études montrent qu'il n'y a pas de définition unique mais que cela dépend du contexte et des expériences de chaque pays. C'est en partageant les informations, en réfléchissant et en se concertant que les acteurs de la FAR – à commencer sans doute possible par les organisations professionnelles agricoles – peuvent se mettre d'accord sur une vision donnée et trouver des définitions convenant à leur pays.

En ce qui concerne l'utilisation de l'expression d'EFTP plutôt que celle d'ETFP, nous sommes d'autant plus sensibles à cette nuance qu'il convient désormais de parler de « Développement des Compétences Techniques et Professionnelles » (DCTP) afin d'inclure l'apprentissage tout au long de la vie. Cela dit, nous avons pris soin d'analyser ce qui se fait dans chaque pays et en sommes arrivés à la conclusion qu'il est même préférable de définir des systèmes différents dans chaque pays plutôt que de parler de système national de formation agricole et rurale en général²⁰.

– **Réactions de M. Hassen Berranen, Algérie**

- Comme quelqu'un l'a redit lors de cette séance, la formation n'est effectivement pas une réponse à tous les défis de l'agriculture mais, s'il n'y a pas, dans nos pays, de mesures incitatives de soutien à l'agriculture, ni de programmes d'accompagnement au déve-

²⁰ Cf. la diapo n° 6 de la présentation courte ou n° 15 de la présentation longue ; il s'agit de :

- dispositif d'« EFP agricole et rural », avec deux composantes publique et privée développées au Cameroun ;
- dispositif d'« EFTP agricole », essentiellement public, au Maroc
- dispositif de « FAR », essentiellement privé (confessionnel, associatif, OP...) à Madagascar.

loppement rural, alors la formation ne réglera rien !

- Concernant la dualité des tutelles ministérielles de la FAR (notamment Agriculture, Enseignement supérieur, Education nationale, Formation Professionnelle...), ce n'est pas facile d'y voir un avantage et il serait certainement plus efficace d'avoir un seul département ministériel pour que le dispositif soit réactif à l'évolution de son environnement²¹. Mais comme la formation agricole et rurale est par définition *plurielle*, il faudrait changer cette faiblesse en force, ce que pourraient peut-être tenter de faire les réseaux nationaux FAR en contribuant à ce que les acteurs travaillent ensemble et aient des références communes (nomenclatures, référentiels, etc.), sans toutefois vouloir tout régenter. C'est ce que nous avons commencé à faire en Algérie – et j'espère que nous sommes dans la bonne voie - en créant un groupe de réflexion mixte ministère de l'Agriculture-ministère de la Formation Professionnelle sur la prise en charge des formations, notamment de masse.

– **Réaction de M. Alexis Boukong, enseignant à la FASA à Dschang²², Cameroun**

Il a été insisté sur le cloisonnement entre niveaux moyen et supérieur au Cameroun. Cela veut-il dire que le niveau de base n'existe pas ou bien qu'il est en harmonie avec les autres niveaux ?

– **Réponse sur la question concernant le Cameroun (Pierre Blaise Ango)**

L'exemple pris précédemment était seulement à but illustratif. Il y a bien trois niveaux de formation et le fait est qu'il y a peu d'écart entre niveaux de base et moyen, un peu comme des arbres de même hauteur entre lesquels le singe peut facilement passer. Par contre, les niveaux moyen et supérieur sont comme des arbres de hauteur très différente et le singe ne veut pas prendre le risque de monter sachant que la pesanteur le ramènera vers le bas, voire le fera plonger au sol s'il rate la branche inférieure... La présence de représentants de l'enseignement supérieur à cet atelier démontre que l'étude du réseau FAR au Cameroun nous a permis d'identifier et d'affronter ce problème.

Concernant l'élaboration de passerelles entre niveaux – une problématique régulièrement soulevée dans le domaine de la FAR au Cameroun selon M. Emile Wobenso -, on reviendra en détail sur ce sujet cette après-midi avec l'exemple de la FASA. La rénovation de la formation de niveau moyen nous a amenés à proposer des formations à des métiers de niveau Brevet de Technicien Supérieur (BTS), donc actuellement validées par l'enseignement supérieur ; nous avons donc élaboré des référentiels qui sont en cours d'évaluation afin que les jeunes en formation dans les écoles des ministères en charge de l'agriculture et de l'élevage puissent passer un examen national de BTS et recevoir un diplôme du ministère en charge de l'enseignement supérieur, non une attestation comme ils avaient jusqu'ici. Car il n'y a que trois ministères certificateurs de formation au Cameroun et le fait d'avoir une certification de BTS par l'enseignement supérieur est une passerelle opérationnelle.

– **Précisions concernant le Maroc (Mohamed Saïdi)**

Je voudrais faire le lien entre la stratégie de « réingénierie par approche par compétences » (APC) en cours au Maroc sur la période de 2008 à 2017 et une première étude réalisée par le réseau FAR en 2010 sur « Développement des territoires et besoins en qualification des jeunes ruraux » dans deux provinces de la région nord du pays. Il y a des bas-

²¹ Cette idée est reprise en conclusion de la section 7.6.2.

²² Faculté d'Agronomie et des Sciences Agricoles de l'Université de Dschang.

sins de production spécialisés et les instituts de formation technique cherchent à répondre aux besoins des employeurs. Il s'agit donc de discuter précisément de la situation, d'évaluer les réalisations en cours – notamment l'APC - et d'en tirer les enseignements. De plus, on est en train d'élaborer une stratégie nationale de conseil agricole (encadrement, vulgarisation, accompagnement, « agrégation » des agriculteurs...) dans laquelle il y a une composante de formation continue des producteurs.

Je souhaite que le réseau international FAR accompagne le réseau national qui sera prochainement installé et j'espère qu'on pourra réfléchir tous ensemble sur un cas concret à développer dans les prochaines années

– **Observations de M. Marcelin Hylé, Bénin**

En fonction de l'objectif du présent atelier d'améliorer les dispositifs de FAR, je voudrais revenir sur un certain nombre de points récurrents qui posent problème et demandent notre attention :

- la dualité du rôle de l'Etat dans la réussite ou l'échec de la mise en place de SNFAR - ou de réseau selon que l'Etat est plus engagé dans la FAR, selon qu'il a une meilleure compréhension des enjeux, etc. : quelles sont les conditions et que peut-on faire pour que l'Etat joue effectivement le rôle qui est le sien ?

- le rôle des *alter égo* de l'Etat que sont les « Partenaires Techniques et Financiers » (PTF) : quelles sont leurs motivations et comment leurs programmes fonctionnent-ils ?

- la définition de la formation rurale car on parle en général plutôt de formation agricole : comment on la définit, comment on fait le lien avec les activités qui accompagnent les activités agricoles, comment on les fait entrer dans le giron du dispositif national...

- l'analyse des expériences : on pourrait capitaliser en matière de dispositifs selon les zones ; il y a des modèles – par exemple, CEDEAO, UNESCO... - avec des éléments spécifiques dont il faut tenir compte.

- le parallèle entre d'un côté, les études pays du réseau FAR qui ont été des petits outils pour réfléchir à la rénovation des dispositifs et qui ont eu des impacts immédiats et, de l'autre, la démarche de SNFAR qui était à l'origine du réseau et qui peine à être mise en œuvre. Au point de vue opérationnel, on peut alors se poser les questions de savoir quelles démarches, quels outils et quelles activités nous devrions privilégier : l'outil SNFAR, l'outil plateforme de concertation, l'outil étude...

L'idée serait qu'au terme de l'atelier, on puisse connaître les recommandations sur ces différents points.

– **Précisions concernant la définition de la formation rurale (Francine Rasolofonirina)**

C'est aussi une problématique à Madagascar du fait que plusieurs ministères interviennent dans la formation continue des professionnels en activité. Je propose donc de faire une réflexion dans le cadre du réseau international sur la définition de formation rurale, ses liens et ses limites avec la formation agricole...

– **Intervention de M. Marc Aboucal, réseau FAR, au sujet de la formation rurale**

Les questions « où commence le rural, où s'arrête l'agriculture, qu'est-ce que la FAR ? » sont récurrentes dans le réseau et je crois que c'est un élément de réflexion à avoir dans l'avenir. Il y a des médecins et des maçons en milieu rural mais la médecine ou la maçonnerie est-elle une formation rurale ? Il y a des agriculteurs en milieu urbain, est-ce d'une formation rurale dont ils ont besoin ?

Cela ne veut pas dire qu'il y ait une définition valable de la FAR dans tous les pays. Mais il

serait utile qu'il y ait une véritable réflexion en fonction des contextes pour définir la frontière entre l'agricole et le rural.

– **Réaction de M. Souleymane Sarr, Sénégal, sur les études et sur le rôle de l'Etat**

Les études menées par le réseau FAR devaient permettre de comprendre et de comparer les situations dans les différents pays dans lesquels elles ont été faites, mais aussi servir à ce que d'autres pays s'en inspirent et puissent avancer. Si ces études ont permis de faire ressortir des problèmes pour qu'on puisse les prendre en compte et d'enclencher des dynamiques d'acteurs, c'est tant mieux mais cela n'était pas le résultat attendu.

En ce qui concerne la question du rôle de l'Etat dans la FAR, elle ne peut être niée et elle subsiste. L'Etat est un acteur important mais il n'est pas le seul. Il importe bien qu'il joue sa partition surtout dans la définition et le suivi des politiques dont celles de formation. Il a aussi un rôle d'organisation, de structuration et d'accompagnement des différents acteurs : les professionnels, les collectivités locales, la société civile... Les stratégies – qu'on les appelle document de politique générale, SNFAR, LOA... - seront toujours des éléments de cadrage utiles et resteront toujours d'actualité. Il faudra aussi toujours que l'Etat organise les actions de développement, crée l'environnement juridique, décloisonne les formations, etc.

Enfin, l'expression FAR me semble pertinente car elle permet de penser à tous les métiers d'accompagnement du développement de l'agriculture.

L'animateur conclut la séance sur le fait que la réalisation de l'étude du réseau international menée dans trois pays a permis de réactualiser la problématique de la FAR et de revenir sur des questions importantes comme le rôle de l'Etat, le financement, la gestion concertée des formations, tous sujets auxquels ont été apportés des éléments de réponse particulièrement intéressants selon les pays.

→ **Ecoute des débats sur le site du réseau : document sonore « 20nov12_3d_TR-2 »**

6. L'expérience du Cameroun : le programme AFOP de rénovation du dispositif de FAR (séance plénière)

Le Cameroun est engagé depuis 2009, dans le cadre d'un Contrat de Désendettement et de Développement (C2D) signé avec la France, dans la rénovation de son dispositif national de formation agricole et rural. Le programme AFOP a été conçu de façon originale par le Cameroun, notamment par son choix initial de collaboration entre deux ministères, celui chargé de l'agriculture (MINADER) et celui chargé de l'élevage (MINEPIA), ainsi que l'idée de concevoir en même temps le dispositif administratif, juridique, financier, tout en s'engageant dans l'action.

C'est ainsi qu'aujourd'hui il existe différents référentiels professionnels (exploitant agricole, moniteur, agent de développement...) qui sont mis en œuvre dans les Centres de professionnalisation des moniteurs (formation des formateurs), les Centres de formation des jeunes agriculteurs et les Ecoles de formation des techniciens.

Une collaboration existe également avec le ministère de l'Enseignement supérieur (MINESUP) pour la création d'un « Master 2 professionnel »²³ en ingénierie de formation.

La dynamique engagée au Cameroun ne peut pas être considérée comme un modèle à appliquer dans d'autres pays, mais en revanche, cette expérience peut aider les acteurs des dispositifs dans leur réflexion de lancement de dynamiques nationales.

La présentation de l'expérience camerounaise a été faite en deux parties :

6.1. Capitalisation d'expérience de la rénovation du dispositif de la formation agropastorale et rurale, 2008-2012

Par Mme Dominique Walch-Virgili, consultante indépendante.

→ Cf. diaporama en partie « COMMUNICATIONS »

→ Ecoute de la présentation sur le site du réseau : document sonore « 20nov12_4a_Capitalisation AFOP »

6.2. Présentation du programme AFOP et des premiers résultats

Par M. Pierre Blaise Ango, coordinateur national du projet.

→ Cf. diaporama en partie « COMMUNICATIONS »

→ Ecoute de la présentation sur le site du réseau : document sonore « 20nov12_4b_Présentation AFOP »

²³ 2^e année du cycle de Master.

6.3. Questions et débats

Ces deux présentations ont été suivies d'un long débat avec les participants :

- **Mme Sylviane Tsivingaina née Vololoniaina, programme FORMAPROD à Madagascar**
Mme Tsivingaina commence par mentionner le très grand intérêt de l'expérience AFOP pour un programme comme FORMAPROD à Madagascar et félicite l'équipe du projet pour les résultats présentés.
Puis parmi les points nombreux qui l'intéresse d'approfondir et en faisant à chaque fois le parallèle avec la situation malgache, elle se limite aux questions suivantes :
 - au démarrage du projet, comment l'équipe a-t-elle fait face au besoin en ressources humaines qualifiées notamment pour analyser les besoins et co-construire la demande de formation au niveau local ?
 - comment avez-vous fait participer les acteurs, comment avez-vous fait adhérer les établissements privés – qui sont généralement réactifs par eux-mêmes aux changements - au processus de rénovation ?
 - dans le champ de la formation continue des adultes – souvent très développée avec l'intervention de divers acteurs mais dont les résultats ne sont pas toujours tangibles en matière de productivité -, comment avez-vous fait pour convaincre d'une part, les bénéficiaires, d'autre part les institutions, pour mettre en œuvre ces programmes ?
 - enfin, avez-vous le problème de devoir stabiliser les enseignants une fois formés ?²⁴
- **Réponse de Pierre Blaise Ango, coordinateur national d'AFOP**
 - En ce qui concerne *les ressources humaines*, le projet a été assez béni car 25 cadres de chacun des deux ministères ont été affectés à l'équipe en charge de la coordination nationale. Ce sont des fonctionnaires qui représentent un capital humain de taille et de qualité. Ils travaillent d'ailleurs souvent 25 heures sur 24, car 24 heures ne suffisent généralement pas ! Le deuxième point est d'avoir monté des équipes thématiques composées d'une partie de ces cadres. Le troisième point est que ces équipes thématiques sont assistées par le consortium d'appui au projet qui les aide à construire à la carte les capacités nécessaires ou recherchées. J'insiste sur le fait que le consortium n'a pas seulement apporté de l'expertise mais a formé les cadres ; qu'il n'a pas seulement transféré des outils et des méthodes, mais aussi une partie de sa réflexion qui a elle-même évolué à notre contact. L'idée est qu'on puisse continuer à rouler une fois les experts du consortium rentrés chez eux ! Enfin, chaque chantier qui a été présenté précédemment (textes réglementaires, projets de centres, référentiels métiers, référentiels de formation, projets pédagogiques...) est le produit d'une équipe, l'ensemble des produits devant être coordonnés pour que tout s'enchaîne dans le bon ordre d'action. Les équipes ont tendance à s'isoler et l'activité de coordination est très importante car le produit final est le résultat d'un processus de co-construction collectif, et non la simple somme des parties. C'est avec et grâce à ces quatre éléments que le projet a établi son fil conducteur.
 - En ce qui concerne *l'adhésion des acteurs*, c'est difficile à expliquer ! On doit se dire qu'on répond à une demande, car s'il n'y a pas de demande, il y a un véritable problème ! Par exemple, les structures privées peuvent avoir des problèmes et on va contribuer à y répondre – il ne s'agit pas d'aller les voir pour seulement présenter des subven-

²⁴ Elle indique une proposition non adoptée à Madagascar qui pourrait peut-être fonctionner au Cameroun : faciliter l'accès au foncier et à des subventions pour encourager à revenir dans leur région d'origine les agronomes formés (par exemple, 5 ha de terres) et pourquoi pas aussi les formateurs...

tions. De plus, les promoteurs de centres privés veulent généralement que le projet aille dans leur sens, pas l'inverse... Mais il faut considérer les parties prenantes comme des ressources ayant quelque chose à apporter au dispositif. Les gens se sentent alors valorisés et adhèrent au processus de changement. Il est fondamental de considérer que tant les individus que les institutions ont des richesses à apporter à leurs territoires.

- En ce qui concerne *la stabilisation du personnel*, prenons comme illustration le cas général de l'attraction du diplôme au Cameroun : il est intéressant de créer des passerelles pour que les jeunes restent dans le dispositif afin de l'irriguer en montant de niveau. Cela marche aussi pour le personnel enseignant. Car tout le monde rêve de mourir « docteur » et si l'on y arrive, pour peu qu'on en ait la capacité et le temps, on continuera sans aucun doute à intervenir dans le dispositif de formation professionnelle agricole.

– **M. Jean-Baptiste Adimou, coordinateur de l'ONG Germe au Bénin**

M. Adimou félicite le projet AFOP, multidimensionnel et ambitieux.

Puis il prend le Bénin comme comparaison où il y a des centres de formation avec de très bons objectifs mais des sortants qui ne s'installent pas ; d'autres centres avec une technologie tellement poussée, tellement intégrée, qu'elle n'est pas reproductible. « Je me demande si les bailleurs de fonds qui soutiennent ces centres pourraient aussi accompagner les apprenants à l'installation dès leur arrivée en formation et si les techniques simples et efficaces des paysans ne pourraient pas être mieux connues et enseignées... ».

Enfin il demande des précisions :

- sur le positionnement : les jeunes en formation ont déjà des acquis et il faut pouvoir modifier le plan de formation. Ce principe est-il en accord avec les plans de formation des centres ;

- sur la présentation des projets des apprenants : nous aussi, on en fait ; mais on sait que les bailleurs et les IMF ne sont pas prêts à donner des millions aux jeunes sortants sans garantie ; comment allez-vous faire ?

- sur le recyclage des producteurs : sur quelles thématiques ? est-ce après analyse au cas par cas ou à la demande ?

– **M. Marcellin Hylé, Lycée Agricole Médji de Sékou, également au Bénin**

« C'est extraordinairement bien ! Le travail intellectuel est très intéressant et il y a de nombreux éléments à mutualiser » déclare M. Hylé, qui également pose et se pose les interrogations suivantes sur l'insertion professionnelle :

- Quelles sont les dispositions pour qu'AFOP s'assure que l'installation des sortants réussisse ? Car il n'y a que l'apprenant qui puisse prendre cette décision et très souvent le ratio installés/formés est très faible. Par exemple, les centres Songhaï au Bénin ont 70-75 % de leurs sortants qui s'installent après leur formation mais au bout deux ans, il n'en reste que 10 ou 15 % pour différentes raisons...

- Quelle garantie de l'Etat le programme AFOP a-t-il pour que les jeunes puissent s'installer durablement ? Par exemple, de 2005 à 2008, nous avons réussi à installer près de 400 jeunes sortis des collèges et lycées agricoles béninois. Mais il a suffi que le chef de l'Etat, à la suite d'une visite au Mali, suive le conseil de son homologue de recruter des jeunes sortants des écoles pour le développement de la production cotonnière pour que tous celles et ceux qui étaient en situation instable abandonnent leur projet et partent vers le ministère de l'Agriculture et de la Pêche... Le même Etat qui parle d'auto-emploi le décourage par des politiques incohérentes et à court terme ! Pareillement, il y a eu une espérance énorme avec le Programme d'appui au développement des dynamiques

productives (PADYP financé par l'AFD) qui a mis cinq ans pour former des agents relais d'accompagnement des entrepreneurs, des techniciens, etc., mais les deux tiers sont partis car il n'y eu aucune garantie du gouvernement pour maintenir ces personnes compétentes en activité. Enfin, comme troisième et dernier exemple, toujours au Bénin : dans un établissement de formation, on avait estimé que les enseignants devaient avoir leur exploitation pour être capables de former les jeunes à l'entrepreneuriat ; les enseignants ont été formés et appuyés pendant deux ou trois ans mais à la première opportunité de travail, ils sont partis et personne n'a pas pu les retenir. Ces contraintes viennent saper tous les efforts et je pense qu'il ne faut malheureusement jamais compter qu'un gouvernement financera à hauteur de ce qu'a investi un projet appuyé par des bailleurs extérieurs...

- Avez-vous interrogé les OP et quelle devrait être leur contribution financière pour aider le projet et en assurer la relève ?

En conclusion, l'initiative d'AFOP est bonne, elle est à encourager mais comment, à travers les expériences dans nos différents pays, pouvons-nous contribuer à trouver des solutions durables ?

– **Seveia Doumgo Sana, ministère du Développement pastoral et des Productions animales, Tchad**

M. Doumgo Sana exprime deux préoccupations :

- La formation ne résout que des problèmes de compétences. Or une compétence ne peut être mise en œuvre que lorsque l'ensemble des conditions de sa mise en œuvre sont réunies.

- le mot « stabilisation » des formés est en contradiction avec le principe de base de l'ingénierie de la formation ; on veut former des gens compétents, c'est-à-dire capables de se débrouiller dans n'importe quel contexte, de s'adapter à n'importe quelle situation ; donc ces gens sont libres de changer de situation professionnelle.

En résumé, si on veut que les jeunes formés soient compétents et restent en milieu rural, il faut créer un environnement politique, économique et social favorable à leur formation et à leur installation.

– **Réponse de Pierre Blaise Ango, coordinateur national d'AFOP**

L'objectif des exposés est de créer la réflexion, de soulever des questions et je ne m'essaierais pas à apporter des réponses. D'ailleurs, y en a-t-il pour tous les points soulevés...

Au Bénin, on entend et on comprend qu'il y a un passé, des antécédents, dans le domaine de l'installation. Ailleurs, nombreux nous disent que ça a échoué. Mais si l'on n'a jamais nagé dans cet océan, on va quand même tenter ! C'est un dossier délicat et peut-être qu'on va échouer nous aussi...

Concernant le positionnement des jeunes – et des pas si jeunes ! - en formation, il s'agit de connaître et reconnaître leurs « pré-acquis », pas seulement les pré-requis qu'on connaît lors de l'inscription et de la sélection des candidats. Il n'y a donc pas de paradoxe entre plan de formation et positionnement.

Concernant les thèmes de formation des producteurs en activité, ils découlent de l'approche systémique des exploitations dans leur territoire et de la typologie de ces exploitations. Les formations ne sont pas des recettes et les solutions viennent aussi des échanges de pratiques entre producteurs.

Concernant le fait de former un jeune avec la prétention de l'accompagner dans son ins-

tallation, cela suppose d'avoir accès à d'autres leviers que celui de la compétence. Il y a d'autres fonctions qui sont relayées par d'autres acteurs. La petite réflexion à laquelle je me limite ici – comme cela vous m'invitez peut-être au prochain atelier ! – et qui est en cours dans le programme AFOP est la suivante : le territoire qui a été associé dès le départ à la construction de l'offre de formation a en quelque sorte passé « commande » de jeunes qui soient compétents pour débiter des activités agropastorales. Maintenant que nous rapportons le « produit » fini au territoire, il s'agit que ce dernier soit responsable de son utilisation. La formation est une situation de co-action, l'installation et l'insertion le sont aussi.

– **Mme Augustine Minkala, Directrice de la Fédération des Ecoles et Maisons Familiales Rurales du Cameroun (FEMAFARC)**

Mme Minkala vient en complément des éléments précédents concernant la question des collègues malgaches :

Notre fédération est une organisation autonome en partenariat avec AFOP pour trois centres appuyés par le programme (Endoum, Mafarsam et Yenga) et deux autres en attente pour l'intégration dans la prochaine vague de soutien lors de la deuxième phase d'AFOP. Mais les deux structures, FEMAFARC et AFOP, sont entièrement différentes. D'un côté, nous représentons les centres privés qui font partie de notre fédération. De l'autre, AFOP en tant que structure étatique s'occupe beaucoup plus des communautés élargies, du public en général. C'est au cours de nos différents entretiens que la situation a évolué.

Par exemple, les difficultés qu'AFOP a surmontées par son travail avec nous ont permis de faire évoluer l'approche du programme pour davantage intégrer le facteur « famille ». En effet, AFOP mettait initialement l'accent surtout sur les aspects pédagogiques tandis que la famille ne faisait pas partie de ses priorités. Aujourd'hui, grâce aux échanges avec ses partenaires, le programme a beaucoup évolué : AFOP nous encourage même dans la voie de bien prendre en compte le rôle des familles dans la formation et souhaite que tous les centres dont il a la charge fassent de même.

Nous agissons de façon complémentaire en assurant la formation des directeurs de centres qui ne sont pas formés par AFOP (seuls les moniteurs et les monitrices sont formés en CPM). Et enfin, nous faisons aussi ensemble le suivi des centres privés.

Par ailleurs, il y a une étude sur le devenir des jeunes sortants des Maisons et Ecoles Familiales Rurales (MFR/EFR) en cours de réalisation dans plusieurs pays dont le Cameroun. C'est une étude qualitative conduite par une consultante française car, dans ce domaine, la règle est plutôt de faire des études quantitatives, rarement qualitatives²⁵. Nous avons observé que la contribution des familles est importante et il ne faut pas que les jeunes s'appuient toujours sur l'Etat, sur les partenaires financiers ou sur les ONG.

– **M. Youssoufou Traoré, Directeur des Ecoles et Centres de Formation (DECF) du Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques, Burkina Faso**

La question foncière va nécessairement se poser au Cameroun comme dans la sous-région ouest-africaine. A-t-elle été prise en compte par AFOP ?

– **M. Abdourahmane Faye, Chef du Bureau de la Formation Agricole et Rurale (BFPA) du**

²⁵ Il s'agit de l'étude de Jean Mirabeau Mahop sous la supervision d'Anne Le Bissonnais, *Le devenir des jeunes formés en Maisons Familiales Rurales et Ecoles Familiales Rurales au Cameroun : Contribution des MFR/EFR camerounaises à l'insertion socioprofessionnelle des jeunes*, Yaoundé, janvier 2013 [Note de l'éditeur].

Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement rural du Sénégal

J'ai apprécié les deux présentations et je suis très admiratif du programme AFOP. J'ai retrouvé les questions qui me font réfléchir dans le cadre de mon travail.

Mais je pense que c'est une approche *pleine de risques* : est-ce la première fois que ce type de programme est mis en œuvre au Cameroun ? N'y a-t-il pas des leçons à apprendre de l'histoire ? Avez-vous eu connaissance d'autres expériences dans ce domaine avant de mettre en œuvre l'approche du programme AFOP telle qu'elle est déclinée ? Comment pourra-t-on échapper à l'échec de ce programme ?

Je note aussi des *points forts*. On a relevé l'importance du leadership et pour moi, la force d'un programme est dans son leadership à plusieurs niveaux ; pas d'un homme seul ou d'une femme seule – qui en tirera bénéfice et trouvera sûrement un emploi intéressant dans une grande organisation –, mais au niveau le plus élevé des institutions.

Le programme AFOP est une opportunité d'avoir des ressources à mettre dans la formation. J'ai l'impression qu'il y a une surdétermination technique avec des cadres spécialistes de l'ingénierie de la formation. Mais cela suffit-il ?

Concernant les résultats ciblés, on a dit que le budget d'AFOP est de 7 milliards de francs CFA²⁶ et l'objectif est de 60 000 jeunes en emploi. Le but sera-t-il atteint avec 60 000 installés ? Est-ce que tout l'enjeu sera cerné sans avoir à mobiliser des financements supplémentaires ? Car l'évaluation concernera les coûts, les résultats et tout ce qui reste à faire...

Enfin, je voudrais confirmer qu'il faut beaucoup de modestie et de réserve en matière de formation. Affirmer qu'on ne va pas faire comme les écoles qui forment pour rien, qu'on forme pour que les gens aient des emplois me fait tiquer. A mon avis, ce que donne la formation, c'est l'autonomie, c'est pouvoir devenir ce qu'on a choisi d'être. Mais on s'offusque qu'un jeune formé qu'on croyait être destiné à l'agriculture choisit de faire un autre métier. Or ce n'est pas du tout déplorable. Pour faire simple, on peut s'en tenir à la *philosophie de la formation de masse* : former le plus grand nombre et sélectionner une élite ou bien espérer qu'en sorte une élite qui va s'engager dans les secteurs porteurs de l'agriculture. Si on pense cela, alors on hésite à trop dépenser d'argent sur les élaborations techniques et pédagogiques. On s'oriente plutôt sur la formation de masse et le développement qu'on cherche viendra quand un nombre suffisant de jeunes formés sera à la tête d'exploitations avec des niveaux d'éducation appréciables.

– **M. Hassen Berranen, Sous-directeur de la Formation à la Direction de la Formation, de la Recherche et de la Vulgarisation (DFRV) du ministère de l'Agriculture et du Développement rural (MADR), Algérie**

Quelle est la différence entre exploitants agricoles et entrepreneurs ? Est-ce que l'un n'a accès qu'aux moyens familiaux tandis que l'autre se tourne vers des capitaux privés extérieurs ?

Tous les jeunes formés ou en cours de formation – de l'ordre de 4 900 selon la présentation – auront-ils tous de la terre ? Si oui, ce seront de petites parcelles... Est-ce l'objectif de l'agriculture de demain ? Chez nous, nous avons la Circulaire 108 qui ouvre l'accès à de nouvelles exploitations agricoles. Quelques milliers de jeunes diplômés sont prioritaires pour l'accès à ces terres dans le cadre de la mise en valeur des terres par la concession. Ce programme est mis en œuvre depuis un an, ce n'est pas encore fini et ce n'est pas une mince affaire.

²⁶ Soit de l'ordre de 10,5 millions d'euros.

– **Réponse de Pierre Blaise Ango, coordinateur national d'AFOP**

Concernant le processus avec des risques élevés et une surdétermination technique : il faut remettre les choses dans leur contexte. En 2005, à la sortie de la crise, on a réfléchi sur les instruments pour permettre de créer de la croissance. Les centres de formation publics sont tous fermés et les écoles des deux ministères battent de l'aile. Les personnels en charge de la formation depuis l'indépendance partent progressivement à la retraite. Donc il a fallu bâtir une expertise à partir de très peu d'éléments et il n'y a pas pu y avoir de surdétermination technique. Enfin, lorsqu'on bâtit les outils et les démarches pour remettre le processus en route, il y a forcément des risques mais il faut aussi trouver une stratégie pour pouvoir le faire.

En ce qui concerne les coûts de formation, ils vont diminuer. Les référentiels sont écrits, les projets d'élaboration de centre existent, les principaux jalons de l'ingénierie sont posés. Le seul risque à notre opinion, c'est de faire passer le flambeau de cette expertise aux nouvelles générations.

De plus, quand on aura reconstruit les salles de classe et les dortoirs, ce sera un investissement pour deux décennies. Resteront alors seulement les charges d'exploitation à faire reprendre par l'Etat tandis que les investissements auront été faits.

Au Cameroun, de l'ordre de 90 % de la production vivrière et commerciale viennent de la petite exploitation et plus de la moitié de la population est urbaine. Les jeunes quittent les villages où se concentrent donc les vieillards. Pour augmenter la production, il faut réactiver la petite exploitation et la compétition économique va agir. Celles et ceux qui n'ont pas de terres devront viser l'amont ou l'aval de la production. Mais tant que le chantier de la loi foncière n'est pas entamé au Cameroun, on ne peut rêver d'un autre type d'exploitation sans savoir comment les gens vont acquérir de la terre. A côté de l'acquisition de la terre avec un titre foncier, la terre s'acquiert principalement par la famille et le lignage, avec l'intervention à un niveau supérieur des chefs traditionnels et des collectivités territoriales décentralisées. Ces trois types d'acteurs qui gèrent le foncier au niveau local font partie des conseils de gestion des centres de formation. Il s'agit qu'ils soient actifs dans l'installation et l'insertion des jeunes sortant des formations.

Concernant les deux métiers – exploitants et entrepreneurs -, comme 90 % de la production agricole viennent de la petite exploitation, on forme des *exploitants* qui vont s'appuyer sur les ressources familiales pour créer leur exploitation, tandis que les *entrepreneurs* prendront une option capitaliste dans des filières données en ayant recours à d'autres financements que ceux de leur famille. C'est un nouveau type d'agriculture et les lois de compétitions économiques interviendront. C'est le choix du gouvernement de s'appuyer sur le contexte existant pour régler le problème de la souveraineté alimentaire.

Concernant les 4 900 jeunes que les territoires nous ont envoyés en formation dans la perspective de s'installer, 4 000 ont accès au foncier et prévoient plutôt des productions végétales tandis que les quelque neuf cents autres qui sont sans terre ne rêvent pas de palmeraies : ils ont tous opté pour les productions animales de type porc et volaille. De plus, si les territoires ont moins besoin d'agriculteurs dans l'avenir et s'il y a des activités en amont et en aval de la production, les centres se positionneront aussi sur ces métiers.

– **M. Bréhima Dembélé, Coordinateur national de l'Association des Organisations Professionnelles Paysannes (AOPP) au Mali**

M. Dembélé explique qu'il a une lecture « paysanne » du programme AFOP et souhaite revenir sur quelques points en apportant ses propres orientations :

- Au delà des compétences, du foncier et des moyens économiques dont vous avez parlé,

quels sont les principaux problèmes que vous prévoyez que les jeunes formés vont rencontrer pour s'installer ?

Dans la discussion qui précède, l'accent a beaucoup été mis sur le foncier mais je pense que cela va au delà : notamment, quel va être l'ancrage du projet économique individuel du jeune au sein de sa famille ? Car le jeune formé n'est pas le seul enfant de sa famille. Dans le même sens, de nombreux projets ont échoué au Mali, au Bénin et ailleurs quand ils sont allés chercher des jeunes diplômés pour les aider à s'installer dans d'autres régions sans prendre assez en compte leurs contextes familiaux. La *dimension familiale* me semble majeure dans le processus d'installation. Il y a à mon avis un gros besoin de sensibilisation/animation longue auprès des familles.

- Il est aussi important de valoriser *le statut de l'agriculteur* avec une sécurité sociale, un milieu rural suffisamment développé et favorable pour que les jeunes s'installent.

- De plus, pourquoi ne pas orienter le programme vers des jeunes qui ne sont pas en recherche d'emploi, ni en recherche de diplôme, mais qui préfèrent rester sur place et s'installer. Ils seront moins susceptibles de changer de secteur d'activité et s'ils ont suffisamment de ressources, ils auront un effet important dans le développement rural local... Car, à l'opposé, AFOP réfléchit pour avoir une passerelle entre le dispositif de formation des moniteurs, c'est à dire les animateurs qui encadrent les jeunes dans les centres, et le système d'enseignement classique. Cela élargit les opportunités pour les moniteurs mais cela se fait au détriment du système de formation agricole alors que les jeunes exploitants issus des centres vont rester dans le métier... Selon lui, tout l'accent devrait être mis sur les jeunes des centres.

- Au sujet des contenus de formation, j'ai cru comprendre qu'elles étaient techniques et économiques mais y a-t-il des modules portant sur les questions politiques ? Les problèmes de l'agriculture dans nos pays sont des problèmes de choix d'orientation politique. Former des jeunes qui connaissent la place des politiques publiques dans le développement, qui maîtrisent les enjeux et qui vont être force d'influence me semble aussi extrêmement important.

– **M. Souleymane Sarr, responsable des formations à l'Agence Nationale de Conseil Agricole et Rural (ANCAR) au Sénégal**

- Il y a bien là tout un débat entre « exploitant » et « entrepreneur ». Ce qu'il y a de plus important, c'est bien la petite exploitation familiale qui produit 90 % de l'alimentation et des exportations agricoles. En introduisant l'entreprenariat, on pensait que la production et la productivité allaient augmenter comme si la chose allait de soi. On parle maintenant d'agrobusiness, de nouvelles formes d'exploitation, mais il faut attendre de voir ce que cela va donner. Mon idée est d'alerter nos collègues sur ce point et de faire nôtres ces idées.

- Concernant les charges de fonctionnement, il a été dit que pour aller de l'avant et pérenniser les résultats du programme AFOP, il faut que l'Etat prenne en charge le fonctionnement des centres et écoles car les investissements auront été réalisés. Mais pour que les infrastructures fonctionnent, ce sont aussi des charges énormes pour payer les enseignants, maintenir les bâtiments, couvrir les frais de vie de certains élèves, faire fonctionner les équipements et l'exploitation du centre ou de l'école.... Il y a un piège possible...

Il ne s'agit pas seulement de construire les infrastructures et de croire que l'Etat garantit leur fonctionnement. Nous avons tous été dans des centres et écoles de formation et avons tous vécu les arbitrages de l'Etat : en cas de problèmes budgétaires, c'est la forma-

tion professionnelle agricole qui est souvent la première à être délaissée. Elle est vite mise de côté et oubliée au profit de l'enseignement général, de l'enseignement supérieur, de l'enseignement technique... Il en est de même des collectivités locales décentralisées. Il est donc très important de prendre en compte la nécessité de couvrir les dépenses de fonctionnement des centres *en générant des ressources* : activités de production de produits, de biens et de services (y compris de conseil et de consultance), formation continue des professionnels (personnels des services agricoles mais aussi producteurs), etc. Ainsi il s'agit d'innover pour sortir des sentiers battus de l'appui budgétaire de l'Etat et créer des ressources à partir de la mobilisation des moyens – surtout - humains disponibles au niveau des centres et écoles.

– **M. Khalid Belarbi, chef du Service DEFIS-IRC de Montpellier SupAgro, sur le défi majeur et récent d'intégrer le volet insertion des jeunes au sein d'AFOP-2**

Il faut rappeler ici qu'il n'était pas question d'insertion dans AFOP-1 et que cela mettait tout le monde à l'aise. Le programme s'inscrivait dans la formation de masse : renforcer les capacités des jeunes et répondre aux préoccupations des agriculteurs, étant entendu que la formation a pour but, soit de résoudre un problème, soit d'accompagner les apprenants dans l'accomplissement de leur projet.

La fonction « insertion professionnelle » était dévolue à ACEFA (« Amélioration de Compétitivité des Exploitations Agropastorales »), le programme frère d'AFOP financé par le même bailleur, l'Agence française de Développement (AFD). C'est ACEFA qui, avec un gros budget, s'occupe des structures des exploitations : capital, terre, travail... C'est ACEFA qui est en charge du soutien aux investissements et de l'accompagnement des agriculteurs. Mais ce travail a été fait au niveau des Groupes d'Initiative Commune (les GIC), et non au niveau des individus.

Il y a un an, en octobre 2011 – c'était au moment d'une mission réalisée dans le cadre du consortium d'assistance technique au programme AFOP -, la décision a été prise *par l'AFD* d'intégrer le volet installation dans AFOP-2 après force réflexion car tout le monde sait bien qu'il y a peu d'exemples de réussite. L'insertion ne se décrète pas, le processus de dévolution de l'exploitation aux jeunes est complexe, et permettez-moi de résumer que cela se saurait si le développement passait par les projets... Cela étant dit, il est également clair qu'après le processus d'ingénierie de la formation (analyses, outils, démarches, réalisations...), le volet insertion est *la préoccupation de tous les pays*. AFOP-2 a donc décidé de relever ce grand défi et cela constitue une gageure. Car jusqu'ici, comme une sorte de voie royale, AFOP-1 s'est occupé uniquement de rénover le dispositif national de formation et de préparer les jeunes à l'insertion – ce qui est déjà un chantier majeur en soi ! -, en laissant la charge de l'insertion des jeunes formés à d'autres programmes. Réaliser l'insertion constitue un enjeu majeur pour AFOP-2 comme a insisté le ministre en discours d'ouverture de cet atelier et il ne faudrait pas se loupier car tout le monde observe et attend pour critiquer...

Enfin, pour élargir la réflexion, il y a une dichotomie certaine entre renforcement du capital humain et accompagnement des structures d'exploitation ; la question est comment faire le lien entre les deux sans pour autant transformer les centres des MINADER/MINEPIA, sous rénovation AFOP, en « guichets » pour le financement de projets d'installation...

– **Réponse de Pierre Blaise Ango, coordinateur national d'AFOP**

Les centres et les écoles, même s'ils ne produisaient rien en matière de formation, conti-

naient à bénéficier du Budget d'investissement public (BIP). Maintenant qu'on ait rénové ou pas, les centres et les écoles continuent à recevoir des subventions publiques. La question est dans la réorientation du BIP de façon efficace. Si les investissements sont faits et que le personnel est formé, les charges d'exploitation des établissements resteront l'unique défi. Mais elles font partie du budget de l'Etat car elles sont incluses dans le budget que le MINADER et le MINEPIA envoient à l'assemblée.

En ce qui concerne la différence entre centre et école, ce sont deux instruments créés par l'Etat pour des formations liées aux pré-requis des apprenants :

- *centre* pour les producteurs avec des formations modulaires de quelques jours aux techniques dites modernes à l'époque ; AFOP a élargi cet instrument aux formations post-primaires initiales tout en rénovant la formation continue ;

- *écoles* pour le personnel des services publics, l'ensemble de ceux qu'on appelait, toujours à l'époque, les encadreurs du développement agricole : agents techniques d'agriculture et agents techniques d'élevage, techniciens d'agriculture et techniciens d'élevage, techniciens supérieurs, des ingénieurs et des techniciens vétérinaires ; AFOP appuie la rénovation de certains de ces parcours et a seulement ajouté le niveau entrepreneur agricole qui est une logique des moyens de l'exploitations plus élevés ;

Nous n'avons jamais dans le dispositif public, en dehors des maisons familiales rurales (MFR) appuyées par des subventions, tenté l'installation.

AFOP, c'est donc rénover le contenu, rénover les infrastructures et remettre la machine en route. Maintenant, on nous demande de nous débrouiller pour installer nos jeunes formés. C'est une patate chaude qu'on nous a refilée comme on dit de façon familière et peut-être que nous nous brûlerons les doigts avec... Mais nous ne serons alors pas les premiers et je peux vous assurer qu'à un prochain atelier du réseau FAR, nous aborderons l'insertion et nous tirerons des leçons de notre expérience, fût-elle une semi-réussite ou un échec...

– **Recommandation de M. Emile Wobenso²⁷, Cameroun, de réfléchir sur l'inscription de l'insertion professionnelle au sein même de la formation**

On a dit que la formation se limite à faire acquérir des compétences par les apprenants. Ne serait-il pas temps, dans le cadre du réseau FAR, de réfléchir à une formation qui ne se limiterait pas à la compétence et qui inclurait l'insertion ?

D'ailleurs, l'insertion est un serpent de mer avec des aspects économiques, sociaux, culturels... Il y a par exemple bien des jeunes dont les parents vieillissants ont des plantations de cacao : s'ils peuvent hériter de quelques hectares de plantation de leurs parents, alors ils sont déjà insérés et la formation serait de construire les compétences pour développer cette exploitation. Les jeunes seraient alors en même temps exploitants et apprenants.

– **Question de M. Dominique Poussou, de la délégation malgache, sur le financement :** Où est le mécanisme de pérennisation du financement de la formation continue des agriculteurs au Cameroun et quelle serait l'implication de la profession dans ce mécanisme ?

– **Réponses et conclusion de Pierre Blaise Ango, Cameroun :**

- C'est l'objet du partenariat avec ACEFA qui va commencer en janvier 2013.

- AFOP est en réflexion sur les démarches et les outils. L'objectif est de vous faire réflé-

²⁷ De la direction pédagogique de la Coordination Nationale des Ecoles Familiales Agricoles du Cameroun (CNEFAC).

chir, voire de bousculer les repères... Si on va sur le marché mondial les mains vides, c'est qu'on part acheter ; mais si on y va avec quelque chose à vendre, on achète mais on oblige aussi les autres à nous acheter. Nous sommes donc vraiment preneurs des observations et des questionnements des uns et des autres – particulièrement après les visites de centres et écoles de formation demain - pour que nos pays changent d'attitude face à l'agriculture et ses métiers et en fassent un secteur vraiment prioritaire.

**→ Ecoute des débats sur le site du réseau :
document sonore « 20nov12_4..._Débat » en 3 parties (4c, 4d et 4e)**

7. Rencontres avec les acteurs dans cinq établissements de formation appuyés par le programme AFOP

7.1. Présentation et organisation des visites

Objectif

Il est d'identifier comment la mise en œuvre du dispositif AFOP se déroule sur le terrain : actions réalisées ou en cours, organisations mises en œuvre et outils utilisés.

Modalités

Les participants se répartissent en deux groupes, l'un allant autour d'Ebolowa, l'autre de Sangmelima²⁸, le principe étant que chaque groupe puisse visiter au moins deux niveaux de formation parmi les quatre observables pendant cette journée²⁹.

Le groupe désigne un animateur³⁰ et un rapporteur par sous-groupe. La synthèse sera faite le soir au retour des visites et la restitution des travaux, le troisième jour de l'atelier.

Les formations observées

Quatre parcours de formation conduisant à autant de métiers définis par des référentiels ont été observés dans cinq des huit établissements de la région sud appuyés par le programme AFOP. Il s'agit de :

- **Moniteur** (« Mon ») au Centre de Professionnalisation des Moniteurs (CPM) de Zoum à 15 km de Sangmelima ; c'est un centre public de formation des formateurs de niveau « exploitant agricole » (postprimaire ou secondaire), d'où le terme de « moniteur »³¹ ;
- **Exploitant agricole** (« EA ») à l'Ecole d'Agriculture Adventiste (EAA) d'Avebe-Sangmelima, donc un centre privé – confessionnel en l'occurrence - de niveau secondaire formant des hommes et des femmes qui se destinent à gérer des exploitations familiales³² ;
- **Entrepreneur agro-pastoral** (« EAP ») à l'Ecole Technique d'Agriculture (ETA) de Sangmelima et au Centre de formation de la Station aquacole d'Ebolowa ; ce sont deux centres publics postsecondaires destinés à former des jeunes de niveau « technicien » à la conduite de moyennes ou grandes exploitations. Il est à noter que, dans les discours et orientations politiques, ces jeunes sont parfois dits agriculteurs ou entrepreneurs agricoles « de seconde génération » et l'agriculture qu'ils pratiqueront est (déjà) qualifiée de

²⁸ Ebolowa, capitale de la région sud, est située à 165 km au sud de Yaoundé et Sangmelima, chef-lieu du département Dja et Lobo, se trouve à 185 km au sud-est de Yaoundé.

²⁹ Le deuxième groupe allant à Sangmelima a été séparé en deux sous-groupes afin de visiter l'un, un **centre** de formation (établissement de niveau postprimaire ; ici l'EAA), l'autre, une **école** (établissement de niveau post-secondaire ; ici, l'ETA).

³⁰ Rôle de l'animateur : « aider » et non « présider ».

³¹ Le programme AFOP préfère réserver le terme de formateur aux formateurs de niveau supérieur qui devront être formés par l'enseignement universitaire.

³² Ainsi on parle aussi parfois d'*Exploitant agricole ou agro-pastoral familial* (EAF) pour ce métier ; mais ce qualificatif de « familial » n'a pas été retenu par AFOP car il est interprété comme « traditionnel » dans l'environnement camerounais où l'expression à la mode est « entreprenariat agricole » (*cf. infra*).

« moderne », à moins que ce soient leurs (futures) exploitations...³³.

- **Conseiller agro-pastoral** (« ADAP »)³⁴ au Collège Régional d'Agriculture (CRA) d'Ebolowa ; c'est un centre public de formation de niveau « technicien supérieur ».

Proposition d'une grille de lecture

La question posée à chaque groupe est :

Comment analysez-vous la mise en œuvre du dispositif AFOP sur le terrain ?

Pour ce faire, les participants devront pouvoir apporter des éléments de réponses aux questions suivantes, informations qui seront nécessaires pour le travail en groupe lors du 3^e jour de l'atelier :

- Comment la demande économique et sociale a-t-elle été prise en compte ?
- Comment les finalités et objectifs poursuivis par les personnes qui entrent en formation – les « apprenants » -sont-ils pris en compte et quels sont les dispositifs institutionnels et les démarches d'ingénierie mobilisées pour l'expression de ces finalités et objectifs ?
- Dans quelle mesure, aux yeux des différentes catégories d'acteurs concernés, les finalités et objectifs des apprenants sont-ils pris en compte dans leur diversité/complexité ?
- Comment les objectifs de formation sont-ils déclinés en objectifs pédagogiques ?
- Quelles sont les démarches et les outils mis en place dans les centres et les écoles ?
- Comment les processus et les outils d'apprentissage sont-ils imaginés pour être adaptés aux différents publics visés ?
- Où en est l'état de la réflexion par rapport à l'insertion des futurs formés ?
- Qu'est-ce qui marche bien ou moins bien ?
- Quels enseignements les acteurs du dispositif en tirent-ils ?

7.2. Région de Sangmelima (Groupe 1)

Sites visités (cf. supra pour les niveaux de formation)

- 1- Centre de Professionnalisation des Moniteurs (CPM) de Zoum ;
- 2- Ecole Adventiste d'Agriculture (EAA) d'Avebe-Sangmelima ;
- 3- Ecole Technique d'Agriculture (ETA) de Sangmelima.

³³ Nous ne rentrerons pas ici dans le débat de la pertinence de ces concepts. Il est toutefois nécessaire de savoir que la volonté politique est actuellement très orientée vers la promotion de l'agriculture dite de seconde génération afin d'augmenter la production et d'assurer la souveraineté alimentaire nationale. Cette « modernisation » du secteur agropastoral camerounais devrait se faire grâce à une utilisation accrue des facteurs de production tels que les machines agricoles, les engrais, les pesticides, les semences ou races améliorées, l'alimentation des animaux ... et l'on parle aussi de « développement des moyennes et grandes exploitations agricoles » (cf. *Note d'information sur le MINADER*, 2012, 4 p., citée par A. Njoya, à la section « Orientations politiques agricoles actuelles », p. 22-23, de son excellente étude au Cameroun, *Analyse comparée des processus de mise en œuvre et de transformation des dispositifs de formation agricole et rurale dans trois pays d'Afrique*, octobre 2012). On aura alors compris que les autres agriculteurs et agricultrices – qu'on dit, soit en passant, « vieillissants » -sont donc considérés comme « de première génération »...

³⁴ ADAP pour « Agent de Développement Agropastoral ».

Méthodologie proposée par l'animateur et le rapporteur du groupe et limites

La restitution est faite en deux parties :

- Présentation sommaire des informations clés des entretiens avec les acteurs de terrain ;
- Analyse des informations déclinée en (i) points forts, (ii) points faibles et (iii) propositions éventuelles.

L'analyse est limitée du fait que le temps ne nous a pas permis de visiter plusieurs centres de même fonction pour être en mesure de faire des comparaisons, ni dans chaque centre de rencontrer les principaux acteurs impliqués dans le dispositif de formation, notamment les agriculteurs référents d'une part et les représentants des collectivités locales et des organisations de producteurs agricoles d'autre part.

Par conséquent il n'a pas été possible de recueillir toutes les informations dans la grille d'observation proposée par les organisateurs de l'atelier.

7.2.1. Centre de Professionnalisation des Moniteurs (CPM) de Zoum

Brève présentation

Le centre recrute et forme pour le compte de cinq zones géographiques des moniteurs. Deux promotions d'élèves moniteurs sont actuellement en formation.

La première promotion compte 65 élèves moniteurs dont 34 femmes et 31 hommes tandis que la deuxième en compte 45 dont deux venant de la partie anglophone du Cameroun.

La deuxième promotion comprend actuellement 13 femmes contre 32 hommes. Le directeur a confirmé toutes les informations relatives à :

- (i) la conception du dispositif de formation,
- (ii) l'organisation pédagogique et les outils d'accompagnement de la mise en œuvre de la formation au niveau de l'établissement telles que présentées hier.

Constats et suggestions

| Domaines | Points forts | Points faibles | Notes ou propositions |
|---------------------------------|--|--|--|
| Organisation pédagogique | Centrée au niveau de la Direction du projet qui assure une veille par rapport à la qualité des personnes devant intervenir dans la formation mais aussi de leurs prestations | Cette forte concentration de l'organisation pédagogique au sommet réduit le directeur dans le rôle d'exécutant ayant peu de pouvoir réel de décision Par contre il assure à la fois les fonctions d'ordonnateur, d'intendance, direction des études et de préfet de discipline Absence d'une équipe de direction | Veiller à ce que, comme prévu dans la mise en œuvre d'AFOP2, soit installée une équipe de direction avec plus de pouvoir dans l'organisation pédagogique |
| Pratique de l'alternance | L'alternance introduite dans la formation des moniteurs crédibilise la formation | Cette alternance devra aller au-delà de l'exercice d'accompagnement des exploitants en cours de formation | |

| | | | |
|---|---|--|--|
| | | et prendre en compte des aspects relatifs au contenu de leur formation | |
| Pertinence du dispositif en termes de finalité | Planification des objectifs quantitatifs de moniteurs à former | L'impact de leurs interventions auprès des exploitants agricoles en termes (i) d'installation réussie et (ii) d'amélioration de la productivité agricole et de la réduction de la pauvreté reste l'indicateur le plus pertinent de la mesure de l'efficacité externe du dispositif | Il faudrait plus de temps pour apprécier les résultats |
| Éléments de coût de la formation des moniteurs | La prise en charge des différents acteurs est un élément important de motivation, de stabilisation du dispositif de formation | Pérennisation du dispositif à l'extinction du projet, Le principe de cogestion devra être bien précisé | |

7.2.2. Ecole Adventiste d'Agriculture (EAA) d'Avebe-Sangmelima

Brève présentation du centre

C'est un centre confessionnel de formation qui, avant d'intégrer le projet AFOP faisait de la formation classique. Dans le cadre d'AFOP, le centre compte actuellement 4 monitrices et 34 apprenants dont 7 filles. Le Pasteur fondateur du centre est cosignataire du partenariat avec AFOP. Il est co-gestionnaire de la formation sous la tutelle d'un conseil de gestion constitué de 15 membres, synthèse des différents acteurs directement ou indirectement bénéficiaires du projet de formation.

➤ Points forts remarquables

- Présence d'un conseil de gestion qui fonctionne apparemment,
- Travail en équipe soudée entre le Directeur et ses monitrices,
- Monitrices bien formées et très motivées par rapport à leur travail,
- Apprenants apparemment disciplinés et tout aussi motivés comme leurs formateurs,
- Organisation du tutorat aussi bien au niveau des monitrices que pour les apprenants,
- Bonne organisation du travail entre les responsables du centre (monitrices surtout) et les référents que nous n'avons pas eu l'occasion de rencontrer,

➤ Points faibles remarquables

- Risque d'influence de la doctrine religieuse sur le caractère laïc de la formation,
- Viabilité économique du centre à l'extinction du projet qui finance aujourd'hui plus de 80 % du budget de fonctionnement à l'exception du salaire du Directeur,
- Le mécanisme de recrutement consistant à proposer des sujets de concours au plan national paraît peu pertinent au regard de la pratique en cours sur le terrain,
- Surcharge de travail des monitrices qui, à terme risque d'éteindre leur efficacité : elles sont sur plusieurs segments d'activités,
- La non-rémunération des référents peut à terme mettre à mal leur participation dans le fonctionnement du dispositif,

- Faible implication des organisations professionnelles dans la gestion du centre,
- Faible niveau d'équipement du centre,
- Le projet d'évolution du centre envisagé par le directeur peut handicaper la durabilité du partenariat avec AFOP

7.2.3. Ecole Technique d'Agriculture (ETA) de Sangmelima

Le compte rendu de visite n'a pas été inclus. On pourra toutefois se reporter au document sonore sur le site du réseau (cf. fin de ce chapitre).

7.2.4. En guise de conclusion

Au total au terme de cette visite de terrain nous avons pu constater :

- 1- Une parfaite adhésion des acteurs de terrain à la philosophie du projet et à son mécanisme de fonctionnement,
- 2- Une détermination forte des différents acteurs rencontrés à réussir le projet,
- 3- Une volonté d'ancrage territorial du projet

Il existe donc des éléments très intéressants de la démarche et du processus de mise en œuvre du projet pouvant intéresser les pays demandeurs de rénovation de leur dispositif de formation agricole et rurale. Une inconnue reste à quel coût...

7.3. Région d'Ebolowa (Groupe 2)

| | Centre de formation de la station aquacole | Collège Régional d'Agriculture (CRA) d'Ebolowa |
|-------------------------------------|--|--|
| Profil de la formation | Exploitants agricoles et aquacoles (entrepreneurs privés) | <ul style="list-style-type: none"> – Conseiller en développement de l'agropastoralisme – Spécialiste de la coopération |
| Création | Ecole locale créée et greffée sur la station aquacole pour la formation des exploitants agricoles et aquacoles | Centre régional réhabilité avec un changement de profil |
| Besoins | Objectifs nationaux et locaux : sécurité alimentaire, rajeunissement de la main d'œuvre, amélioration du niveau de vie, chômage | Objectifs nationaux et régionaux : sécurité alimentaire, développement de l'agro-pastoralisme, développement de petites et moyennes entreprises, chômage |
| Demande | Formulée par les services de l'Etat, les autorités locales et la population locale | Formulée par les services de l'Etat, les mairies, les entreprises |
| Recrutement des apprenants | <ul style="list-style-type: none"> – Information : Eglises, mairies, radios... – Sélection des candidats sur concours (écrit et oral), appréciation de la motivation et des projets initiaux des apprenants (niveau « Certificat d'Etudes Primaires »/CEP) | <ul style="list-style-type: none"> – Recrutement pour les candidats de niveau Baccalauréat – Ouverture sur les pays voisins : Gabon, Tchad et Centrafrique |
| Principales caractéristiques | <ul style="list-style-type: none"> – Durée : 2 ans – En alternance (15 jours / 15 jours) : centre/référents | <ul style="list-style-type: none"> – Durée : 2 ans – Résidentielle avec un stage d'un mois en fin de formation |

| | | |
|------------------------|---|---|
| de la formation | <ul style="list-style-type: none"> – Equipe pédagogique : 4 moniteurs, plan stratégique de formation validé avec les référents, ajustement du plan selon les acquis des apprenants lors de leurs séjours chez les référents et selon le calendrier agricole – Possibilité de changement des projets initiaux selon les aptitudes et la maturité entrepreneuriale des apprenants | <ul style="list-style-type: none"> – Equipe pédagogique : 8 formateurs y compris l'animateur pédagogique – Référentiel pédagogique basé sur un référentiel des métiers (équipe AFOP) – Matrice des compétences (champs de compétences..., ruban de formation...) |
| Certification | En cours de définition | Technicien (« B1 ») - Technicien supérieur (« B2 ») |
| Insertion | Montage de projet et proposition de financement attendu du projet AFOP | <ul style="list-style-type: none"> – Recrutement : Etat, mairie, entreprises privées – Création d'entreprises |
| Points forts | <ul style="list-style-type: none"> – Dynamique pédagogique (moniteurs, apprenants, référents) – Formation des apprenants chez des référents polyvalents (développement des capacités – vision) – Forte implication et motivation des référents dans la formation | Grande implication de l'équipe pédagogique dans le processus de formation (travail d'équipe) |
| Points faibles | <ul style="list-style-type: none"> – Abondant inexplicé de certains apprenants en cours de formation – Aucune appréciation du coût de la formation/ candidat – Doubte sur la pérennisation de la formation (moniteurs) | <ul style="list-style-type: none"> – Attente de recrutement (Etat, mairies,...)/initiative de création d'entreprises – Aucune appréciation du coût de la formation/ candidat |

→ On pourra écouter les restitutions des deux groupes sur le site du réseau :

- Présentation du 1^{er} groupe : « 22nov12_5a_Restit-Visite_Groupe 1 »
- Présentation du 2^e groupe : « 22nov12_5b_Restit-Visite_Groupe 2 »

7.4. Synthèse des présentations et résumé des débats

L'idée n'était pas de faire une analyse critique des centres et écoles, encore moins une évaluation, mais de retenir **ce qui peut être utile à savoir et à prendre en compte pour rénover les dispositifs de formation agricole et rurale dans les différents pays** dont les représentants participent à l'atelier. De plus, comme tout centre ou école, y compris ceux visités, a certainement des problèmes spécifiques (de gestion, de fonctionnement, de positionnement dans son territoire...), il est demandé aux personnes souhaitant poser des questions ou réagir d'en rester à des commentaires s'appliquant à l'ensemble des établissements. Cela n'empêche bien évidemment pas d'avoir des remarques ou des questions précises.

La séance animée par Mme Francine Rasolofonirina (Madagascar) a été organisée autour des six points suivants qui ressortent des restitutions des deux groupes de visite, avec à chaque

fois la tentative d'identifier les **forces** –nombreuses, c'est certain ! - et les **faiblesses** – plus ressenties que démontrées, il faut bien le dire, et qui sont de fait souvent des hypothèses, des interrogations ou des propositions :

1. L'organisation pédagogique des programmes de formation :

Elle repose essentiellement sur la coordination nationale du projet dont la qualité est indéniable – autrement dit l'organisation pédagogique est centralisée – mais on a aussi remarqué la forte implication des moniteurs et des monitrices³⁵ dans l'élaboration de plans de formations qui sont ajustés selon les centres et les contextes.

Cela dit, si les concepts sont globalement très bien appropriés par les équipes, on a eu l'impression d'entendre parfois une répétition des idées et des termes sans réelle maîtrise (ruban, module, compétence...). Il serait important d'en faire le suivi pour que les équipes, après l'élaboration des projets d'établissement, après la formation des administrateurs des écoles, après la formation des moniteurs, etc., maîtrisent les outils qui ont été mis à leur disposition.

De façon générale, si le staff pédagogique est très compétent et très professionnel comme cela semble être le cas dans les établissements visités soutenus par AFOP, alors la formation est très consistante et réussie. Mais si les équipes sont moins fortes, alors le contenu devient moins bon. On insiste au cas où cela ne serait pas ainsi que les formateurs soient formés, accompagnés, soutenus par des « spécialistes-matière », des « méthodologues »...

Concernant les directeurs des centres et écoles, ils ont peu ou pas de pouvoir de décision dans le domaine pédagogique (ils ont surtout un rôle de gestion administrative et financière de leur établissement) ; le Centre de Professionnalisation des Moniteurs (CPM) de Zoom n'a pas non plus d'équipe permanente mais seulement des vacataires³⁶. Il pourrait être utile que les directeurs de centres puissent, d'une part, être plus autonomes en matière pédagogique et d'autre part, assurer des cours et participer au suivi de l'alternance afin de ne pas être détachés de cette facette de leur métier.

2. Les méthodes pédagogiques avec la mise en œuvre de l'alternance :

Le principe de l'alternance est appliqué tant aux jeunes qu'aux moniteurs en cours de formation ; il est *bipolaire* pour les seconds (une semaine comme élèves en Centre de Professionnalisation des Moniteurs et une semaine comme formateurs en Centre de formation des Exploitants Agricoles/EA) et *tripolaire* pour les premiers (la même semaine en centre de formation des EA que les moniteurs puis l'autre semaine chez le référent ou chez la famille). Il est entièrement adopté avec une dynamique très forte des acteurs, un engagement évident à tous les niveaux.

Ce principe devrait même certainement aller au delà de la période de formation (incluant l'accompagnement du projet professionnel) pour *prendre en compte l'insertion* (voir ci-dessous le sixième et dernier point de cette section).

Cela dit, c'est un système qui existe dans de très nombreux pays et repose beaucoup sur les *référents*. Or d'une part, des contraintes apparaissent avec le temps : disponibilité à

³⁵ Les formateurs et formatrices dans les centres.

³⁶ Il a été rappelé que les CPM sont des structures qui n'existaient pas et qu'on ne pouvait pas les créer en donnant toutes les responsabilités à la base. Il convenait d'abord d'accompagner leur co-construction avant de pouvoir les rendre autonomes par la suite. L'image est donnée qu'il a fallu commencer par voler un œuf avant de prévoir de voler un bœuf ! En outre, les CPM devraient évoluer pour devenir des centres de ressources lors de la deuxième phase d'AFOP.

accueillir des stagiaires toute l'année, démotivation possible ; et d'autre part, il nécessite des moyens (en temps, en transport...) pour suivre individuellement les stagiaires dans les exploitations.

Or si les référents ont actuellement une forte motivation dans la formation des jeunes, la pérennisation de leur savoir-faire et de leur travail pourrait être un souci après AFOP. Devraient-ils avoir un statut formel et lequel ?

Enfin, en ce qui concerne l'évaluation des compétences des moniteurs et monitrices, on s'est demandé si leur évaluation prenait en compte leur capacité d'accompagnement des jeunes en alternance (chez le référent ou dans leur famille).

3. La gouvernance des centres et écoles :

Les éléments suivants ont été notés ou débattus :

- Les centres privés sont liés par contrat avec le programme AFOP.
- Il y a des conseils d'administration partout mais les OP y sont faiblement représentées. De plus, si les apprenants y ont bien un représentant, il est possible qu'il y soit peu actif et finalement peu porteur des interrogations de ces condisciples. Il serait donc surement utile – et nécessaire - d'aider certains représentants à apprendre à mieux représenter leur communauté.
- On se doit de s'interroger sur le rôle de la gouvernance des centres (donc des conseils d'administration, d'orientation ou de gestion) pour *assurer la concordance entre l'amont et l'aval du dispositif* : autrement dit d'un côté, le diagnostic pour sélectionner les jeunes à former et de l'autre, les possibilités d'insertion des formés dans le tissu économique, sachant que les agro-industries peuvent évoluer très vite... Lier l'amont et l'aval de la formation, c'est proposer des formations stratégiques – économiques et techniques - qui accompagnent le développement socio-économique du territoire et du pays.

4. Le recrutement des apprenants des centres et écoles :

Il y a un examen écrit coordonné au niveau national et passé dans les différentes régions, puis un entretien oral de la responsabilité des centres et écoles ; cela a des avantages et des inconvénients :

- Les sujets sont uniques et les résultats sont donc comparables ; cela ouvre vers l'extérieur (avec des conventions possibles avec les pays de la région) mais cela pourrait biaiser les objectifs de développement local si des jeunes très motivés échouent à cet examen.
- Lors des entretiens, chaque centre prend le temps de connaître les projets personnels et a une certaine flexibilité pour évaluer la motivation des candidats. Il semble donc que l'entretien prime sur les résultats écrits.
- Est-ce nécessaire de continuer le recrutement en deux étapes et ne peut-on pas laisser l'initiative aux centres d'organiser le tout ?

5. L'organisation du dispositif national :

Les points suivants ont été relevés :

- Les certifications sont encore en cours de définition.
- Les indicateurs d'efficacité sont à identifier et il serait bon d'y inclure des évaluations qualitatives.
- L'appréciation des coûts de la formation : elle n'existe pas encore que ce soit pour la formation des formateurs et celle des élèves. Ce à quoi il a été répondu que c'est le

rapport coût-bénéfice – le retour sur investissement – qu’il est intéressant de calculer mais qu’il faut attendre une ou deux années pour connaître l’impact des formations.

- Les problèmes de la gratuité des formations et de la prise en charge des apprenants dans les centres (1 000 francs CFA par élève et par jour) se posent pour la pérennité du dispositif après le programme AFOP. Il faudrait certainement que les apprenants participent à leur propre prise en charge à la fois dans un souci de pérennité du dispositif et de responsabilité individuelle. Ainsi même sans projet, les gens s’engagent et le système continue. Sans imposer cela, il conviendrait d’y réfléchir sinon, si on essaye de mettre en place cela dans quelques années, ce sera trop tard car les gens diront que ce n’était pas comme cela au début...

6. L’accompagnement des projets professionnels et le rôle des familles dans l’insertion des jeunes :

Ce point a été naturellement ajouté et est devenu majeur à la fin des débats même si, répétons-le ici, l’insertion socioprofessionnelle et l’installation des jeunes formés seront des volets d’activités de la seconde phase d’AFOP. Un participant a d’ailleurs fait remarquer que, si l’insertion n’a pas été une activité d’AFOP-1, la finalité du programme n’en reste pas moins une meilleure qualification professionnelle pour une meilleure insertion. Les questionnements exprimés ont été sur les thèmes suivants :

- Il semble que les stagiaires comptent énormément sur AFOP pour financer leurs projets d’installation ; dans le même sens, les futurs EAP (Entrepreneurs agropastoraux) et ADAP (Conseillers agropastoraux) semblent viser les subventions comme moyens et la fonction publique comme métier alors qu’ils sont recrutés en fonction de leur projet professionnel. L’esprit d’entreprise semble donc encore très peu visible, très peu développé...
- Il convient de bien distinguer deux types de jeunes à former : ceux issus du milieu agricole ayant des acquis professionnels et économiques (connaissance du terroir, terres en propriété, etc.)³⁷ et ceux sans moyens même s’ils ont un projet au départ (et dont on doit vraiment se poser la question de la faisabilité). L’Etat doit faire un choix rigoureux de la cible. Si c’est le renouvellement des agriculteurs vieillissants, alors c’est le premier cas des jeunes qui vont reprendre l’exploitation de leurs parents. Mais dans tous les cas, l’Etat devra mettre tout en œuvre pour la réalisation de sa politique, donc y consacrer des moyens ; autrement dit : « pas de formation sans cible et sans moyens » et « pas d’insertion sans accompagnement humain, matériel et financier ».
- Pourquoi ne pas impliquer les institutions de micro-finance (IMF) pour qu’elles comprennent dès maintenant ce qui se fait dans les centres et qu’elles accompagnent plus tard les projets des jeunes... Le foncier donné par les familles ne suffira sûrement pas et il faudra des ressources financières.
- Le lien entre les jeunes en cours de formation et leurs parents agriculteurs : peut-être les jeunes en centre de formation ne veulent-ils pas ou ne peuvent-ils pas s’installer dans l’exploitation de leurs parents... Est-ce que la formation encourage cela, ce qui serait alors un modèle qui conduit à créer de nouvelles exploitations en parallèle à ce

³⁷ Cas du programme de formation en deux ans dans les Centres de Promotion Rurale(CPR) du Burkina Faso au bout duquel les participants recevaient un « kit » d’installation, soit comme agriculteur (avec un équipement de labour), soit comme artisan (matériel pour débiter comme menuisier, couturier, coiffeur, etc....).

qui existe et basées sur le capital, le marché et la rentabilité économique³⁸... ? Ce à quoi il a été précisé que dans la zone visitée par les participants, la règle est qu'à la mort du père, *toutes* les terres soient distribuées à *tous* ses enfants – six en moyenne, parfois jusqu'à dix... - qu'ils s'installent ou qu'ils ne s'installent pas. Le jeune venant dans le centre ne peut donc pas s'installer sur l'exploitation de son père. Il va devoir créer sa propre exploitation, qu'elle soit familiale ou d'un autre modèle. Cela ne fait toutefois pas de son rêve de s'installer un modèle d'agriculture extérieure... Maintenant si le père doit décider avant sa mort de donner des terres à l'enfant qui va au centre de formation, il doit donner à tous –on a été confrontés à cette question avec AFOP où la donation de terres au cadet a impliqué de donner à tous ses aînés ! Le jeune qui s'installe doit alors nécessairement créer son exploitation, entrant lui-même dans une logique de succession avec ses propres enfants.

- Le système promu par AFOP –peut-être cela va sans dire ou cela n'a pas été dit assez clairement - est bien l'agriculture familiale. Si les jeunes en formation d'EA (Exploitant agricole) parlent de plusieurs millions de francs CFA pour s'installer, c'est qu'ils envisagent autre chose et qu'ils se sont possiblement trompés de formation... AFOP encourage plutôt une installation progressive. L'entreprenariat agricole dont on a parlé ne concerne pas le capital de départ mais la capacité d'imagination et d'initiative...

D'autres points ont également été soulevés au cours des débats tels que :

- **Le rôle de la famille dans l'installation progressive des jeunes :**

Le rôle de la famille est assez peu ressorti dans les établissements visités : la famille est censée être un partenaire d'AFOP comme il nous été dit en présentation plénière mais les moniteurs nous ont aussi confié qu'ils évitent d'envoyer les jeunes en alternance chez eux car ils craignent qu'ils ne fassent rien. Pourtant les familles ont un rôle social et économique pour préparer les jeunes (participation à la motivation du jeune et à l'élaboration de son projet) et pour faciliter son insertion (cession d'une parcelle familiale et subventions aux besoins en attendant les premières récoltes). Dans un tel modèle d'installation progressive, les parents ont un rôle majeur à jouer.

- **La prise en charge des aspects socioculturels dans la formation dans les centres :**

Les apprenants viennent du milieu rural, non des villes. Développer les aspects socio-culturels et socio-éducatifs de la formation leur permettrait d'encore mieux s'adapter à leur milieu de travail, donc d'y rester, de le faire vivre et de le faire évoluer. C'est un point très fort du dispositif AFOP. On a toutefois eu peu le temps de voir en détail comment les établissements contribuent au développement de leur territoire en mettant en place des activités autres que la formation.

- **La responsabilité de l'Etat : faire vivre les centres de formation dans le cadre d'une politique agricole cohérente³⁹**

³⁸ De 5 à 30 millions de francs CFA nécessaires pour s'installer selon les jeunes interviewés pendant la visite d'un centre de formation, soit de 7 500 à 45 000 euros. Un questionnement a été soulevé : le programme n'est peut-être pas encore allé au bout de sa réflexion sur la question du modèle d'exploitation promu car ce serait alors en opposition au modèle familial défendu par les OP et par le Réseau des politiques agricoles en Afrique (rattaché à la conférence des ministres chargés de l'agriculture d'Afrique de l'Ouest et du Centre), à savoir l'agriculture familiale à moderniser progressivement...

³⁹ Interventions de leaders d'OP qui donnent leur « vision paysanne de la chose » selon leurs propres mots.

Comme c'est justement le « cœur » du programme, sa raison d'être, il faut y faire très attention. Certains centres se sont d'ailleurs plus ou moins créés ou orientés autour d'AFOP. Le dispositif actuel est bâti sur le programme.

Que deviendront ces centres dédiés aux exploitants après AFOP ? Quelle est leur viabilité ? L'Etat doit prendre ses responsabilités.

Il ne faut d'ailleurs pas nécessairement penser que les centres ont pour but d'assurer l'insertion des jeunes. Et s'il y a des dispositifs pilotes d'insertion, ils seront alors à l'échelle du programme. Or il faut d'autres outils de politiques : la réforme agraire pour donner accès au foncier, le crédit agricole, l'organisation des marchés... Et surtout des politiques agricoles nationales cohérentes. Ce n'est pas un projet qui va régler la création d'un fond national de développement agricole ou d'une banque.

Mais c'est à travers ces outils que les sortants des centres de formation s'installeront ou s'inséreront dans la vie économique... ou même continueront le rêve camerounais s'il y a des passerelles vers les niveaux supérieurs de formation !

– **M. Mamouda Njouonkou, animateur général de l'atelier, en clôture des débats :**

Nous venons de vivre une expérience et de la partager. Il y a un adage chez moi qui dit que l'oiseau que vous voyez voler a d'abord essayé plusieurs fois de prendre son envol, ce que vous n'avez pas vu parce que vous n'y étiez pas à ce moment-là. Il y a un autre adage dans mes origines : lorsque vous voyez un chien qui mord un os très dur et qui veut le broyer, qu'a-t-il de particulier dans son attitude ? Il a un œil fermé. Le secret pour y arriver, pour vaincre, c'est aussi de fermer un œil !

Comme l'oiseau, il faut prendre le temps d'apprendre à voler et comme le chien, nous allons fermer un œil à AFOP-2 au Cameroun et nous espérons que nous aurons le dessus sur l'installation et l'insertion socioprofessionnelle !

→ Ecoute des débats sur le site du réseau :
documents sonores « 20nov12_5c_Débats » (principalement la partie 1 mais existe également une partie concernant le Cambodge et une partie finale)

En conclusion, si les réflexions, les questions et les propositions n'ont pas toutes été pertinentes, le débat n'en a pas été pour autant moins riche. Il s'avère ainsi *a posteriori* que les principaux éléments participant à la construction d'un dispositif de formation, en l'occurrence indéniablement *efficace* - répondant bien à ses finalités – et *intégrateur* – en lien avec son environnement économique, social et culturel – dans le cas du programme camerounais analysé, ont été passés en revue. Il est aussi remarquable qu'outre la question récurrente de l'emploi des sortants, des éléments multidimensionnels complexes et difficiles à prendre en compte tant à l'échelle du dispositif qu'à celle des centres et écoles aient été soulevés comme le lien de l'établissement avec son territoire, le rôle de la famille des jeunes en formation et les aspects socioculturels des formations.

8. Créer ou rénover un dispositif de FAR : éléments de réflexion et de démarche (travaux de groupe)

Après être passé de l'échelle du *dispositif* de formation illustré par l'expérience camerounaise le premier jour à l'échelle des *centres et écoles* le deuxième jour, nous revenons à l'échelle nationale en demandant aux participants d'identifier les « incontournables » d'un dispositif de FAR

8.1. Introduction et organisation de la séance

Objectif

L'objectif est en continuité avec celui des visites de centres et écoles faites la veille, à savoir : identifier, à partir de l'analyse du dispositif du programme AFOP sur le terrain, les actions qui ont été mises en œuvre, les organisations et les outils, pour construire ou rénover un dispositif de formation.

Répartition en groupe

Les participants sont répartis en trois groupes de cinq pays comme suit (les représentants d'un même pays restent ensemble) et désignent un animateur et un rapporteur :

1. Burkina Faso, Cambodge, Guinée, Mali et Tchad ;
2. Algérie, France, Madagascar, Maroc et Tunisie ;
3. Bénin, Cameroun, Côte d'Ivoire, Haïti et Sénégal.

Point de vocabulaire

Il est nécessaire de préciser les définitions de trois expressions régulièrement employées tout au long de cet atelier et spécialement dans cette partie :

- **Plateforme de concertation** : c'est une organisation qui permet à l'ensemble des acteurs intéressés par la FAR de se réunir pour discuter sur la mise en œuvre des formations agricoles et rurales dans leur pays. C'est donc un outil de réflexion et d'échanges, pas un instrument institutionnel ou de gouvernance.
- **Dispositif de formation** : c'est l'ensemble des ressources qui sont mises en œuvre (centres, personnes, approches, méthodes...) pour répondre à une finalité donnée - former un grand nombre de jeunes ruraux et d'agriculteurs dans le cas d'AFOP.
- **Processus de mise en œuvre du dispositif de formation** : ce sont les éléments et les différentes étapes qui vont permettre de construire le dispositif ; par exemple, faut-il commencer par réunir les acteurs, par élaborer une SNFAR, par monter un premier centre de formation et l'évaluer ? Faut-il avoir un modèle préalablement conçu et l'appliquer ou à l'inverse, avoir une démarche itérative avec des avancées, des retours en arrière, des recommencements... ?

Cela dépend des contextes et des échelles. Le programme AFOP a fait plutôt le choix d'un processus national sectoriel et d'une « co-construction chemin faisant » (cf. § 1.2).

Question à réfléchir et à répondre

Forts des acquis de la première journée de l'atelier – la présentation d'AFOP - et des visites effectuées la veille ou deuxième jour de l'atelier, la question posée aux trois groupes est :

Quels enseignements pouvez-vous tirer de l'analyse du dispositif camerounais AFOP en terme d'actions à mener pour rénover ou construire un dispositif de formation agricole et rurale dans votre pays ?

8.2. Grille d'animation et de réponse proposée

Il s'agit de faire la synthèse rapide de la situation des pays du groupe en identifiant avec suffisamment de précision les caractéristiques des pays pour éviter une synthèse trop générique.

La **grille suivante** sera utilisée afin d'en déduire les points communs, les invariants, ou encore en d'autres termes, les « incontournables », les « incomparables », susceptibles d'être des enseignements utiles pour l'ensemble des pays.

On notera aussi les éléments spécifiques qu'on ne retrouve pas ailleurs, qu'il faut prendre en compte indépendamment dans chaque pays et surtout ne pas proposer dans d'autres contextes.

| | |
|--|--|
| Contexte du pays : Les points remarquables, les ministères impliqués, les acteurs incontournables... | |
| Le dispositif de FAR : Existence d'un dispositif national, et si oui quelle gouvernance, quelles spécificités... | |
| Les besoins/demandes concernant le dispositif de FAR : Construction ou reconstruction, ajustement, réorientation, restructuration, adaptation, consolidation, élargissement, redéploiement, crédibilité, reconnaissance... | |
| Les conditions à réunir pour enclencher un processus de rénovation du dispositif (Exemples : implication des acteurs clés, renforcement des capacités, lien avec la politique agricole, financement, etc.) | |
| Quels sont les freins identifiés pour rénover le dispositif ? | |
| Quels sont les leviers sur lesquels agir pour rénover le dispositif ? | |
| Les différentes étapes à mettre en place pour enclencher le processus de rénovation | |
| Les acteurs : Qui sont-ils et quel rôle peut leur être donné dans l'orientation, la conception, la gouvernance, la réalisation, le suivi, l'évaluation... ? | |

8.3. Synthèse des travaux du groupe 1 : Burkina Faso, Cambodge, Guinée, Mali, Tchad

| | |
|---|--|
| <p>Con- texte du pays</p> | <p>Burkina Faso (BF) :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Existence d’une stratégie de formation agricole et rurale (SNFAR) en cours d’élaboration (prémices en 2004, puis arrêt du processus jusqu’à 2011) – Existence d’écoles et de centres de formation publics et privés, lycées techniques d’agriculture, universités... – Principaux ministères concernés : Agriculture – Elevage – Jeunesse – FP et Emploi – Acteurs importants : Etat, OP, société civile, ONG, privés, PTF <p>Mali :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Existence d’une stratégie et d’une politique de la formation agricole incluse dans la LOA (Loi d’Orientation Agricole) mais elle n’est pas opérationnelle – Principaux ministères concernés : Agriculture – Elevage – Pêche – Education – Environnement et Assainissement. – Acteurs importants : Etat, société civile, profession agricole, secteur privé, PTF <p>Guinée :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Existence d’une « Lettre de politique de l’emploi, de l’enseignement technique et de la formation professionnelle » – Principaux ministères concernés : Emploi, Enseignement technique et Formation professionnelle (ME-ETFP) – Enseignement supérieur et recherche scientifique (MERRS) – MinAgri, Elevage, Pêche et Aquaculture – Jeunesse et Emploi des jeunes – Acteurs importants : Etat et OP (CNOP, CONEG, CONAPEG...) <p>Tchad :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Existence d’une loi sur le système éducatif global mais pas sur la FAR – Principaux ministères concernés : Agriculture – Elevage – Principaux acteurs : Etat, ONG, OPA, opérateurs privés de formation – avec dispersement de tutelle <p>Cambodge :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Pas de cadre réglementaire mais coordination par le MinAgri – quasiment pas de formation initiale des jeunes à part dans l’enseignement supérieur (public et privé) mais presque uniquement de la formation continue des jeunes et des adultes en activité – Principaux ministères concernés : ministère de l’Agriculture, de la Pêche et des Forêts, ministère de l’Emploi et de la FP, ministère de l’Education, de la Jeunesse et des Sports – Principaux acteurs : Etat (avec 3 ministères), ONG en convention avec le MinAgri, projets, coopératives, opérateurs privés de la formation |
| <p>Dispo- sitif de FAR</p> | <p>BF/Tchad : Existence d’un dispositif national mais dont la gouvernance est sectorielle (agriculture et élevage)</p> <p>Guinée : Existence de deux dispositifs nationaux : un au niveau du ministère de l’Enseignement supérieur et l’autre au niveau du ministère de l’Emploi et de l’EFTP</p> <p>Mali : Existence d’un dispositif national mais dont la gouvernance est sectorielle</p> <p>Cambodge : Plusieurs dispositifs, le tout coordonné par le MinAgri :</p> <ul style="list-style-type: none"> – dispositif de l’enseignement supérieur (universités et écoles nationales supérieures) – dispositif de formation des jeunes du MinAgri (dans les centres de développement agricole formant des vulgarisateurs communaux) – dispositif d’initiation agricole dans les établissements d’enseignement secondaire général du ministère de l’Education (une ½ journée de formation agricole par semaine) |

| | |
|--|---|
| | <p>pour tout le cycle secondaire)</p> <ul style="list-style-type: none"> – système national de vulgarisation bien développé en charge de la coordination des acteurs et de la formation des producteurs et des vulgarisateurs – dispositifs des ONG, des coopératives, des prestataires privés... |
| Be- soins/ Deman- des | <p>Tchad : Besoins en termes de renforcement du dispositif</p> <p>Mali : Besoins de rénovation du dispositif et de son renforcement</p> <p>BF : Besoin de renforcement du dispositif</p> <p>Guinée : Besoin de rénovation et de renforcement du dispositif</p> <p>Cambodge : Besoin d'un cadre réglementaire – besoin de restructuration basée sur la demande</p> |
| Condi- tions à réunir | <p>Partout (sauf Cambodge) :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Identifier les acteurs concernés – Permettre et encourager la communication active des acteurs – Relancer la concertation public/privé (tous les acteurs) <p>Cambodge : Définir un cadre réglementaire</p> |
| Freins iden- tifiés | <p>Partout (sauf Cambodge) :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Le manque de volonté politique des gouvernements ET le manque d'engagement des acteurs, notamment des professionnels et des OP – Le manque de communication entre les acteurs <p>Cambodge :</p> <p>La priorité politique est d'améliorer le système de vulgarisation mais pas de créer un dispositif national de formation agricole - Les rôles des composantes du dispositif de FAR ne sont pas clairs – Les universités agricoles publiques remplissent mal leur rôle de formation du personnel des directions techniques en charge de la formation (directions nationale et directions provinciales)</p> |
| Leviers sur lesquels agir | <p>Partout (sauf Cambodge) :</p> <ul style="list-style-type: none"> – La création d'un cadre de concertation entre acteurs – L'information/la conscientisation/la sensibilisation des citoyens – Le plaidoyer/le lobbying des décideurs – L'accompagnement des actions de concertation |
| Diffé- rentes étapes du pro- cessus | <p>Partout (sauf Cambodge) :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Réalisation d'un état des lieux et identification des principaux acteurs – Mise en place d'un noyau dur (sorte de « task force ») – Elaboration d'un programme – Mise en place et accompagnement du programme <p>Cambodge : Définition d'un cadre réglementaire – Restructuration/rénovation du dispositif</p> <ul style="list-style-type: none"> – Formation des animateurs – Signature de conventions entre secteurs public et privé – – Mise en place d'un système de suivi-évaluation |

8.4. Synthèse des travaux du groupe 2 : Algérie, France, Madagascar, Maroc, Tunisie

Etat des lieux :

- Une structure de la formation agricole assez similaire au Maroc, en Tunisie, en Algérie et en France avec un dispositif relativement bien cadré sous la houlette d'un ou deux minis-

tères principaux : Agriculture et Enseignement supérieur⁴⁰.

A Madagascar, la formation est « éclatée » entre de nombreux ministères.

- Importance du système public au Maroc, en Tunisie et en Algérie.
A Madagascar, importance du système privé que l'on retrouve également en France mais où les organismes de formation privés sont sous tutelle du ministère de l'Agriculture contrairement à Madagascar.

Freins identifiés :

Pour les cinq pays :

- Nécessité de concertation accrue entre les acteurs de la formation.
- Lien à développer entre les structures privées et l'Etat.
- Inadéquation entre l'offre de formation et les débouchés sur le terrain.
- Difficultés d'insertion/installation, notamment en matière de foncier.
- Manque d'attractivité de la profession agricole.
- Cadre juridique incomplet : travail à faire par exemple sur le statut des formateurs.
- Implication insuffisante des organisations professionnelles.
- Insuffisance de financement.

Leviers existants :

- Existence dans la plupart des pays de comités inter-ministériels.
- Existence de politique de développement : Plan Maroc Vert (PMV), Politique du Renouveau Agricole et Rural (PRAR) en Algérie...
- Existence de programmes sectoriels nationaux : DIVECO de l'UE (Programme de Diversification de l'Economie) en appui aux secteurs de l'agriculture, de l'industrie agroalimentaire et du tourisme en Algérie, FORMAPROD du FIDA (Formation Professionnelle et Amélioration de la Productivité Agricole) pour Madagascar...
- Présence de la coopération internationale.

Seuls deux freins ou éléments à améliorer ont été abordés dans ce groupe⁴¹ :

1^{er} frein ou élément à améliorer : la concertation entre les différents acteurs

Maroc :

- Au niveau de la base, beaucoup d'actions entre acteurs mais c'est au niveau institutionnel que des choses restent à faire : financement, réglementation, certification.

Madagascar :

- Existence d'un comité interministériel qui doit générer un comité national décliné en comités régionaux.
- Il existe également un cadre de concertation pour les bailleurs.
- Importance du réseau FARMADA pour susciter l'émergence des acteurs.
- Le problème de l'accès à la recherche pour les centres commence à être pris en compte avec l'émergence d'une plateforme de recherche.

⁴⁰ Si on comprend la FAR en général, alors d'autres ministères transversaux ou sectoriels sont impliqués : Formation professionnelle, Artisanat, Tourisme, etc.

⁴¹ La France n'a pas été traitée dans ce qui suit.

- La délégation malgache insiste sur le fait qu'une concertation au niveau des ministères ne peut pas suffire et qu'il faut nécessairement des plateformes nationales de dialogue.

Tunisie :

- Au niveau de la formation initiale, une concertation existe entre les deux ministères concernés.
- La situation est moins claire au niveau de la formation continue.
- Une importante réflexion est en cours à ce sujet.

Algérie :

- CRAFAT (Comité de Coordination de la Recherche Agronomique et Forestière et de l'Assistance Technique au secteur agricole⁴²) : c'est une plateforme des instituts techniques dans l'objectif de fédérer les actions et de mettre les intervenants en synergie.
- Il existe également des actions visant à intégrer des formateurs issus de milieux professionnels et plus largement de mieux intégrer les OP dans le dispositif de FAR.

2^{ème} frein ou élément à améliorer : l'installation/l'insertion**Madagascar :**

- Plusieurs initiatives se sont succédé sans donner les résultats attendus. Actuellement deux projets existent : FORMAPROD sur la formation professionnelle et l'amélioration de la productivité agricole et PROJERMO qui va travailler sur la sécurisation foncière pour les jeunes entrepreneurs.

Algérie :

- Il existe plusieurs dispositifs : accès à la mise en valeur par la concession de terre et l'octroi de prêts à remboursement différé.
- Il existe également des aides pour les chômeurs de plus de 35 ans, des micro-crédits qui bénéficient surtout aux femmes en milieu rural. Toutes ces aides sont subordonnées à des programmes de formation.

Maroc :

- Il existe plusieurs dispositifs tous liés à l'obtention d'un diplôme. Existence également de politiques d'insertion pour les jeunes promoteurs.
- Existence d'enquêtes de suivi des jeunes diplômés qui permettent d'avoir une idée assez nette de l'insertion des jeunes.

Tunisie :

- L'insertion est inégale selon les formations (aucun problème d'insertion pour les pêcheurs par exemple)
- Parmi les outils : Banque tunisienne de développement (ne demandant pas de garantie)
- Sociétés de mise en valeur des terres : leur action est subordonnée au recrutement de jeunes diplômés.

⁴² Il s'agit d'un comité national créé en 2009 et de huit comités régionaux de coordination (CCRAFAT).

8.5. Synthèse des travaux du groupe 3 : Bénin, Cameroun, Côte d'Ivoire, Haïti, Sénégal

Remarque

Contrairement aux deux autres groupes qui ont traité l'ensemble des pays représentés, les membres du troisième groupe ont décidé de ne traiter que deux pays - la Côte d'Ivoire et Haïti -, sachant d'une part, que le Bénin et le Sénégal ont des contextes similaires fondés sur l'élaboration d'une Stratégie Nationale de Formation Agricole et Rurale (SNFAR) et d'autre part, que le Cameroun avait été suffisamment traité par ailleurs au cours de l'atelier.

| Thématique | COTE D'IVOIRE | HAÏTI | OBSERVATIONS |
|--|---|---|--|
| Con- texte | <ul style="list-style-type: none"> - Economie basée sur l'agriculture - Transition générationnelle - Offre d'un million d'emplois permanents - Zone agro-écologique adaptée pour des filières comme le café et le cacao - 4 millions de demandeurs d'emplois à insérer - Implication de plusieurs ministères dont celui de l'agriculture et de l'enseignement supérieur - Comme acteurs, il y a l'Etat, les privés (confessionnels et laïcs et société civile : OP et ONG) | <ul style="list-style-type: none"> - Conditions agro-écologiques favorables à la culture maraîchère et fruitière - Proximité de marchés importants (USA) - Risque de crise alimentaire née due à la forte pression démographique (10 millions d'habts sur 28 000 km², soit de l'ordre de 350 habts/km²) - Implication du Ministère de l'Agriculture et de celui en charge de la formation professionnelle - Comme acteurs, surtout l'Etat mais aussi, les PTF et les centres de formation privés (confessionnels et laïcs et société civile) | <ul style="list-style-type: none"> - Implication des collectivités locales de plus en plus forte dans tous les pays - Emergence des OP et des ONG dans les pays d'Afrique |
| Dispositif | <ul style="list-style-type: none"> - Deux écoles régionales d'agriculture - Un institut national de formation professionnelle agricole (avec plusieurs centres) - Plusieurs écoles supérieures d'agriculture - Les centres de métiers ruraux (CMR) dans les villages | <ul style="list-style-type: none"> - Des écoles publiques d'agriculture - Initiatives privées et confessionnelles - Une école d'ingénieurs agronomes | Les 3 niveaux de formation producteur-technicien-supérieur existent avec peu d'accent mis sur les niveaux post-primaire et secondaire : nécessité de renforcer ces 2 niveaux pour une formation de masse |
| Be- soins/ De- mandes | <ul style="list-style-type: none"> - Ressources humaines « à réactualiser » (enseignants, formateurs, encadrement, producteurs...) | <ul style="list-style-type: none"> - Besoin urgent de techniciens moyens | Nécessité de prendre en compte les autres éléments de la chaîne de valeurs agricoles* autres que la production |

| | | | |
|--------------------------------------|--|--|---|
| Condi- tions à réunir | <ul style="list-style-type: none"> – Définition d'une nouvelle vision de l'agriculture débouchant sur les processus de rénovation des dispositifs de formations agricoles et rurales à partir des expériences existantes dont les CMR | <ul style="list-style-type: none"> – Définition d'un plan directeur de la formation de niveau moyen – Implication des PTF et synergie avec les autres acteurs de la formation pour de meilleures formulations et harmonisations des curricula de formation | |
| Freins | <ul style="list-style-type: none"> – Décalage entre des discours politiques cohérents et des pratiques de faible prise en compte de la FAR – Non prise en compte des ménages ruraux qui portent la production nationale | <ul style="list-style-type: none"> – Problèmes fonciers – Forte pression démographique | |
| Leviers | <ul style="list-style-type: none"> – Formation des ménages ruraux – Redéfinition des profils de formation des cadres et techniciens d'appui/d'accompagnement | <ul style="list-style-type: none"> – Formation massive des techniciens d'appui/d'accompagnement pour l'appareil d'Etat – Meilleure redéfinition des modalités de distribution des terres | Meilleures implications des familles dans les prises de décision et orientation |
| Diffé- rentes étapes | <ul style="list-style-type: none"> – Faire le bilan diagnostique et la capitalisation des expériences – Organiser la concertation entre les acteurs sur le rôle de la FAR pour définir la SNFAR | <ul style="list-style-type: none"> – Faire le bilan de la situation générale et des expériences pour définir la FAR et son rôle dans le développement agricole | |

Note :

* : Abrégée « CVA » ; il s'agit d'intégrer tous les aspects de la chaîne de valeur, de l'approvisionnement en intrants à la commercialisation aux différents échelons en passant par la post-production (stockage, transformation et conditionnement).

9. Créer ou rénover un dispositif de FAR : quelques principes (essai de synthèse des travaux de groupe)

Même si l'exercice de synthèse n'a pas été fait faute de temps pendant l'atelier et que les résultats sont hétérogènes avec un seul groupe de travail ayant rempli la presque totalité de la grille pour les cinq pays le composant⁴³, il nous a semblé utile de proposer les éléments ci-dessous concernant les dispositifs de FAR dans les pays représentés à l'atelier ainsi qu'une typologie des pays avec ce que nous proposons d'appeler « un effet géopolitique ».

9.1. Onze éléments à prendre en compte depuis le contexte du pays jusqu'aux étapes du processus de rénovation

1. **Il y a un ou plusieurs dispositifs de FAR dans tous les pays sans exception** mais le fait est qu'on a rarement discuté en détail, *primo*, de sa constitution et de ses spécificités, *secundo*, de ses limites thématiques et de ses frontières géographiques.

Il faut d'ailleurs rappeler ici l'ambiguïté de l'expression « formation agricole et rurale » qui combine approche sectorielle – l'agriculture - et approche géographique – le milieu rural⁴⁴. Dans ce qui suit, nous continuerons à nous référer à la FAR comme l'ont fait les organisateurs de l'atelier et les participants alors qu'il serait plus exact de parler d'enseignement et formation agricole.

2. **Le développement du ou des dispositifs nationaux est très variable, avec une part relative du secteur privé également très variable.**

Cela dit, si on retrouve les trois mêmes grands niveaux de formation partout – postprimaire (formation de producteurs, d'ouvriers peu qualifiés), secondaire (formation d'ouvriers spécialisés, de cadres moyens, de techniciens...) et postsecondaire ou supérieur (formation de techniciens supérieurs, d'ingénieurs, de vétérinaires, etc.) -, en revanche les flux totaux sont généralement **très faibles** à l'échelle des pays⁴⁵ et souvent **assez déséquilibrés** en faveur des formations supérieures. La nécessité de renforcer les deux premiers niveaux de formation a été soulignée dans plusieurs pays.

⁴³ Ainsi on devra noter qu'aucun groupe n'a proposé de réponse à la dernière question concernant l'identification et le rôle à donner aux acteurs dans l'orientation, la conception, la gouvernance, la réalisation, le suivi et l'évaluation. C'est selon nous autant par manque d'approfondissement et de projection dans un domaine peu maîtrisé (représentation paritaire, démarche de négociation donc d'arbitrage, copilotage et co-gestion...) que par manque de temps.

⁴⁴ Cf. *Promouvoir les connaissances, compétences et qualifications critiques pour le développement durable de l'Afrique : comment édifier/concevoir une réponse efficace des systèmes d'éducation et de formation ?* que nous avons coordonné, 2012, p. 24-25.

⁴⁵ Souvent quelques milliers au plus de sortants annuellement, mais c'est souvent l'effectif total qui est de quelques milliers, sauf en France où l'enseignement agricole représente de l'ordre de 50 % du budget du ministère de l'Agriculture et l'effectif total est de l'ordre de 414 000 apprenants en 2011-12 (174 000 élèves de l'enseignement technique de la Quatrième au BTS/Brevet de Technicien Supérieur Agricole, 16 000 étudiants dans l'enseignement supérieur long, 36 000 apprentis en formation initiale dont 750 dans le supérieur et 188 000 stagiaires de la formation professionnelle continue, d'après *Enseignement agricole. Le dossier de rentrée 2012*, DGER, Paris, 2012).

- 3. Le dispositif national** – ou les dispositifs - **de FAR dépend rarement d'un seul ministère** – ne serait-ce qu'à cause de la répartition quasi systématique entre les deux tutelles de l'Agriculture et de l'Enseignement supérieur – mais le **ministère chargé de l'Agriculture est très souvent prépondérant**. Lorsque le ministère chargé de l'Élevage est séparé de celui de l'Agriculture, ce qui est le cas partout en Afrique subsaharienne et à Madagascar étant donné les enjeux territoriaux et pastoraux, **la coordination interministérielle existe partout**, y compris avec des ministères non sectoriels comme ceux chargés de la Formation professionnelle, de l'Emploi, de la Jeunesse, de l'Aménagement du Territoire, de la Défense...
- 4. Les acteurs autres que l'Etat sont importants partout sans exception**, les OP arrivant en premier également partout et pouvant selon les cas et les pays être considérées comme des organismes de formation extrêmement professionnels, parfois plus que d'autres prestataires de formation.

Soulignons à ce sujet que le rôle des organisations de producteurs (OP) dans les établissements d'enseignement et de formation est **extrêmement variable** – de très souvent très faible ou nul à promoteur ou fondateur comme les collèges agricoles de FIFATA à Madagascar en passant par la participation systématique à la présidence du conseil d'administration dans les lycées agricoles publics en France –, selon la finalité, l'histoire et le statut de ces établissements.
- 5. Il y a nécessité d'aller plus loin que la seule coordination entre ministères** : sont demandées partout la concertation et la coordination entre les principaux acteurs au premier rang desquels est la profession agricole. Il ne s'agit pas seulement de constituer des institutions et des réseaux efficaces d'appui *aux* professionnels (coordination des services à l'agriculture et des instituts techniques) mais des **instances et des réseaux d'appui avec les professionnels** du secteur agropastoral.
- 6. Il y a presque partout des projets nationaux de développement agricole**, qui sont, sauf exception, sur financement extérieur et dans lesquels la formation professionnelle est le plus souvent une composante (Algérie et Sénégal) mais est aussi parfois la finalité principale du projet (Cameroun et Madagascar). Les impacts sont très variables – et pas encore connus au Cameroun et à Madagascar où les projets sont en cours – et l'on doit noter la difficulté de formuler des projets centrés sur la FAR, y compris dans les plans nationaux de développement agricole et d'appui à l'agriculture.

Pourtant on le verra en section 6.6.2 suivante, c'est très souvent après coup seulement qu'on dresse le constat de la nécessité que les producteurs acquièrent un certain niveau de qualification et de savoir-faire pour permettre la rentabilité des investissements effectués. On redécouvre alors l'intérêt de la formation agricole et rurale comme levier du développement national, ce qu'elle est certes mais pas seulement car c'est aussi bien sûr un outil de cohésion sociale et d'équité économique...
- 7. Les demandes et besoins en rénovation des dispositifs nationaux de FAR sont éminemment variables** : du renforcement et la « réactualisation des ressources humaines » (en qualité mais aussi en effectif, avec ou pas l'accent à mettre au niveau producteur) à la réorientation et la restructuration du système, en passant par l'adaptation et la « réingénierie ».

Ajoutons que la vision elle-même de la rénovation quand il y en a, doit être parfois comprise « comme un ouvrage à "démolir", à amender, à reconstruire (...) par les acteurs qui

ne doivent pas se sentir dépossédés du schéma construit de concert, souvent dans la douleur ». Qu'on veuille bien, en effet, se rappeler ici cet élément de « la construction d'une vision multi-acteurs en préalable à la mobilisation des ressources pour le renforcement des capacités des acteurs » !⁴⁶

8. Les **conditions à réunir** pour enclencher un processus de rénovation sont également assez variables et nous semblent de plusieurs ordres d'ailleurs non exclusifs :
- la **communication et le dialogue entre les acteurs** : identification des acteurs, possibilité de communication active entre les acteurs, concertation public-privé, etc.
 - le **cadre institutionnel et sectoriel global** : définitions d'une nouvelle vision de l'agriculture, d'un cadre réglementaire, d'un plan directeur de la formation, etc.
 - le **cadre juridique et réglementaire de la formation professionnelle** : statut des formateurs, statut des apprentis, lien entre les structures privées et l'Etat, etc.⁴⁷
 - le **cadre socio-technique et pédagogique** : capitalisation et valorisation des expériences réussies, recherche de modes d'apprentissage adaptés, centres « sans murs », etc.

A noter que le cadre financier et budgétaire apparaît rarement directement dans les conditions à réunir, soit que l'absence ou l'insuffisance de financement soit considérée comme un frein (*cf. infra* ; cas des pays maghrébins), soit que l'implication des PTF et la synergie entre les acteurs de formation puissent lever cette condition (cas du Cameroun).

9. Deux **freins** à la rénovation des dispositifs existent dans presque toutes les situations : **l'absence ou la faiblesse de volonté politique des gouvernements ET le manque d'engagement des acteurs, notamment des professionnels et des OP**, partout où l'enjeu est de rénover le dispositif de FAR, en Afrique subsaharienne notamment.

Les participants à cet exercice, majoritairement des binômes composés de représentants de ministères et d'OP de quinze pays, ne se dédouanent donc pas de leurs responsabilités dans la situation actuelle de la FAR dans leur pays. Et on pourrait alors se demander si le diagnostic changerait avec la participation d'autres types d'acteurs, comme les prestataires privés de formation, les employeurs et les collectivités locales. Il est en effet possible que ces derniers, dépendant directement de la qualité des formations professionnelles existantes pour se développer, s'estiment plus engagés et plus actifs que l'Etat et les OP en matière de FAR.

Sachant, de plus que les stratégies de développement existent partout, on devrait certainement aussi relever le rôle de la motivation et de la durée en place des responsables afin d'accomplir ce qu'ils se sont proposés de faire pour atteindre les objectifs planifiés... Si l'objectif n'est pas de rénover le dispositif, alors d'autres problèmes peuvent surgir : le type de formation lié à un modèle de développement agricole inadapté et/ou imposé, l'inadéquation entre l'offre de formation et les débouchés, le manque de liens entre les structures privées et l'Etat, le cadre juridique insuffisant, l'absence ou l'insuffisance de financement, le déséquilibre entre les flux de formés, etc. Deux autres freins communs, sinon partout, ayant un impact très fort sur l'attractivité de la formation agricole sont

⁴⁶ Communication de Pierre Blaise Ango et Christian Huet à la 2^e conférence internationale du réseau FAR du 19 au 23 mai 2008 à Tunis.

⁴⁷ Nous n'abordons pas ici le statut des exploitants agricoles dont l'existence légale est, au demeurant, exceptionnelle...

l'absence ou la faible reconnaissance – sociale, culturelle... - du métier d'agriculteur et les difficultés d'insertion des formés, particulièrement à cause de l'accès au foncier.

10. Les leviers identifiés pour enclencher un processus de rénovation semblent se rapporter à la fois aux conditions et aux freins précédemment définis. Parmi les éléments proposés par les participants, nous relevons :

- (i) **la création d'un cadre de concertation entre les DIFFERENTS acteurs de la FAR dans les pays** - donc allant au-delà d'une part, des coordinations existantes⁴⁸, et d'autre part, des programmes, projets et autres plans de développement avec ou sans coopération bi- ou multilatérale... ;
- (ii) **l'accompagnement des plans d'action de ces plateformes**, notamment l'information/conscientisation/sensibilisation des citoyens et le plaidoyer/lobbying des décideurs ; ces actions sont bien évidemment aussi du ressort de l'Etat et des différentes catégories d'acteurs prises individuellement ;
Remarquons ici que l'organisation faîtière des OP du Tchad, le Conseil National de Concertation des Producteurs Ruraux du Tchad (CNCPRPT), agisse dans les domaines sensibilisation-plaidoyer et information-formation. Elles promeuvent le rôle de participants actifs des OP dans l'élaboration des politiques nationales et dans la lutte contre la pauvreté par le développement des activités agro-sylvo-pastorales⁴⁹. On devrait souhaiter qu'elles deviennent actives dans l'élaboration des stratégies de formation agricole et rurale et dans la réalisation des formations...
- (iii) la nécessité d'**une plus grande implication des professionnels et des familles** des apprenants ;
- (iv) **l'amélioration de l'installation/insertion professionnelle** avec, à l'évidence, de nombreux dispositifs d'aide et de suivi – pilotes ou nationaux, cela n'a pas été précisé par les participants - ; il s'agit notamment de l'accès au foncier.
- (v) **d'autres leviers** que nous qualifierons de plus spécifiques comme : le travail de redéfinition des profils de formation, notamment des cadres et techniciens d'appui ; la formation des ruraux en général (qui fait penser à l'éducation citoyenne) ; l'augmentation des effectifs sans pour autant parler, il faut le souligner, de formation de « masse »...

En outre, l'adaptation et l'extension de la formation – autrement dit « former plus, former mieux et former autrement... » pour paraphraser une problématique agricole très commune - semblent être considérées comme des **catalyseurs** du processus de rénovation, des sortes d'auto-déclencheurs... Cela va dans le sens d'une étude récente de l'ONG « Transparency International » relative à la corruption dans l'éducation qui met en avant le fait que l'éducation est en soi une arme cruciale dans le combat contre la corruption dans l'éducation⁵⁰.

⁴⁸ En référence aux comités interministériels qui existent partout, aux liens recherche-développement et/ou vulgarisation qui existent souvent, aux coordinations inter-bailleurs qui existent parfois...

⁴⁹ Cf. présentation du CNCPRPT en partie « Autres documents » de ces actes.

⁵⁰ Cf. le rapport sur la corruption dans le monde, consacré à l'éducation (*Transparency International Annual Report 2013*) annoncé dans la *Lettre d'information de l'IIEPE* [Institut International de Planification de l'Éducation de l'UNESCO], vol. XXX, n° 2, juillet-décembre 2012, p. 9 : « Transparence : une cause à faire progresser » par Gareth Sweeney, rédacteur en chef de ce rapport.

11. On retrouve systématiquement les mêmes **étapes** à mettre en place, ce qui peut certainement se comprendre du fait que la presque totalité des pays traités par les participants sur cette partie du travail sont d'Afrique subsaharienne ; il s'agit en résumé :

- de faire un état des lieux (bilan et capitalisation des expériences) ;
- d'identifier les acteurs ;
- de mettre en place un noyau dur, sorte de « task force », pour élaborer un programme d'activités visant l'organisation de la concertation en vue de la rénovation (sur les rôles de la FAR, sur la SNFAR, etc.).

Ce sont donc là des **étapes génériques relativement simples et pratiques** qui confirment la priorité d'action actuelle du réseau international FAR.

Pour le Cambodge et Haïti, pays qui ont également été pris en compte, les étapes proposées sont, soit plus limitées (faire le bilan en Haïti), soit seulement sectorielles (cadre réglementaire, formation des formateurs, etc., au Cambodge).

En conclusion, nous souhaitons souligner la **nécessité de concertation accrue de l'Etat** avec tous les acteurs au premier rang desquels se trouvent les organisations professionnelles agricoles. S'il est bon de noter que les OP sont légitimement les vecteurs des préoccupations, des besoins, des demandes des populations qu'elles représentent⁵¹ et qu'elles sont maintenant assez systématiquement impliquées dans l'élaboration des politiques publiques de développement agricole, en revanche, les Etats doivent comprendre que les OP ont aussi à être **impliquées dans la définition des politiques de formation professionnelle agricole**, voire le plus souvent et selon le cas **dans les dispositifs mêmes de formation**. Les participants à cet atelier ont d'ailleurs clairement souligné que le manque d'engagement des acteurs de la FAR en général et des OP en particulier constitue presque partout, à l'instar de l'absence ou de la faiblesse de volonté politique, un frein à la rénovation des dispositifs. En outre, si les Etats ont tout intérêt à moyen et long termes à impliquer activement les OP, ces dernières semblent demander à exercer un rôle plutôt en **partenariat avec l'ensemble des acteurs concernés** : Etats, collectivités, prestataires de services publics et privés, bailleurs...

9.2. Trois catégories de pays - et un « effet géopolitique »...

Evidemment les contextes sont par définition propres à chaque pays. On retrouve cependant une sorte d'effet « géographique », - et donc historique, voire géopolitique... – avec successivement en ce qui concerne **les pays subsahariens** :

- des *plans d'ajustements structurels* imposés par les bailleurs internationaux dans les années 1980 et qui ont eu des conséquences désastreuses sur les appareils éducatifs agricoles, alors largement étatiques et tournés vers l'emploi dans la fonction publique ;
- les *bilans-diagnostic* des dispositifs de formation agricole conduits dans de nombreux pays dans les années 1990⁵² puis les *projets expérimentaux* d'élaboration de stratégie nationale de formation agricole et rurale (SNFAR) menés dans quatre pays, le Bénin, le Burkina Faso, le Mali et le Sénégal, dans les années 2000.

⁵¹ Elles sont porteuses des savoirs et réalités du monde rural et des types d'agriculture à développer dans les contextes en évolution (cf. par exemple notre « Note d'Infos » n° 38 de décembre 2010 suite à la rencontre du Réseau FAR avec des organisations professionnelles du monde rural à Bamako).

⁵² A commencer par la Côte d'Ivoire, puis Madagascar, le Burkina Faso, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Sénégal, le Tchad et le Togo, d'après Pierre Debouvry, « Le point sur l'élaboration des "Stratégies Nationales de Formation Agricole et Rurale" (SNFAR) en Afrique de l'ouest », sans date [ca 2004].

On remarquera à ce propos que la Banque mondiale est à l'origine de ces trois étapes : plans d'ajustement structurel, bilan des systèmes nationaux de formation professionnelle agricole⁵³, démarche de SNFAR... Et on peut se demander si certains décideurs politiques aux différentes étapes ne seraient pas encore les mêmes de nos jours ou du moins seraient les héritiers des idées de ceux qui ont gouverné à ces époques.

Ainsi nous distinguons trois catégories de pays et on peut considérer que dans les deux premières – Afrique subsaharienne et Afrique du Nord -, les enjeux à relever comme similaires et les orientations à prendre sont globalement convergentes.

9.2.1. Pays d'Afrique subsaharienne (avec ou sans SNFAR)⁵⁴

La FAR constitue un **énorme enjeu socio-économique** comme levier du développement économique national. Les organisations de producteurs participent à la définition des politiques agricoles mais sont encore peu impliquée dans l'enseignement technique et la formation professionnelle.

On peut sous-diviser ce groupe en fonction de l'existence de démarche d'élaboration de stratégie nationale de formation agricole et rurale (SNFAR) avec trois cas :

- **Pays avec SNFAR aboutie et mise en œuvre de façon très variable :**
au tout début de son application à Madagascar, à l'arrêt ou presque au Sénégal⁵⁵ et au Mali⁵⁶, deux pays qui ont pourtant des lois d'orientation agricole incluant la FAR ;
- **Pays avec SNFAR en cours d'élaboration ou non aboutie**
(donc pas encore à l'étape de la mise en œuvre) : Burkina Faso et Bénin⁵⁷ ;
- **Pays sans SNFAR mais une rénovation très variable en termes de volonté politique et/ou dans les faits :** volonté forte au Cameroun, faible ou à construire en Côte d'Ivoire et au Tchad.

9.2.2. Pays du Maghreb (avec nécessité de restructuration/évolution)

L'enseignement agricole essentiellement public et relativement bien encadré par un ou deux ministères principaux (Agriculture et Enseignement supérieur) a besoin de **restructuration/évolution**. On y constate la volonté de mieux intégrer les OP encore peu représentées dans les processus de changement en cours dans les dispositifs de FAR.

Nous proposons de caractériser brièvement la situation actuelle de chacun des trois pays comme suit :

⁵³ Avec d'autres bailleurs pour ces études tels la France (Fonds d'Aide à la Coopération/FAC), l'Allemagne (GTZ) et le Centre d'investissement de la FAO (cf. P. Debouvry, *ibid.*).

⁵⁴ On rappelle ici que le Bénin, le Cameroun et le Sénégal n'ont pas été traités par les participants. Nous avons inclus ces pays dans la mesure où les informations existent (par exemple, études FAR au Bénin et au Cameroun, communication sur le Sénégal à l'atelier...).

⁵⁵ Exactement, le projet de la Banque mondiale de 2004 concernait la *reformulation* de la SNFAR. En effet, des consultations nationales avaient déjà été menées dès 1997-99 et avaient abouti en 2000 à un arrêté de création du Comité National de Planification Stratégique de la FAR (CNPS/FAR) et à la désignation d'un Conseiller Technique en FAR (CT/FAR) auprès du Ministre de l'Agriculture (cf. communication d'A. Faye à cet atelier).

⁵⁶ Processus de SNFAR lancé en 2002 au Mali.

⁵⁷ Processus de SNFAR commencé fin 2004 au Burkina et au Bénin.

- Au Maroc, « réingénierie » du système d'enseignement technique et professionnel agricole selon l'approche par compétences (APC) en cours - sans parler du fait que la formation professionnelle touche encore peu de producteurs, la FAR, de fait, étant relativement sous-financée et élitiste – avec, parallèlement, la confrontation aux défis que pose actuellement la stratégie de développement agricole dite « Plan Maroc Vert » (PMV) lancée en 2008 en matière d'accompagnement et de conseils aux agriculteurs⁵⁸. Une évaluation est en cours et alimente une étude pour élaborer la vision stratégique du secteur enseignement technique et formation agricole. Démarrée depuis environ six mois, cette étude de bilan et prospective a été présentée il y a peu⁵⁹.
- En Tunisie, **évaluation des dispositifs de vulgarisation et de formation professionnelle agricole et de pêche** en cours depuis fin 2011, dans un contexte d'une part, de déclin d'attractivité des métiers et de la formation agricole, d'autre part, d'inadéquation des modalités de formation notamment initiale par rapport aux réalités de l'agriculture familiale, malgré la mise à niveau de plus de la moitié des centres, l'adoption de l'APC, l'approche qualité, etc. Autrement dit, c'est un inquiétant constat de crise d'effectif et de modèle qui est fait et qui confirme la nécessité d'« adapter les services de la recherche, de la vulgarisation et de la formation aux priorités de la mise à niveau et aux besoins des acteurs »⁶⁰. En plus d'évaluer les dispositifs de vulgarisation et de formation et leurs impacts sur le développement, il est attendu des auteurs de cette étude qu'ils proposent des orientations pour l'amélioration des services de ces dispositifs et qu'ils redéfinissent les missions des différents acteurs impliqués.
- En Algérie, **volonté politique affichée** de former tous les agents et professionnels impliqués dans la production agricole et dans le développement rural à travers le Programme de Renforcement des Capacités Humaines et d'Assistance Technique (PRCHAT) mis en place lors du lancement de la campagne 2010-11 par le ministère de l'Agriculture et du Développement rural. Ce volet de la « Politique de Renouveau Agricole et Rural » (PRAR) comprend un investissement conséquent dans la formation professionnelle agricole et vise à fédérer tous les acteurs engagés dans l'agriculture⁶¹. Cependant, l'adhésion et l'implication des professionnels notamment, restent à conforter et à motiver pour que la formation, indispensa-

⁵⁸ Ce défi concerne d'ailleurs tant le pilier I de promotion de l'agriculture « moderne » (parfois dite « à haute valeur ajoutée » ou d'exportation) et de « l'agrégation » que le pilier II de l'accompagnement solidaire de la « petite agriculture » (exploitations de moins de 5 ha). Mentionnons ici que la formation continue des agriculteurs, même si peu y ont accès et qu'elle n'est pas considérée comme un droit pour tous, a connu des améliorations indéniables via le système de vulgarisation publique et les initiatives de certaines associations professionnelles (cf. l'étude au Maroc de A. Ftouhi, *Analyse comparée des processus de mise en œuvre et de transformation des dispositifs de formation agricole et rurale dans trois pays d'Afrique*, 2012, résumé, p. 14 et conclusion, p. 86).

⁵⁹ C'était lors du Salon de l'Agriculture à Meknès fin avril 2013.

⁶⁰ Il s'agit de l'un des neuf axes stratégiques du développement agricole tunisien préconisés par l'étude d'« Actualisation concertée de la politique agricole » élaborée par le ministère de l'Agriculture en coopération avec l'AFD en novembre 2010. Notons en passant que le pays a aussi des stratégies sectorielles (eau, céréales, agrumes, pommes de terre...) matérialisées par les plans quinquennaux (en principe le 12^e plan sur la période 2012-2016 mais ce plan n'est pas encore défini et la Tunisie continue en programmant les budgets 2012-2013 sur des orientations dictées par la dynamique du 11^e plan sur 2007-2011).

⁶¹ Ainsi ce programme vise à mettre en réseau l'ensemble des acteurs tant internes qu'externes au secteur agricole par exemple en ce qui concerne la formation professionnelle et l'enseignement supérieur.

ble à maints égards au développement de l'agriculture algérienne, puisse accompagner tous les programmes du renouveau et devenir en quelque sorte un besoin permanent.

9.2.3. Pays à enjeux de formation professionnelle agricole différents ou moindres

Il s'agit des trois derniers pays représentés à l'atelier :

- **Vulgarisation agricole** au Cambodge (avec des exemples intéressants d'intégration de cours sur l'agriculture – théorie et pratique - dans l'enseignement général, de projets de formation-développement par des ONG et d'introduction très récente de l'apprentissage en alternance par deux MFR) ;
- **Mise à niveau et/ou formation prioritaire des techniciens moyens** (fin du secondaire) en Haïti. Il est toutefois estimé qu'il sera nécessaire de renforcer les deux niveaux post-primaire et producteurs pour une formation de masse ;
- **Adaptation de l'enseignement agricole** aux enjeux du « produire autrement » en France dans le cadre de la préparation de la « loi d'avenir pour l'agriculture, l'agroalimentaire et la forêt » en 2013. Les décideurs politiques ont mis l'accent sur la nécessaire participation de l'enseignement agricole à cette mutation et ont marqué leur urgence en donnant un délai court, alors même qu'un important exercice national de concertation et de réflexion sur l'avenir de l'enseignement agricole avait eu lieu en 2001-2002⁶²).

9.2.4. Deux facteurs majeurs et deux questions sans réponse

On remarque que ce n'est pas l'existence d'une stratégie nationale de FAR, ni même d'une loi d'orientation agricole incluant la FAR, qui est l'élément invariant des rénovations en cours. C'est bien plutôt l'existence d'abord, d'une **volonté politique réelle** (avec l'exercice public d'assurer la concertation et de tendre vers une gestion paritaire du système avec les acteurs) et, ensuite en pratique, de **moyens financiers extérieurs**.

En revanche, quel que soit le pays, les deux questions de la **concertation structurée entre acteurs** et de la **cohérence des politiques publiques** se posent. Les participants ont fait de nombreuses propositions pour répondre à la première question. En ce qui concerne la seconde, le développement agricole est généralement visé à coup d'investissements élevés dans le cadre de stratégies nouvelles et ambitieuses (PNIA et PNIASA en Afrique subsaharienne, PRAR en Algérie, PMV au Maroc...) mais la nécessité de la formation est redécouverte seulement quand l'échec se profile... Cela revient alors à préconiser que les pays aient des stratégies nationales de FAR à même de répondre rapidement et pertinemment aux enjeux variés actuels des mondes agricoles et ruraux⁶³ : donc une vision définie de façon concertée et mise en œuvre de façon à être, non seulement adaptée aux besoins des profes-

⁶² Il s'agit du « PROjet pour le Service Public de l'Enseignement Agricole » (PROSPEA) qui a mobilisé plusieurs centaines de personnes représentatives de la diversité des acteurs et a abouti à un document de quelque 3 300 pages très peu utilisé, pour ne pas dire enterré à l'arrivée du nouveau directeur général de l'Enseignement et de la Recherche (DGER) du ministère de l'Agriculture.

⁶³ On peut se référer ici à l'excellente synthèse récente de deux sociologues, Bertrand Hervieu et François Purseigle (*Sociologie des mondes agricoles*, Armand Colin, Paris, 2013), qui analysent l'éclatement des formes d'organisation sociale et économique du travail agricole en trois pôles - la famille, la firme et la subsistance - qui structurent le secteur à l'échelle mondiale et qui révèlent la diversité des mondes agricoles contemporains.

sionnels et des territoires, mais aussi à pouvoir évoluer en fonction des qualifications requises par le monde du travail. Et il convient aussi pour ce faire, pour conférer cette réactivité au système national de formation agricole et rurale, de souligner l'importance du **rattachement** à un département ministériel principal – on pense à l'Agriculture mais pas seulement, la Formation professionnelle en Guinée ou l'Education nationale au Mali pouvant être des tutelles du moment que les professionnels de l'agriculture au sens large sont inclus dans sa gouvernance et sa mise en œuvre.

10. Réactions finales des participants de l'atelier

La séance s'est déroulée à partir de la question :

**Tout ce que vous avez vu et entendu pendant cet atelier
- sur le terrain et dans les différents exposés et présentations -
suscite-t-il en vous des réflexions sur les changements
dans vos dispositifs nationaux de formation agricole et rurale ?**

Dans la mesure où les intervenants n'ont pas répété ce qu'on dit les précédents participants, l'ordre des interventions a été conservé. De plus, le facilitateur de l'atelier a fait en sorte que les représentants des trois pays nouveaux présents dans cet atelier – Haïti, Cambodge et France – puissent prendre la parole dans cette session conclusive.

→ Ecoute des réactions sur le site du réseau :
document sonore « 22nov12_7a_Réactions finales »

*- Des échanges utiles pour notre réflexion en cours sur
la formation professionnelle agricole de niveau moyen*

MM. Jean-Daniel Michel, Direction de la Formation et de la Promotion de l'Entrepreneuriat agricole, et Jean Mary MICHAUD, Directeur de l'École Moyenne d'Agriculture de Dondon, Ministère de l'Agriculture, des Ressources naturelles et du Développement Rural (MARNDR), Haïti :

Nous n'avons pas de réseau FAR mais nous avons entendu ici beaucoup d'idées qui vont nous servir pour essayer de mieux orienter notre dispositif national et aller peut-être plus vite...



En effet, plusieurs bailleurs (américain, canadien, français...) appuient la formation professionnelle agricole publique et la Banque Mondiale envisage de participer à la relance des formations en supportant les coûts de certains aménagements et de certains équipements.

En Haïti, la formation professionnelle publique de niveau moyen en agriculture (techniciens agricoles, agents agricoles, agriculteurs, recyclage de cadres...) a été stoppée à la fin des années 1980. Des initiatives privées ont relayé ce déficit avec des résultats plus ou moins mitigés en ce qui concerne la qualité des cadres moyens formés. Le dispositif fonctionne sans coordination, sans certification...

Un diagnostic récent du secteur agricole a fait ressortir le manque de techniciens de qualité et on a récemment abouti à la validation d'un Plan Directeur de la Formation Professionnelle Agricole par les différents acteurs. Une prochaine étape - début 2013 - est la définition du curriculum.

Plus que l'insertion professionnelle, c'est la formation de techniciens moyens qui est donc la priorité de notre dispositif sous la Direction de la Formation et de la Promotion de l'Entrepreneuriat Agricole (DFPEA) du ministère chargé de l'agriculture : des techniciens pour

la fonction publique mais aussi pour se mettre à leur propre compte à l'issue de leur formation.

- « Encore plus d'échanges et de mutualisation d'acquis »



Mme Aïcha Ben Slama, représentante FAR en Tunisie :

Nos pays ont des points forts et des points faibles. On souffre tous de problèmes de chômage et d'adaptation des profils de formation aux besoins des secteurs du développement agricole et rural au niveau des régions de nos pays. Nous avons aussi besoin d'améliorer les mécanismes pour adapter les formations aux postes d'emploi pour faciliter les insertions.

Il y a dans certains pays des instituts pour la formation de formateurs, pour l'ingénierie pédagogique comme l'élaboration, des programmes et des guides, qu'on ferait bien de mettre en commun. Nous voyons bien qu'il y a des expériences qu'il faut mettre à la disposition des uns et des autres

J'insiste donc pour qu'il y ait encore plus d'échange et de mutualisation des acquis des uns et des autres. On a, en Tunisie et partout, des faiblesses au niveau de la coordination entre les différents acteurs de la formation. On a également la problématique de l'insertion qui demanderait des études approfondies pour limiter l'écart entre les formations et les besoins de développement des secteurs. Enfin, je solliciterais peut-être aussi qu'il y ait un approfondissement à travers des actions pilotes et des études pour pouvoir détecter les potentialités d'échanges entre les pays, non seulement nord-sud mais aussi sud-sud.



- « Créer un cadre de concertation véritable sur la FAR »

M. Bassiaka Dao, président de la Confédération Paysanne du Faso (CPF) :

Durant ces trois jours d'échanges que nous avons eus, il y a un point qui permet d'arriver à une vision unique : la formation professionnelle agricole et rurale est une nécessité pour développer le secteur rural. Il y a lieu qu'il y ait l'implication de tous les acteurs à tous les niveaux, la participation et la contribution de chaque type d'acteurs. Voilà une conclusion assez simple pour arriver à changer fondamentalement la situation.

Nous avons vu ici le projet AFOP au Cameroun et nous avons échangé sur plusieurs dispositifs. La rénovation du dispositif camerounais est basé sur un projet avec une durée de vie et la question de réfléchir à ce qu'on fait après a été le déclencheur de la réflexion. En dehors de ce projet, que deviendront les centres, les moniteurs, les apprenants, les référents..., que fera-t-on ? Voilà ce qui a motivé nos conclusions sur le fait qu'il faut un espace de concertation pour dépasser le cadre interministériel où toutes les catégories d'acteurs doivent pouvoir évoluer et se mettre d'accord sur les choix des orientations. Et à travers ces orientations, le secteur public et de l'Etat doivent soutenir ce que les autres acteurs peuvent apporter car on a vu hier que les centres ne généraient pas de revenus et étaient budgétivores.

Notre contribution est de dire que nous sommes conscients que le projet AFOP va permettre au Cameroun de se repositionner par rapport aux enjeux de la formation professionnelle agricole et rurale. Cela interpelle les autres Etats afin de savoir ce qu'ils vont faire avant que le

projet AFOP ne prenne fin. A notre opinion, c'est au moins de créer un cadre de concertation véritable pour prendre à bras le corps et traiter le processus de FAR comme cela est le cas au Cameroun.

- Aussi le rural, le « r » de FAR...

M. Mohamed Saïdi, représentant FAR au Maroc :

Ce qui m'a frappé dans cet atelier, c'est qu'on a essayé de lier la formation agricole avec la formation rurale qui est souvent cachée derrière la première. La « FAR » qui est le titre du réseau a une signification et un avenir. C'est aussi le débat entre développement agricole et développement rural : y a-t-il une limite entre les deux car l'un entraîne l'autre ? Construire une piste ou une ligne électrique dans une zone, améliorer la production agricole ou l'organisation d'une filière, cela peut développer tout un territoire. Les deux vont de pair et il faut qu'ils aillent aussi ensemble dans la formation.

De plus, la formation doit aller au-delà de la gestion de l'exploitation agricole et des techniques de production. Il y a des métiers qui se développent sur les territoires ruraux dans et hors de l'environnement immédiat des exploitations. Il faut les intégrer dans la formation professionnelle. Il faut proposer de la formation initiale et de la formation continue aux ruraux d'abord pour développer l'économie rurale mais aussi pour permettre aux exploitants de s'occuper car ils ont souvent du temps en fonction du calendrier agricole ou parce que les surfaces exploitées sont petites et ne les occupent pas suffisamment. Il faut aussi donner la chance à ces petits exploitants d'être qualifiés sur un certain nombre de métiers car ces activités vont se faire au bénéfice des exploitations elles-mêmes.



- « Commencer quelque part la rénovation » et « pouvoir comparer »

M. Sevéïa Doungo Sana, représentant FAR au Tchad :

Nous avons mis en évidence l'importance de la formation professionnelle des jeunes et des producteurs si l'on veut résoudre dans la durée l'important problème de la sécurité alimentaire. Il faut commencer quelque part car si l'on n'avance pas quand les autres avancent, alors on recule... Cela nous permettra alors de pouvoir comparer ce qu'on a fait à ce que font les autres pays.

Les trois journées ont donc eu une importance particulière pour moi afin de voir ce qui est fait au Cameroun et de réfléchir à des éléments de rénovation du dispositif de formation au Tchad.

- Un dispositif intéressant qui nécessite l'implication de l'Etat pour l'insertion et l'installation des sortants

M. Hassen Beranen, représentant FAR en Algérie :

Même s'il faut toujours relativiser à la situation de chaque pays, de chaque région, le dispositif mis en place par le programme AFOP est très intéressant et on peut s'en inspirer. Ainsi on peut affirmer qu'il y a un très bon système de formation des moniteurs et d'alternance tripolaire centre-référent-famille.



Il y a évidemment toujours des « mais ». Par exemple, ceux qui sont appelés référents au Cameroun, c'est-à-dire des agriculteurs qui acceptent d'accueillir et de prendre en charge les stagiaires, sont parfois réticents à confier des tâches à exécuter à des jeunes en apprentissage. En effet, on touche à des choses vivantes et il peut y avoir une appréhension des référents quant à la pratique. De plus, nous avons entendu que certains d'entre eux réclament un dédommagement. Cela peut poser des problèmes à terme. Mais globalement, je le redis, le dispositif camerounais apporte des réponses aux délicats problèmes de la formation des moniteurs et de l'alternance.

Par ailleurs, la formation n'est pas une fin en soi. L'Etat doit s'impliquer fortement pour accompagner tout ce dispositif par la mise en place de mécanismes d'insertion. Ainsi il faut parler de vie après l'AFOP : le projet ne peut être viable et s'inscrire dans la durée que s'il y a un succès dans l'installation et dans l'insertion après la formation.

Je dis donc en résumé bravo pour nos amis camerounais. Ce que nous avons vu est intéressant et l'Etat doit s'impliquer dans l'insertion des gens formés.

- La place des acteurs non étatiques et l'ancrage territorial du dispositif de formation



M. Serge Merison, membre du comité technique du réseau FARMADA :

Je souhaite revenir sur deux éléments qui me semblent importants dans les échanges que nous avons eus.

Premièrement, l'Etat ne fait pas tout et ne peut pas tout faire sans les acteurs de la formation professionnelle. Il y a une obligation d'associer les différentes parties prenantes, notamment les producteurs, et de les mettre en valeur au fur et à mesure des

étapes à franchir.

Deuxièmement, l'ancrage du projet de formation doit rimer avec le développement territorial ; le Cameroun le fait et je pense qu'il a raison. Nous aussi à Madagascar, nous devons passer aux dimensions culturelles du développement et aux aspects fonciers, financiers, organisationnels... C'est quelque chose que l'on doit construire ensemble avec l'accompagnement par le réseau FARMADA de la rénovation du dispositif national de formation agricole et rurale dans notre pays.

- Des questions qui concernent aussi l'Europe et, dans tous les cas, l'accès à l'éducation des populations rurales est fondamental

Mme Hélène Coché, représentante FAR France :

Les questions que se posent les pays africains sont des questions qui existent toujours en Europe. Elles sont peut-être moins prégnantes, moins cruciales mais elles existent bel et bien. On a des solutions qui sont mises en place et qui fonctionnent mais on ne peut pas faire l'économie d'une réflexion par exemple sur l'installation, l'adéquation entre la formation et les débouchés...

Cela nous encourage à creuser les thématiques sur lesquelles on se propose de travailler avec la plateforme française FAR.

Dans ce sens, l'aspect mutualisation des expériences est important. La France peut apporter et écouter, c'est forcément intéressant. On a parlé de limite et de fin d'un projet mais on peut avoir une approche autre. En France, on valorise de plus en plus l'approche projet parce que cela empêche d'être figés et nous avons à le réapprendre. Cela met en mouvement au début et cela permet de faire le point à la fin.



M. Benjamin Duriez, Union Nationale des Maisons Familiales Rurales (UNMFREO) :

Par ailleurs, nous avons constaté que l'éducation à la citoyenneté est incluse dans la formation dans les centres – on pourrait d'ailleurs mettre un « E » devant FAR pour Education et Formation Agricole et Rurale. En milieu rural, les personnes ont droit à l'éducation et la formation professionnelle est une partie de cet ensemble.

L'insertion socioprofessionnelle des jeunes est importante car même s'ils ne s'installent pas comme agriculteurs – donc professionnellement –, les jeunes formés sont plus capables de faire des choix et donc de s'insérer socialement. Si l'Etat peut aider les jeunes par des dispositifs d'insertion et d'installation, c'est bien, mais déjà les mettre debout et leur permettre de tracer leur chemin est quelque chose de fondamental.



- Au sujet des référents au Cameroun, morceaux choisis

Intervention de M. Mamouda Njouonko, AFOP, animateur de l'atelier :

Certains participants ont soulevé la question d'indemniser les référents qui accueillent des jeunes mais cela risque de tout bouleverser. Je vous explique ce que nous ont dit des référents.

« Si je perçois une indemnité du programme AFOP, le sens de la responsabilité va se retourner. L'enfant va considérer que c'est grâce à lui que je perçois de l'argent et à ce moment le rapport de force ne sera plus le même. Il va me dire qu'il ne mange pas ceci car j'ai perçu de l'argent et qu'il veut manger cela... »

Un autre référent nous a dit : « Moi, je ne veux pas être payé. Je veux la reconnaissance sociale. Je veux qu'on reconnaisse que j'ai contribué à la formation des jeunes ».

Au Cameroun, nous avons une expérience et une réflexion sur cette question et nous cherchons à trouver un moyen de reconnaître et de récompenser le travail des référents. Ces deux morceaux choisis sont destinés à vous faire comprendre leurs attentes afin que si vous prenez cette direction dans vos dispositifs, vous ne soyez pas surpris.



- Le cas du Cambodge

Dr. Mao Minea, Vice-directeur du Département de la Vulgarisation agricole, Ministère de l'Agriculture, des Forêts et de la Pêche (MAFP), Cambodge :

Je tiens d'abord à remercier l'AFD pour nous avoir permis de participer à cet important atelier ainsi que le réseau international FAR, le réseau FARCAM et le programme AFOP. Un mot spécial aussi à notre traducteur, M. Emmanuel Aséh, aux participants pour les relations amicales et aux Camerounais pour leur hospitalité.

Nous avons beaucoup appris par ce que nous avons vu et ce que nous avons entendu, notamment au cours des visites dans l'établissement de formation des exploitants agropastoraux et dans le Centre de Professionnalisation des Moniteurs. Nous avons également constaté comment les parties prenantes de la FAR se concertaient et étaient impliquées au Cameroun.

Nous sommes bien conscients que la formation professionnelle est un élément clé du renforcement des ressources humaines et du développement dans les zones rurales. Cela contribue à la sécurité alimentaire, à l'autosuffisance économique et à la réduction de la pauvreté.

Au Cambodge, la priorité actuelle est d'améliorer le système national de vulgarisation agricole. En effet, c'est un système bien développé qui est en charge de la coordination des acteurs et de la formation des vulgarisateurs et des producteurs. Par contre, en termes d'enseignement technique et de formation professionnelle, le Cambodge a plusieurs dispositifs coordonnés par le ministère de l'Agriculture, des Forêts et de la Pêche (MAFF) : l'enseignement supérieur public et privé (avec notamment l'université royale et les deux écoles nationales d'agriculture) ; la formation des jeunes dans les centres de développement agricole publics formant des vulgarisateurs communaux ; l'initiation agricole dans les établissements d'enseignement secondaire général du ministère de l'Education nationale, de la Jeunesse et des Sports (une demi-journée de formation agricole par semaine pour tout le cycle secondaire) ; les activités de très nombreuses ONG comme par exemple le Centre d'Etudes sur le Développement Agricole du Cambodge (CEDAC) et récemment les Maisons Familiales Rurales (MFR).

Nous sommes donc très intéressés pour développer une relation forte avec le réseau international FAR et pour accueillir les partenariats techniques et financiers afin de contribuer à développer un dispositif de formation professionnelle initiale des jeunes dans notre pays. Nous sommes d'accord pour suivre la feuille de route d'émergence des plateformes nationales du réseau FAR et évoluer étape par étape, année par année. Nous allons soumettre ce que nous avons appris au responsable du ministère en charge de l'agriculture. Je souhaite conclure en disant que l'avenir du dispositif de formation agro-pastorale et rurale au Cambodge sera rayonnant.



- Les trois raisons du succès d'AFOP

M. Alphaba Bayo, représentant FAR pour la Guinée :

A partir de ce que j'ai vu et entendu pendant ces trois jours, j'attribue le succès du programme national AFOP d'appui à la rénovation et au développement de la formation professionnelle dans les secteurs de l'agriculture, de l'élevage et des pêches à trois facteurs : premièrement, nos frères camerounais ont accepté de se remettre en question ; deuxièmement, ils ont su identifier les partenaires aux différentes échelles locale, nationale et internationale ; enfin, ils ont mené d'intenses activités de concertation et de sensibilisation.



- Rénovation ou consolidation de dispositif de FAR : un « chantier » permanent...

Mme Souâd Benmoussa Belmecheri, Chef de Bureau Formation et Vulgarisation agricoles de la wilaya de Laghouat, Algérie :

Je souhaite justement parler de l'évolution de ce chantier qu'est le programme AFOP. Nous avons toutes et tous constaté une véritable dynamique de la formation professionnelle agricole au Cameroun et cette dynamique incite à penser qu'il faut continuellement adapter les objectifs de formation aux changements qui s'opèrent sur le plan local, national et international.

Si on veut qu'un dispositif de formation soit efficace, il faut aller vers une décentralisation toujours plus grande avec l'appréciation réelle des attentes et des besoins des agriculteurs et de la population rurale. Il s'agit de toujours répondre à une problématique immédiate de développement des localités et territoires

C'est pourquoi je dis que les dispositifs de FAR ne sont jamais figés et qu'il faut toujours continuer à travailler dessus. On a parlé ici de création, de rénovation, de consolidation mais c'est un chantier permanent qu'il faut continuer.

- Faire émerger des initiatives nationales de rénovation de dispositifs sans forcément attendre que des plateformes de concertation soient formellement structurées...



M. Matthieu Legrix, chargé de mission à l'Agence française de Développement (AFD) au Cameroun :

L'AFD participe à cet atelier à travers sa représentation à Yaoundé ; mes collègues du siège à Paris regrettent de ne pas être venus.

Je voudrais partager un questionnement issu de cet atelier et qui rejoint un point auquel nous, bailleur de fond du projet ADEX-FAR, attachons une importance particulière. Il porte sur la place de la concertation dans les processus de rénovation. De fait, de nombreux participants, que ce soit individuellement ou en groupe, insistent sur les questions institutionnelles. Et notre collègue burkinabé dit que la concertation est un préalable.

Je retiens aussi l'intervention du collègue tchadien qui dit qu'il faut bien commencer par quel-

que chose. Le programme AFOP a certes une durée limitée dans le temps, et l'enjeu de sa pérennité est majeur. Mais je pense qu'AFOP est en train de faire considérablement évoluer la vision de la formation professionnelle agricole au Cameroun et je ne suis pas sûr que le programme ait attendu qu'un dispositif de concertation structuré et institutionnalisé existe avant d'être conçu et lancé.

Ce que nous souhaitons est que des initiatives analogues émergent dans les pays où nous intervenons. On remarque que ces dernières années, on nous a soumis très peu de projets de formation professionnelle agricole. Même dans des pays où l'on dispose de fonds importants, à travers par exemple le « C2D », le Contrat de Désendettement et de Développement, il est difficile de faire émerger des programmes de formation professionnelle agricole.

En ce qui concerne les échanges d'expérience, comme le disait notre collègue de la Tunisie, il faut identifier les moyens d'un échange sud-sud. Comme c'est d'ors et déjà le rôle du réseau international FAR, je crois qu'il faut encore renforcer ces échanges techniques pour que des initiatives nationales émergent.

En conclusion, je souhaite insister sur le fait que la formalisation et l'institutionnalisation de la concertation des acteurs de la FAR, malgré leur importance, ne sont pas une fin en soi, et qu'il ne faut pas forcément attendre de mettre en place des plateformes formelles pour se lancer dans des dynamiques de rénovation.

- En conclusion de cette séance, « une convergence globale des points de vue »

Dr. Adama Coulibaly, président du réseau FAR-CI en Côte d'Ivoire et président du bureau provisoire de l'Association « Réseau international FAR » :

→ Ecoute du discours de clôture sur le site du réseau : document sonore « 22nov12_7b_Discours de clôture »



Je constate à l'écoute de ces interventions combien cet atelier a été utile et je me réjouis de voir la convergence globale des points de vue. Je ne vais pas les reprendre ici, ce serait trop long, et je me contente donc de remercier, tant ceux et celles qui ont pris la parole que les observateurs qui ont écouté et sont restés concentrer jusqu'au bout.

En résumé, nous avons besoin de l'Association « Réseau international FAR » car nous avons toutes et tous la même ambition et la même mission : être utiles à ce qu'il y a de plus important dans nos pays, le secteur agricole. Il n'y a rien qui puisse justifier que nos Etats doivent importer à coût de devises des céréales et d'autres produits alimentaires ainsi que des produits pour fabriquer des aliments pour les animaux. Nous sommes conscients qu'il faut faire bouger les choses dans nos pays et c'est pour cela que nous attachons beaucoup d'importance au réseau.

11. Recommandations et conclusions de l'atelier

11.1. Des recommandations sur quatre thèmes

Un certain nombre d'éléments importants ont été soulevés au cours de la session finale de façon directe ou sous-jacente dans les réactions de nombreux participants. Ce sont en quelque sorte les conclusions de l'atelier et plus généralement des recommandations.

Nous avons retenu les quatre thèmes suivants :

– **L'action en même temps que l'échange :**

Il a été clairement établi qu'il convient de faire émerger des initiatives nationales de rénovation de dispositifs sans forcément attendre que des plateformes de concertation soient formellement structurées. Le cadre d'un projet ou d'un programme avec des objectifs spécifiques et une durée limitée peut être bien adapté pour peu que toutes les parties prenantes soient réellement impliquées dès l'identification et que les décideurs et les pilotes aient la lucidité et la possibilité de tirer rapidement des leçons de ce qui fonctionne et de ce qui ne fonctionne pas afin d'adapter et/ou de réorienter les activités prévues originellement. C'est une sorte de « co-construction chemin faisant » chère au programme camerounais AFOP, quitte à ne pas avoir tous les acteurs identifiés dès le départ mais à organiser régulièrement des moments de concertation et savoir les inclure lorsqu'ils sont prêts. Notons aussi que le fait de progresser par et dans l'action est une idée répandue et ancienne dont on peut difficilement critiquer le bien-fondé et qu'on pourrait même qualifier de classique dans son fondement⁶⁴.

– **L'ancrage territorial :**

La nécessité de l'ancrage territorial de la décision et de l'action en matière de formation professionnelle agricole et rurale a été soulignée. S'il faut une volonté politique forte à l'échelle nationale et une capacité de se remettre en question en permanence, il faut aussi identifier les acteurs locaux et les associer à l'ensemble du processus, de la formulation de la demande et des besoins en formation à l'installation et l'insertion socio-professionnelle.

– **Apprendre de, apprendre avec... :**

L'intérêt *primo*, d'échanger et de comparer afin d'*apprendre des autres* et aller plus vite par la suite, et *secundo*, d'entreprendre et d'*apprendre ensemble* tout en menant le processus de rénovation. On peut bien parler ici d'apprentissage par les pairs et d'intelligence collective, deux éléments importants à l'échelle de l'ingénierie de formation agricole et que connaissent bien les spécialistes en science de l'éducation ! Et on peut donc appliquer ici la remarque du directeur d'une chambre régionale française sur un tout autre sujet en 2013 : « [Il faut s]avoir prendre le temps de l'échange et de l'expression de tous les acteurs afin d'éviter les non-dits. Cela permet d'accélérer le

⁶⁴ Par exemple, le physiocrate François Quesnay, considéré comme un précurseur des économistes classiques indiquait au XVII^e siècle qu'on ne pouvait établir des calculs économiques sur des simples abstractions !

temps d'après, celui de l'autrement, celui de l'innovation où chacun ose la créativité »⁶⁵.

– **Au-delà des échanges, le renforcement de l'expertise au sein du réseau FAR :**

Le renforcement des compétences et le développement de l'expertise en ingénierie des dispositifs de formation au sein du réseau sont des attentes régulièrement exprimées par les membres⁶⁶. Dans la mesure où la définition des besoins en formation ne pouvait être faite de façon pertinente sans une cartographie des compétences existantes et une concertation entre les acteurs au niveau des pays pour définir leur vision de la FAR et la finalité de leur action, le renforcement des compétences a été inclus dans l'accompagnement à l'émergence de plateformes nationales de FAR. Cela fait clairement partie de l'accompagnement aux réseaux nationaux qu'a mis en place le secrétariat exécutif du réseau en 2011 et qui a été confirmé comme axe prioritaire d'action en 2013 par le bureau nouvellement élu de l'association.

11.2. Conclusion générale

Dans tous les pays, il existe un ou plusieurs dispositifs de formation agricole et rurale, certes aux dimensions et aux limites très variables⁶⁷, mais partout ou presque **remis en question étant donné les immenses défis qui lui ou leur sont actuellement posés** : contribuer au développement des secteurs de l'agriculture, de l'élevage, de la forêt et des pêches afin, *primo*, d'exploiter les ressources naturelles de façon durable – en résumé, *produire plus*, notamment pour nourrir des populations nationales sans cesse grandissantes qui sont jeunes et de plus en plus urbanisées en Afrique subsaharienne, mais aussi *produire mieux* et *produire autrement* dans tous les pays sans exception –, *secundo*, d'assurer un revenu décent aux producteurs – en résumé, la « vivabilité », la viabilité et l'attractivité d'un métier - et *tertio*, de générer du travail et des revenus en milieu rural - en résumé, des installations agricoles, de l'auto-emploi, des services d'appui à la production, etc. Cela dit, si les dispositifs nationaux sont partout en question, ils sont aussi **presque partout en mouvement**.

De plus, ainsi qu'on n'a pas manqué de le rappeler à plusieurs reprises lors de cet atelier, la formation n'est en aucun cas la réponse à tous les maux. Il a été également dit que si on veut que les jeunes formés soient compétents et fassent vivre les campagnes, il faut créer un environnement politique, économique et social favorable d'un côté, à leur formation, et de l'autre à leur installation ou plus généralement à leur insertion professionnelle. Nous voulons précisément insister ici sur l'importance et la diversité des métiers dits de services, pas seulement en amont et en aval de l'agriculture (commerce, distribution, crédit, etc.) et en accompagnement des entreprises agricoles (information, conseil, gestion, etc.), mais aussi de services aux territoires et de services aux personnes.

Malgré la diversité des pays, les différences de priorités et la variété des participants, nous avons pu noter non seulement une convergence globale des points de vue mais aussi, de façon plus fondamentale encore, **une convergence certaine de pensée** pour répondre aux questions communes à tous. La formation agricole et rurale, notamment la formation pro-

⁶⁵ Luc Delas, directeur de la Chambre régionale de Picardie, à propos de « L'agro-écologie : une force pour la France », *Alim'Agri (magazine du ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt)*, jan.-fév.-mar. 2013, n° 1555, p. 17.

⁶⁶ Cf. par exemple le rapport d'*Evaluation à mi-parcours du projet ADEX.FAR*, novembre 2012

⁶⁷ Nous ne reviendrons pas ici sur l'ambiguïté de l'expression « formation agricole et rurale » et sur la nécessité déjà soulignée d'en définir les contours (cf. § 9.1).

professionnelle initiale des jeunes ruraux et futurs agriculteurs, fait partie **des outils nécessaires et indispensables aux politiques publiques de développement économique, social et territorial**, ainsi que par définition aux politiques nationales de développement humain. En effet, la grande complexité des situations professionnelles en agriculture induit une grande diversité des compétences nécessaires que l'on doit donc retrouver dans les référentiels de formation des agriculteurs. Il ne s'agit pas de transmettre des connaissances et des techniques mais de développer des capacités d'analyse et de diagnostic de situation pour pouvoir construire soi-même une ou des réponses adaptées. C'est d'ailleurs là-même la définition du terme compétence comme une application de connaissances dans des situations nouvelles, comme un double savoir réfléchir et agir – d'aucuns parlent avec pertinence de « savoir qui se construit dans l'action » ou « savoir en devenir », et non pas la simple acquisition d'une grande quantité de connaissances et de techniques, même les mieux identifiées et les mieux additionnées, car c'est seulement la mise en pratique qui compte.

En organisant au Cameroun en 2012 un second atelier d'échanges et de capitalisation des pratiques après celui de 2007, le réseau FAR a offert aux participants de connaître les résultats de la première phase de la réforme de l'enseignement agricole, pastoral et maritime de ce pays – le projet AFOP (2008-2012), désormais « AFOP -1 » - et de réfléchir sur l'avenir immédiat, soit AFOP-2, prévu sur la période 2012-2016. Nous avons étudié le cas camerounais, la façon dont le dispositif AFOP est mis en œuvre, comme un exemple de dynamique nationale – et en l'occurrence également locale - forte, pas comme un modèle. On pourrait même préciser comme un « processus » dans le sens où il n'y a pas de solutions mais plutôt des forces en marche⁶⁸.

Nous continuons à engager les acteurs de la FAR dans les pays membres du réseau à analyser les spécificités et les besoins de leurs pays, à considérer les conditions à réunir pour enclencher un processus de transformation, pour, selon le cas, réformer, rénover, restructurer, renforcer leurs dispositifs de FAR. Nous aboutissons alors à la création de plateformes de concertation comme une étape pour enclencher le processus de **construction collective d'une vision partagée et souveraine du futur dans chaque pays**⁶⁹. Cela devrait contribuer à faire sauter les freins que constituent les carences notées par les participants dans beaucoup de pays de **volonté politique des gouvernements** et d'**engagement des parties prenantes**. Car, soulignons-le ici, les binômes de participants à cet atelier en provenance de quinze pays étaient en majorité composés de représentants de l'Etat et des OP et ne se sont pas dédouanés de leurs responsabilités dans la situation actuelle : ils reconnaissent leur passivité dans la réflexion sur les enjeux de la FAR et de la rénovation des dispositifs⁷⁰. Et quand bien même on considère comme majeurs le rôle de l'Etat et celui des OP, on peut pourtant se demander si le monde associatif ou si les collectivités locales ne seraient pas des acteurs particulièrement bien adaptés pour créer du lien entre toutes les parties prenantes de la FAR.

⁶⁸ Cf. la synthèse à paraître de *l'Analyse comparée des processus de mise en œuvre et de transformation des dispositifs de formation agricole et rurale dans trois pays d'Afrique* par Igor Besson et Aboubakar Njoya.

⁶⁹ Cf. document de travail et communication du réseau FAR à la Triennale de l'éducation et de la formation en Afrique de l'ADEA les 12-17 février 2012 à Ouagadougou (disponibles sur le site ; cf. bibliographie).

⁷⁰ On s'est d'ailleurs personnellement demandé en § 9.1 (point 9) si ces deux freins seraient pareillement ressortis si les représentants d'autres types d'acteurs avaient été présents, notamment les employeurs, les prestataires privés de formation et les collectivités locales qui dépendent directement des résultats de la formation pour se développer, et, selon le cas, en tirer des profits...

Dans ce sens, la définition de stratégies nationales de formation agricole et rurale (SNFAR) visant à donner un cadre général et cohérent au développement de l'EFTP pour les populations rurales est fondamentale mais *n'est certainement pas un préalable*, à la fois parce que les réformes du dispositif de formation peuvent être entamées simultanément ou autrement – par négociations plurisectorielles, géographiques, ascendantes, patrimoniales, etc., cf. *infra*. - et parce que le processus de réflexion et de concertation entre acteurs doit être continu pour faire face aux évolutions. On peut d'ailleurs se demander si les pays ayant opté pour une gouvernance du dispositif requérant une démarche de SNFAR ont pu exécuter cette politique et surtout obtenir l'adhésion des principaux **acteurs**. En effet, la SNFAR conçue très souvent par les pouvoirs publics avec l'appui de bailleurs ou PTF étrangers s'est en pratique avérée à forte tendance « top-down » ou descendante, voire relativement extérieure aux habitudes de discussions entre parties prenantes avec l'intervention d'experts internationaux. En d'autres termes, nous pensons que, puisque la mise en œuvre de ce concept a été ou est encore peu concluante dans les pays où cela a été tenté dans les années 2000⁷¹, il vaudrait mieux le transformer à l'aide d'outils *a priori* plus opératoires de type *négociation* comme moyen d'action que nous proposons ici de qualifier de :

- *plurisectoriel* : en commençant par élaborer un consensus pour définir les finalités et délimiter les contours de la formation agricole et rurale ;
- *géographique* : avec des établissements de formation répondant aux besoins et contribuant au développement des territoires dans lesquels ils se trouvent ;
- *ascendant* ou « bottom-up » : certains acteurs de la FAR expérimentent la collaboration active et le réseautage par la base à propos de problématiques assez simples, puis le processus se complexifie ;
- *patrimonial* : avec la remise en cause des relations existantes et l'instauration de relations nouvelles entre parties prenantes du système⁷².

Notons que ces types de négociation – qui restent, soulignons-le, à analyser et à illustrer - ne sont pas limitatifs, ni exclusifs entre eux ou avec la démarche de SNFAR. Car, tout le monde en est bien conscient, il n'y a bien sûr pas de recette magique, ni de solution globale à la question de la FAR dont nous avons dit par essence qu'elle est plurielle !

Certes, la définition de stratégies nationales de développement du capital humain est cruciale et la SNFAR devrait en constituer un élément majeur, mais nous insistons d'abord sur le besoin de reconnaître les **stratégies d'acteurs de la FAR** dans chaque pays afin de déboucher sur la **construction d'une vision partagée et souveraine du futur** par les parties prenantes. Or, il faut aussi insister ici sur le fait que les besoins d'investissements dans la formation agricole et rurale sont à la fois énormes et urgents pour faire face aux défis actuels du développement agricole et rural en Afrique : énormes car à compter en dizaines de millions d'Euros par pays, urgents car leur impact ne sera pas visible avant plusieurs années, peut-être au moins une génération quand les jeunes formés seront à la tête de leur propre exploitation ou entreprise. Sans politique publique volontariste de FAR le plus rapidement possible, la situation se dégrade et les problèmes s'amplifient mais on pourrait certainement affirmer la même chose de nombreux domaines, des secteurs de l'éducation et de la santé aux cadres macroéconomiques du développement et de la croissance en passant par les champs de l'énergie et des télécommunications. Les prestataires des secteurs privés et associatifs ne

⁷¹ Il s'agit du Bénin, du Burkina Faso, du Mali et du Sénégal, cf. § 9.1 *supra*.

⁷² Cf. notre communication au présent atelier sur l'analyse comparée des transformations des dispositifs de FAR dans trois pays.

suffiront pas à former les producteurs de demain si tant est que leurs activités soient financées à long terme. Ne pas décider et laisser faire le marché est consternant quand bien même on constate que c'est souvent le cas en ce qui concerne l'agriculture en général et la FAR en particulier⁷³. A cela s'ajoute la dimension transnationale qui tend à encourager les pays à travailler en synergie – Plan Détaillé de Développement de l'Agriculture Africaine au niveau du continent, politiques agricoles communes au niveau des sous-régions, appui simultané de tels et tels bailleurs de fonds à la formation professionnelle dans plusieurs pays... : il faut admettre, comme nous l'avons écrit plus haut⁷⁴, que les plateformes nationales de concertation sur la formation agricole et rurale auront à agir ensemble en construisant une vision commune **aux niveaux sous-régionaux** et à faire valoir cette vision auprès de leurs instances communautaires et leurs partenaires internationaux pour que la formation agricole et rurale devienne enfin un des piliers légitimes des politiques nationales et régionales, en faveur du développement agricole et de la croissance de l'économie rurale.

Car, redisons-le en point d'orgue de ces actes, l'accès à la formation agricole et rurale est une **problématique politique et sociétale**, dans le sens non seulement d'orientation du développement de l'agriculture et de l'aménagement des territoires, mais aussi d'abord et avant tout, dans les sens *primo*, d'égalité entre les citoyens, *secundo*, d'insertion économique et *tertio*, d'intégration sociale des agriculteurs et des ruraux grâce au partage de valeurs communes dans leur nation. Elle peut aboutir à la construction de consciences nationales si elle repose sur les réalités sociales, économiques, culturelles, religieuses... : c'est donc une transformation importante pour laquelle il faut suffisamment de temps - certainement une génération ou plus -, pas une simple unification étatique décidée par le haut basée sur une approche idéologique, ni encore un vulgaire comportement mimétique étendu par le bas, basé sur une imitation de modèles étrangers. Cette problématique ne peut donc être réglée que **collectivement**, c'est-à-dire en associant les différents groupes d'acteurs à des échelles leur permettant de s'impliquer durablement et de construire activement des échanges, par exemple au niveau de ce qu'on pourrait appeler **des territoires**. Elle requiert consultation, confrontation et conciliation – les trois « C » de la négociation constructive - et ce, de façon continue ou tout au moins régulière, car un dispositif de formation doit être en permanence adapté à son environnement.

⁷³ Par exemple, quand le droit à l'autosuffisance des pays n'est pas possible et que l'exception agricole et alimentaire n'est pas reconnue par l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) ; ou encore quand les recherches agronomiques sont principalement faites par les multinationales semencières et ciblent prioritairement l'augmentation des rendements plutôt que la résistance des plantes à la sécheresse.

⁷⁴ En introduction table ronde sur la création de plateformes nationales multi-acteurs de la FAR, cf. chapitre 4.

Bibliographie

Note :

Les documents sont classés par ordre de parution. Les liens hypertextes indiqués sont actifs à la parution du présent document.

« **Note d'Infos** » du Réseau FAR, n° 38, décembre 2010, 4 p. (numéro spécial sur l'atelier international d'échanges entre les Organisations Professionnelles du monde rural et le Comité de Pilotage du réseau international FAR du 25 au 27 novembre 2010 à Bamako au Mali).

(http://www.reseau-far.com/fileadmin/user_upload/notes/FAR_note38_1012_special_Bamako.pdf).

Les dispositifs et les systèmes de financement de la formation professionnelle et technique agricole et rurale. Enquête sur treize centres de formation à Madagascar, Réseau international FAR, Montpellier, octobre 2011, 4 volumes : *Rapport principal*, 268 p. ; *Note méthodologique d'enquêtes*, 47 p. ; *Résultats des enquêtes sur les centres de formation*, 112 p. ; *Diaporama de restitution de l'étude*, 31 p. (par Claude Laroche) (Documents accessibles sur le site du réseau FAR, onglet « Etudes et documents »).

Enjeux, défis et actualité de la formation agricole et rurale en Afrique francophone : quelques pistes de réflexion et de travail, janvier 2012, 78 p., étude coordonnée par Igor Besson pour la Triennale de l'éducation et de la formation en Afrique de l'ADEA les 12-17 février 2012 à Ouagadougou (« Promouvoir les connaissances, compétences et qualifications critiques pour le développement durable de l'Afrique : comment édifier/concevoir une réponse efficace des systèmes d'éducation et de formation ? »).

(http://www.reseau-far.com/fileadmin/user_upload/articles/FAR_ADEA1_Enjeux-defis-FAR_23jan.pdf)

+ Communication de Pierre Blaise Ango, 3 p., à une séance du sous-thème sur « Développement des compétences et emploi dans le secteur informel : compétences pour le développement rural et le secteur agricole » le 15 février 2012 (http://www.reseau-far.com/fileadmin/user_upload/compte-rendu/FAR_PB-ANGO_Intervent_ADEA_ss-theme_2_15fev-12_6leviers.pdf)

Document de synthèse 2008-2012, Programme d'appui à la rénovation et au développement de la Formation Professionnelle dans les secteurs de l'agriculture, de l'élevage et des pêches (C2D-AFOP), Yaoundé, février 2012, 18 p.

Entretien filmé avec Moussa Para Diallo, Président de la Confédération Nationale des Organisations des Paysans de Guinée (CNOP-G), le 23 février 2012 en marge du « Forum Paysan 2012 » organisé par le FIDA à Rome (<http://blip.tv/ifad/entretien-avec-moussa-para-diallo-pr%C3%A9sident-de-la-cnop-g-5978302>).

Le fonctionnement du consortium d'experts français intervenant pour le programme AFOP au Cameroun. Travail de capitalisation, DEFIS/Institut des régions chaudes/Montpellier Sup Agro, Montpellier, [avril 2012,] 70 p., 6 ann. (par Pierre Le Ray).

Les dispositifs et les systèmes de financement de la formation professionnelle et technique agricole et rurale. Enquête sur neuf centres de formation au Bénin, Réseau international FAR, Montpellier, avril 2012, 2 volumes : *Rapport principal*, 170 p. ; *Résultats des enquêtes dans les centres de formation*, 72 p. (par Jérôme Makin Djègui ; avant-propos de I. Besson) (Documents accessibles sur le site du réseau FAR).

Le dossier de rentrée 2012 [de l'] Enseignement agricole [en France]., DGER [Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche], Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, Paris, septembre 2012, 26 p.

Analyse comparée des processus de mise en œuvre et de transformation des dispositifs de formation agricole et rurale dans trois pays d'Afrique, Réseau international FAR, Montpellier, juillet et octobre 2012, 6 volumes :

- Vol. 2 : *Note méthodologique de l'étude*, octobre 2012, 47 p. 6 ann. (questionnaires) (par Aboubakar Njoya ; avant-propos de Igor Besson) ;
- Vol. 3 : *Etude au Cameroun*, octobre 2012, 139 p., 4 ann. (par Aboubakar Njoya ; avant-propos de Pierre Blaise Ango) ;
- Vol. 4 : *Etude au Maroc*, juillet 2012, 108 p., 5 ann. (par Abdelkader Ftouhi ; avant-propos de Igor Besson) ;
- Vol. 5 : *Etude à Madagascar*, juillet 2012, 110 p., 3 ann. (par Serge Bene ; avant-propos de Igor Besson) ;
- Vol. 6 : *Documents de restitution des études*, juillet 2012, 111 p. (coordonné par Igor Besson).

Note : Ces documents sont accessibles sur le site du réseau FAR (onglet « Etudes et documents », <http://www.reseau-far.com/etudes-et-documents.html>). Le volume 1, *Synthèse des études* (par Igor Besson et Aboubakar Njoya), n'est pas encore édité.

Lettre d'information de l'IIPE sur « Planifier l'intégrité et la transparence », vol. XXX, n° 2, juillet-décembre 2012 (Institut International de Planification de l'Education de l'UNESCO ; diffusé en avril 2013), 16 p.

(http://www.iiep.unesco.org/fileadmin/user_upload/Info_Services_Newsletter/pdf/fre/2012/2012_2_FR.pdf).

Mission de Capitalisation d'expérience de la rénovation du dispositif de la formation agropastorale et rurale au Cameroun. 2008-2012, Programme AFOP-Cameroun, [Yaoundé,] novembre 2012, 175 p., 10 ann. (par Dominique Walch-Virgili).

Evaluation à mi-parcours du projet ADEX.FAR, DEFIS/Institut des régions chaudes/Montpellier Sup Agro, Montpellier, novembre 2012, 76 p., 4 ann. (par Jacques Ripoche et Khalid Belarbi).

Article dans **Afrique Agriculture**, (magazine d'information sur l'agriculture, l'élevage, la pêche et la forêt en Afrique) : « Cameroun : Réforme de l'enseignement agricole », janvier-février 2013, n° 392, p. 14 (Rubrique « L'essentiel » ; par Igor Besson).

(Accessible sur le site du réseau FAR, onglet « Publications » : http://www.reseau-far.com/fileadmin/user_upload/articles/Afrique-Agri_392_reforme_de_l_ensgt_agri_au_Cameroun.pdf).

Sociologie des mondes agricoles, par Bertrand Hervieu et François Purseigle, Armand Colin, Paris, 2013, 318 p., coll. « U-Sociologie ».

ANNEXES

Liste

- A. Programme détaillé de l'atelier
- B. Déroulement de l'atelier en images
- C. Liste avec photographies des participants à l'atelier
- D. Présentation générale de l'atelier en anglais

LES DEMARCHES DE CREATION, DE RENOVATION ET DE MISE EN ŒUVRE DE DISPOSITIFS DE FORMATION TECHNIQUES ET PROFESSIONNELLES AGRICOLES ET RURALES

**Atelier international d'échanges des réseaux FAR international et FAR Cameroun
du 20 au 22 novembre 2012, Hôtel Mansel, Yaoundé, Cameroun**

Programme détaillé

Mardi 20 novembre 2012 **(séances plénières)**

9 h. à 10 h. 30 : Première séance plénière

1. Ouverture de l'atelier, accueil et présentation des objectifs et travaux

(ouverture reportée en fin de journée pour des raisons de disponibilité de la représentante du MINADER)

Par :

- M Adama Coulibaly, Président de l'Association Réseau international FAR.
- Mme Clémentine Ananga Messina, Ministre déléguée auprès du Ministre de l'Agriculture et du Développement rural, chargée du Développement rural (MINADER) du Cameroun.

2. Table ronde : La création de plateformes nationales de concertation entre acteurs

- Présentation de la démarche de création de la plateforme « FARMADA » à-Madagascar par M. Serge Merison, membre du comité technique du réseau FARMADA, chargé de mission du Syndicat des Organisations Agricoles (SOA) et Directeur de Centre de Formation.
- Débat avec les représentants des plateformes nationales de Côte d'Ivoire, de Guinée, du Cameroun et du Sénégal, respectivement :
MM. Michel Kraïdi Kissy, Alphaba Bayo, Pierre Blaise Ango et Abdourahmane Faye.
- Questions et interventions des participants à l'atelier sur leur propre expérience

10 h. 30 à 11 h. : Pause-café

11 h. à 12 h. 30 : Deuxième séance plénière

- Synthèse de l'analyse comparée des processus de mise en œuvre et de transformation des dispositifs de formation agricole et rurale réalisée par le réseau FAR au Cameroun, à Madagascar et au Maroc.
Par M. Igor Besson, chargé de mission du Réseau international FAR.
- Table ronde avec les référents des études réalisées au Cameroun, au Maroc et à Madagascar, respectivement :
MM. Pierre Blaise Ango et Mohamed Saïdi, et Mme Francine Rasolofonirina.
- Questions et débat avec les participants à l'atelier.

12 h. 30 : Déjeuner

14 h. 30 à 17 h. 45 : Troisième séance plénière : le cas du Cameroun

- Résumé du travail de capitalisation d'expérience de la rénovation du dispositif de la formation agropastorale et rurale au Cameroun, 2008-2012 par Mme Dominique Walch-Virgili)
- Présentation du programme et des premiers résultats d'Appui à la rénovation et de développement de la FORMation Professionnelle dans les secteurs de l'agriculture, de l'élevage et des pêches (AFOP) par M. Pierre Blaise Ango, coordinateur national du projet
- Débat avec les participants.

16 h. : Pause-café

17 h. 45 à 18 h. : Présentation et organisation des visites de la journée du lendemain.

Mercredi 21 novembre 2012 :

Rencontres dans les établissements avec les acteurs du programme AFOP

Les rencontres se sont faites autour de visites de Centres et Ecoles de formation appuyés par le programme AFOP (exploitants agricoles, entrepreneurs agro-pastoraux, techniciens agricoles et moniteurs) à proximité de Yaoundé, dans la région sud du pays.

Les participants ont été répartis au départ en deux groupes (de chacun deux sous-groupes faits sur place) et la visite a duré toute la journée.

Jeudi 22 novembre 2012 (travaux de groupes)

8 h. à 9 h. 30 : Séance plénière

- Restitution et synthèse des visites
- Présentation des travaux de groupes et formation des 3 groupes de 5 pays chacun

9 h. 30 à 15 h. 30 : Séance de travaux en groupes

1.

Début de 9 h. 30 à 10 h. 30

- Présentation du contexte dans chaque pays du groupe
- Analyse de la situation par pays présentée par les représentants
- Préfiguration de création ou de rénovation du dispositif de formation agricole et rurale (rôle des acteurs, financement, plateforme nationale, échéancier)

10 h. 30 à 11 h. : Pause-café

2. Suite des travaux en groupes : 11 h. à 12 h. 30

12 h. 30 : Déjeuner

3. Fin des travaux en groupes : 14 h. à 15 h. 30

15 h. 30 à 16 h. : Pause-café

16 h. à 18 h. : Séance plénière de clôture

1. Restitution des travaux de groupes et débats
2. Réactions des participants
3. Interventions de clôture

Notes

1. La langue de l'atelier est le français. Une interprétation français-anglais simultanée pourra être assurée.
2. A la suite de l'atelier se tiendra, le vendredi 23 novembre au matin, une Assemblée Générale de l'Association Réseau international FAR. Une convocation sera adressée aux membres de l'Association.

B. Déroulement de l'atelier en images

(Crédit : Réseau FAR, 2011)

Les participants en présence de la représentante du MINADER camerounais (20/11/12)



Ouverture de l'atelier avec le représentant des ministères camerounais (20/11/12)



De gauche à droite : M. **Pierre Blaise ANGO**, coordinateur national du programme C2D-AFOP, Mmes **Caroline MEBANDE**, Conseillère technique du ministère de l'Agriculture et du Développement rural (MINADER) et **Clémentine ANANGA MESSINA**, Ministre déléguée chargée du Développement rural auprès du Ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Dr. **Adama COULIBALY**, Président du Réseau international FAR et du réseau FAR en Côte d'Ivoire (FAR-CI), MM. **Francis LEKU AZENAKU**, Directeur du Développement local et communautaire (DDLC/MINADER) et **Martial NKOULOU**, Coordinateur national du Programme d'Appui à l'Installation des Jeunes Agriculteurs (PAIJA) du DOPA-MINADER

1^e table ronde sur la création de plateformes nationales de concertation entre acteurs (20/11/12)



De gauche à droite : MM. **Serge Merison** (Madagascar, Membre du comité technique du FARMADA), **Abdourahmane Faye** (Réseau FAR-Sénégal), **Hassène Berranen**, facilitateur (Algérie), **Alhaba Bayo** (Réseau FAR-Guinée) et **Michel Kraidy Kissy** (Côte d'Ivoire, Secrétaire exécutif de FAR-CI).

2^e table ronde sur les processus de transformation des dispositifs de FAR au Cameroun, au Maroc et à Madagascar (20/11/12)



De gauche à droite : Mme **Francine RASOLOFONIRINA** (Madagascar, Réseau FARMADA), MM. **Pierre Blaise ANGO** (Cameroun, Réseau FARCAM), MM. **Mohamed SAIDI** (Maroc), **Seveia DOUMGO SANA**, facilitateur (Tchad) et **Igor BESSON** (Réseau international FAR).

Estrade et salle (20/11/12)



Séance sur l'exemple du programme AFOP (20/11/12)



Mme **Dominique WALCH-VIRGILI**, consultante indépendante qui a réalisé le travail de capitalisation du programme au Cameroun



M. **Pierre Blaise ANGO**, coordinateur national du programme

Visite d'établissements (21/11/12)

- **Centre de Professionnalisation des Moniteurs (CPM) de Zoum (formation de formateurs, prioritairement pour les écoles et centres appuyés par le programme AFOP)**



– **Ecole Adventiste d’Agriculture (EAA) d’Avebe-Sangmelima
(centre privé confessionnel de formation d’exploitants agricoles)**



– **Ecole Technique d’Agriculture (ETA) de Sangmelima
(formation publique d’entrepreneurs agropastoraux/EAP)**



– **Collège Régional d’Agriculture (CRA) d’Ebolowa
(formation publique de conseillers agropastoraux/ADAP)**



– **Centre de formation de la station aquacole d’Ebolowa
(formation publique d’entrepreneurs agropastoraux/EAP)**



Travail en groupe (22/11/12)



Groupe Algérie, France, Madagascar, Maroc et Tunisie



Groupe Burkina, Cambodge, Guinée, Mali et Tchad

En marge de l'atelier

- La cérémonie de remise des insignes de chevalier dans l'ordre du mérite agricole à M. Pierre Blaise Ango, Coordinateur national du programme C2D AFOP (22/11/12)



- Assemblée générale de l'Association Réseau international FAR (23/11/12)



LES DEMARCHES DE CREATION, DE RENOVATION ET DE MISE EN ŒUVRE DE DISPOSITIFS DE FORMATION TECHNIQUES ET PROFESSIONNELLES AGRICOLES ET RURALES

**Atelier international d'échanges des réseaux FAR international et FAR Cameroun
du 20 au 22 novembre 2012, Hôtel Mansel, Yaoundé, Cameroun**

Liste des participants

ASSOCIATION RESEAU INTERNATIONAL FAR

Algérie

1. M. Hassen BERRANEN
Sous-directeur de la Formation
Direction de la Formation, de la
Recherche et de la Vulgarisation (DFRV)
Ministère de l'Agriculture et du
Développement rural (MADR)
12, bd Colonel Amirouche - ALGER
Tél. : +213-21 74 09 91
Mob. : +213-776 16 52 86
Mail : hassberr@hotmail.com



Tél. : +229-21 37 11 85
Mob. : +229-95 56 27 89 / 96 84 93 80
Mail : jbadimou@yahoo.fr
germebenin@yahoo.fr



2. Mme Souâd BENMOUSSA
Chef de Bureau Formation et
Vulgarisation agricoles
Direction des Services Agricoles de la
wilaya de Laghouat
Tél. : +213 29 90 40 05
Mob. : +213-669 406 739
Mail : souadbell@hotmail.com
sbelmecheri@yahoo.fr



Burkina Faso

5. M. Youssoufou TRAORE
Directeur de la Direction des Ecoles et
Centres de Formation (DECF)
Ministère de l'Agriculture, de
l'Hydraulique et des Ressources
Halieutiques (MAHRH)
OUAGADOUGOU
Tél. : +226-71 08 11 40
Mail : traorey55@yahoo.fr



Bénin

3. M. Marcellin HYLE
Proviseur du Lycée Agricole Médji de
Sékou (LAMS)
Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage
et de la Pêche
BP 14 - ALLADA
Tél. : +229-95 40 87 03 / 90 96 90
30 / 97 31 76 23
Mail : hylebj@yahoo.fr



6. M. Bassiaka DAO
Président de la CPF
Confédération Paysanne du Faso
BP 01 - BP 2978
OUAGADOUGOU 01
Tél. : +226-70 33 84 51
Tél CPF : +226-50 30 18 44
Mail : tressapoulou@yahoo.fr
cpf@fasonet.bf



Cameroun

4. M. Jean-Baptiste ADIMOU
Coordonnateur de l'ONG « GERME » (Groupe d'appui,
d'Encadrement et de Recherche en Milieu rural)
BP 131 - ALLADA

7. M. Pierre Blaise ANGO
Coordonnateur du programme national
AFOP - Carrefour Bastos - BP 33839
YAOUNDE
Tél. : +237-22 20 36 57
+237-97 08 90 99
Mail : angopb@yahoo.fr



Côte d'Ivoire

8. Dr Adama COULIBALY

Directeur de cabinet
Ministère d'Etat, Ministère de l'Emploi,
des Affaires Sociales et de la Solidarité
Président du comité de pilotage du réseau
international FAR
Président du réseau FAR Côte d'Ivoire
(FAR-CI)



18 BP 2190 - ABIDJAN
Tél. aux CMR : +225-21 25 09 39 / 21 24 16 02
Mob. : +225-01 74 74 40 / 08 61 33 33
Mail : katienet@aviso.ci - katienet33@yahoo.fr

9. M. Michel Kraidy KISSY

Centres des Métiers Ruraux (CMR),
Service Structuration du Milieu,
Régionalisation et Partenariat
Secrétaire exécutif du réseau FAR-CI
CMR - 18 BP 2190 - ABIDJAN
Tél. : +225-21 24 16 02 / 05
Mail : kissy_kraidy@hotmail.com
konichiwakichisan@hotmail.fr



Guinée

10. M. Alphaba BAYO

Directeur national adjoint de
l'Apprentissage et des Formations
Professionnelles de Courte Durée
Ministère de l'Emploi de l'Enseignement
Technique et de la Formation
Professionnelle (ME-ETFP)
BP 6278 - CONAKRY
Tél. : +224-30 46 29 71
+224-60 33 80 75
Mail : mralpha@yahoo.fr



11. M. Ibrahima 2-BAH

Chargé des programmes de la CNOP-G
Confédération nationale des
organisations paysannes de Guinée
Tél. : +224-64 29 69 45
Mail : ibrahima_bahfr@yahoo.fr



Madagascar

12. Mme Francine RASOLOFONIRINA

Chef du Service de la Formation Agricole
et Rurale (SFAR) - Secrétariat Général
Ministère de l'Agriculture
BP 309 ANOSY - ANTATANARIVO
Tél. : +261-32 04 341 20
Mail : francilaurre@yahoo.fr



13. M. Serge MERISON

Chargé de mission du Syndicat des
Organisations Agricoles (SOA)
Directeur du Centre de Formation du
Centre départemental des agriculteurs
malgaches (CDAM) de Manjakandriana
Membre du comité technique du
FARMADA
Lot IIE FA Bis E Tsarahonenanana, 116
ANTATANARIVO
Tél. : +261-33 02 482 06
Mail : sergemerison@yahoo.fr - cdam.manja@yahoo.fr



14. M. Kotondrajaona RAJOELISOLO

Coordonateur du Réseau BIMTT
Lot VC 99, Villa Saint Michel, 2e étage
Amparibe ANTATANARIVO
Tél. : +261-22 60 404
Mail : bimtt@moov.mg
k.rajoeliso@yahoo.fr
Site : www.bimtt.mg



Mali

15. M. Tiecoura COULIBALY

Cellule Planification et Statistique
Ministère de l'Agriculture
Rue Mohamed V BP E 3249 - BAMAKO
Tél. : +223 2021 44 99
+223 76 30 87 87
Mail : tiecouracoulou@yahoo.fr



16. M. Bréhima DEMBELE

Coordonateur national de l'AOPP
Association des Organisations
Professionnelles Paysannes
BP 3066 - Rue 200, porte 533
Kalaban Coura - Bamako
Tél. : +223-20 28 67 81
Mob. : +223-79 19 48 71/64 23 53 96
Mail : brehima5dembele@yahoo.fr
aopp@afribonemali.net



Maroc

17. M. Mohamed SAIDI

Directeur de la Confédération Marocaine
de l'Agriculture et du Développement
Rural (COMADER)
5, rue Oum Errabii - Agdal - RABAT
Tél. : +212-537 77 40 30 (direct)
+212-537 77 40 24 (standard)
Mob.: +212-661 42 77 94
Mail : comader@menara.ma
saidi.comader@gmail.com



18. M. Ahmed HAKAM

Chargé de la Division de la Vulgarisation
Direction de l'Enseignement, de la
Formation et de la Recherche (DEFRR)
Ministère de l'Agriculture et de la Pêche
maritime (MAPM)
Av. Mohammed Belarbi Alaoui
BP 607 - RABAT
Tél. : +212-5 37 77 69 24/25
Fax : +212-5 37 77 81 42
Mob. : +212-66 119.01.99
Mail : hakamed@gmail.com



Sénégal

19. M. Souleymane SARR

Responsable des formations
Agence Nationale de Conseil Agricole et
Rural (ANCAR)
BP 10307 - DAKAR
Tél. : +221-33 859 14 17 ou 23
+221-33 859 14 14 (standard)
Mob.: +221-77 614 12 92
Mail : sleysarr@hotmail.com - sleysarr2002@yahoo.fr



20. M. Abdourahmane FAYE
Chef du Bureau de la Formation
Agricole et Rurale (BFPA) - Ministère
de l'Agriculture et de l'Équipement
rural - Sacré Cœur 3 Extension
BP 5940 – DAKAR FANN
Tél. : +221-33 827 89 99
Fax : +221-33 867 37 45
Mob. : +221-77 637 68 86
Mail : bfpasenegal@orange.sn
rahfaye@yahoo.fr - rahfaye@gmail.com



Tchad

21. M. Seveia DOUMGO SANA
Service de passation des marchés,
Division de Finance et Administration,
Ministère du Développement pastoral
et des Productions animales
Adresse postale: SIN-SUOL
BP 4590 - N'DJAMENA
Tél. : +235-66 27 87 61 - +235-95 35 11 08
Mail : malousana1@yahoo.fr



22. M. Asdjim MADJADOUNBE
Chargé de Communication, de
Formation et de l'Organisation
Conseil National de Concertation des
Producteurs Ruraux du Tchad
(CNCPR) - BP 5995 – N'DJAMENA



Tél. : +235-66 31 91 61
+235-66 36 84 16 – 99 31 46 72
Mail : cncprt_optchad@yahoo.fr
asdjim1@gmail.com

Tunisie

23. Mme Aïcha BEN SLAMA
Ingénieur Général
Sous-directrice de la Sous-Direction
de la gestion des programmes
de la formation initiale
Direction de la formation profession-
nelle agricole et appui à la vulgarisation
Agence de la Vulgarisation et de la
Formation Agricole (AVFA)
Ministère de l'Agriculture
30, rue Alain Savary - 1002 TUNIS BELVEDERE
Mob. : +216-98 618 902
Mail : aicha.benslama@laposte.net



24. M. Adnène CHETOUI
Ingénieur principal formateur
Institut National Pédagogique et de
Formation Continue Agricole (INPFCA)
2020 SIDI THABET
Tél. : +216-71 55 22 33
Mob. : +216-98 65 53 00
Mail : chetouiadnane@yahoo.fr



PARTICIPANTS EXTERIEURS

Cambodge

25. Dr MAO Minea
Vice-directeur du Département de la
Vulgarisation agricole
Direction générale de l'Agriculture
Ministère de l'Agriculture, des Forêts
et de la Pêche (MAFF)
200, Bd Norodom, Tonlé Bassac –
Chankarmon – PHNOM PENH
Tél./Fax : +855-(0)23 21 09 48
Mob. : +855-(0)11/12 84 16 17
Mail : minea_mao@yahoo.com



26. M. THACH Ratana
Directeur du bureau agricole de la
province de Svay Rieng
SVAY RIENG
Tél. : +855-(0)92 44 30 23
Mob.: +855-(0)11 44 30 13
Mail : ratana_pdasvr@yahoo.com



Cameroun

27. M. Elvio VIRGILI
Assistant technique résident
Programme AFOP – Coordination
nationale
Carrefour Bastos - BP 33839
YAOUNDE
Tél. : +237-94 03 14 33
Mail : elviovir@gmail.com - elviovir@yahoo.fr



28. M. Gilles CHAUSSE
Directeur d'agence
Agence de l'AFD au Cameroun
(Agence française de Développement)
Plateau Atémengué – PB 46 -
YAOUNDE
Tél. : +237-22 22 00 15
Fax : +237-22 23 57 07
Mail : chausse@afd.fr



29. M. Matthieu LE GRIX
Chargé de mission Agriculture-Forêt-
Environnement
Agence de l'AFD au Cameroun
Plateau Atémengué – PB 46 -
YAOUNDE
Tél. : +237-22 22 00 15
Fax : +237-22 23 57 07
Mail : legrixm@afd.fr



30. Lionel CAFFERINI
Chargé de mission Formation
professionnelle
Agence de l'AFD au Cameroun
Plateau Atémengué – PB 46 -
YAOUNDE
Tél. : +237-22 22 00 15
Fax : +237-22 23 57 07
Mail : cafferinil@afd.fr



France

31. Mme Hélène COCHE

Chargée de mission
Eduter Ingénierie - AgroSup Dijon
Bât. des Champs Prévois
26, bd du Dr Petitjean - BP 87 999
21079 DIJON Cedex
Tél. : +33-(0)3 80 77 27 34
Fax : +33-(0)3 80 77 26 79
Mail : helene.coche@educagri.fr



32. M. Yves GAUDU

Cameraman
Eduter-CNPR - AgroSup Dijon
Site de Marmilhat
Rue Aimé Rudel - BP 100
63370 LEMPDES
Tél. : +33-(0)4 73 83 36 25
Mail : yves.gaudu@educagri.fr



33. M. Benjamin DURIEZ

Chargé de mission International et
Territoires à l'UNMFREO
Union Nationale des Maisons
Familiales Rurales
58, rue Notre Dame de Lorette
75009 PARIS
Tél. : +33-(0)1 44 91 86 86
Fax : +33-(0)1 44 91 95 45
Mob. : +33-(0)6 80 35 01 92
Mail : benjamin.duriez@mfr.asso.fr
Skype : benjamin_duriez



34. M. Patrick CHESSE

Chargé de mission Afrique centrale
UNMFREO
Adresse personnelle :
BP 12448 - YAOUNDE
Tél. : +237-95 39 84 41
+237-78 63 14 02
Mail : patrick.chesse@mfr.asso.fr



35. Mme Dominique WALCH-VIRGILI

Consultante indépendante en Etudes-
Conseil-Ingénierie de Formation
57, quai Georges Gorse
92100 BOULOGNE BILLAN COURT
Tél. : +33 1 46 08 39 88,
Mob. : +33(0)6 72 05 98 42
Mail : virgildominique92@gmail.com



36. M. Frédéric LHOSTE

Chargé de mission
SAFARI - Montpellier SupAgro
1101, av. Agropolis - BP 5098
34033 MONTPELLIER Cedex 01
Tél. : +33-(0)4 67 61 70 59
Mob. : +33-(0)6 70 20 09 40
Mail : frederic.lhoste@supagro.inra.fr



Haïti

37. M. Jean Daniel MICHEL

Direction de la Formation et de la
Promotion de l'Entreprenariat agricole
Ministère de l'Agriculture, des Ressources
naturelles et du Développement rural
(MARNDR)
Route Nationale # 1
Damien - PORT-AU-PRINCE
Tél. : +509-3-461-2456 / 3-790-2277
Mail : jeandanmichel@yahoo.fr
jndnlmchl@gmail.com



38. M. Jean Mary MICHAUD

Directeur de l'École Moyenne
d'Agriculture de Dondon (EMAD)
Rues 20 et 21 D # 112
CAP-HAITIEN - BP 245
Tél. : +509-3767 4220
Mail : jmarym2002@hotmail.com



Madagascar

39. Mme Sylviane TSIVINGAINA

Chargé de mission FORMAPROD
(Programme national de Formation
Professionnelle et d'Amélioration
de la Productivité Agricole)
Equipe nationale PROSPERER
Chambre du Commerce et de l'Industrie
3^e étage - ANTATANARIVO
Tél. : +261 34 14 310 06 /-24 14 22 025
Mail : sylviane.tsivingaina@gmail.com
pf.formaprod@prosperer.mg



40. M. Dominique POUSSOU

Assistant technique résident
Service de la Formation Agricole et
Rurale (SFAR) - Secrétariat Général
Ministère de l'Agriculture
BP 309 - Anosy - ANTATANARIVO
Tél. : +261 322 954 496
Mail : d.poussou@gmail.com



PARTICIPANTS CAMEROUNAIS : REPRESENTANTS DE MINISTERES

41. Mme Clémentine ANANGA MESSINA

Ministre déléguée auprès du Ministre de
l'Agriculture et du Développement rural,
chargée du Développement rural
MINADER
Tél./Mob.: -
Mail : -



42. Mme Caroline MEBANDE

Conseillère technique
au Ministère de l'Agriculture et du
Développement rural
MINADER
Tél./Mob.: -
Mail : -



43. M. Francis LEKU AZENAKU
Directeur du Développement Local et
Communautaire (DDLCC)
MINADER
Mob.: +237 22 30 53 90
Mail: -



44. M. Martial NKOULOU
Coordonnateur national du Programme
d'Appui à l'Installation des Jeunes
Agriculteurs (PAIJA)
Direction des organisations profession-
nelles agricoles et de l'appui aux
exploitations agricoles (DOPA)
MINADER
Tél./Mob.: -
Mail: -



45. M. Jean FOE NDZODO
Chef de la Cellule des Programmes
d'Enseignement et de Formation
Division de l'Enseignement, de la
Formation Agricole, Communautaire et
Coopérative (DEFACC - MINADER)
Tél.: +237-22 22 16 22
Mob.: +237-97 36 79 90
Mail: foenzodo@yahoo.fr



46. Mme Marguerite BENELESSE
Chef de la Cellule de Suivi et de
Contrôle des Etablissements de Formation
DEFACC - MINADER
Tél.: +237-22 22 16 22
Mob.: +237-77 66 24 99
Mail: mmhbenelesse@yahoo.fr



47. M. Oswald MPOUOCK
Chef de la Cellule de l'Enseignement
Zootechnique, Vétérinaire et Halieutique
Ministère de l'Elevage des Pêches
et des Industries Animales (MINEPIA)
Mob.: +237-77 97 60 36
Mail: mpouok@yahoo.fr



48. M. Emmanuel MBOUDJE
Professeur des Lycées d'Enseignement
Technique et Professionnel
Sous-directeur de la Gestion des structures
de formation - Ministère de l'Emploi et de la
Formation professionnelle (MINEFOP)
YAOUNDE
Tél.: +237-99 99 44 83 - 22 20 68 05
Mob.: +237-77 87 92 92
Mail: mboudje@hotmail.fr -
mboudje.emmanuel@yahoo.fr



PARTICIPANTS CAMEROUNAIS : PROGRAMME AFOP

(Appui à la rénovation et au développement de la Formation Professionnelle dans les secteurs de l'agriculture, de l'élevage et des pêches)

49. M. Mamouda NJOUONKOU
Responsable de la Composante « Réforme
du cadre réglementaire »
AFOP/MINADER
Tél.: +237-22 20 36 57
Mob.: +237-97 08 90 98
Mail: njouonkoumamouda@yahoo.fr



50. M. Joseph NGOLONG
Responsable de la Composante
« Développement de la formation
des producteurs »
AFOP/MINADER
Tél.: +237-22 20 36 57
Mob.: +237-97 08 90 87
Mail: jngolong@yahoo.fr



51. M. Emmanuel ASEH
Coordonnateur de la Zone (CZ)
des Hauts Plateaux
AFOP/MINADER
Tél.: +237-33 44 53 27
Mob.: +237-75 55 24 39
Mail: evitungaseh@yahoo.fr



52. M. Abdou MAHAMAT
Responsable de la Composante
« Développement de la formation
des jeunes issus du secondaire »
AFOP/MINEPIA
Tél.: +237-22 20 36 57
Mob.: +237-97 08 90 88
Mail: abmahama@yahoo.fr



53. M. Kalgon PAGNA
Responsable de la Composante
« Renforcement des capacités
des personnels » (RC)
AFOP/MINADER
Tél.: +237-22 20 36 57
Mob.: +237-97 08 90 89
Mail: kalwellpa@yahoo.fr



54. Mme Adèle Arlette NGONO
Chef du Volet « Elaboration des textes
réglementaires » (Composante « Réforme
du cadre réglementaire »)
AFOP/MINEPIA
Tél.: +237-22 20 36 57
Mob.: +237-77 36 83 33
Mail: arlette_ngono@yahoo.fr



55. M. Martin Exalt SEPPOU
Chef du Volet « Appui au développement
des nouvelles formations »
(Composante « Développement
de la formation des producteurs »)
AFOP/MINADER
Tél.: +237-22 20 36 57
Mob.: +237-77 34 85 54
Mail: martinefalt@yahoo.fr



56. M. André BEYEGUE
Responsable du Suivi/Evaluation (S/E)
AFOP/MINADER
Tél.: +237-22 20 36 57
Mob.: +237-97 08 90 92
Mail: andrebeyegue@yahoo.fr



57. M. Jean NKAMA

Directeur
Centre de Professionnalisation des
Moniteurs (CPM) de Zoum
Région du Sud
AFOP/MINADER
Tél. : +237-22 20 36 57
Mob.: +237-775974489
Mail : jeannkama@yahoo.fr

**58. M. Roger EMOCK**

Personnel d'appui
AFOP
Tél. : +237-22 20 36 57
Mob.: +237-97 49 80 00
Mail : emockroger@yahoo.fr

**PARTICIPANTS CAMEROUNAIS : PARTENAIRES DU PROGRAMME AFOP****59. M. Bernard NWANA SAMA**

Secrétaire Général
Chambre d'Agriculture, des Pêches,
d'Élevage et des Forêts
Tél. : +237-22 23 14 96
Mob. : -
Mail : -

**65. Mme Augustine MINKALA**

Directrice
Fédération des Ecoles et Maisons
Familiales Rurales du Cameroun
(FEMAFARC)
YAOUNDE
Tél. : +237-22 75 57 27
Mob.: +237-96 44 29 07
Mail : minkalaaugustine@yahoo.fr

**60. Mme Nicole NGUETTE**

Chambre d'Agriculture, des Pêches,
d'Élevage et des Forêts
Tél. : -
Mob. : -
Mail : -

**66. M. Eric Martial AVOM ALARA**

Formateur
Ecole Technique d'Agriculture (ETA)
d'Avebe-Sangmelima
SANGMELIMA
Région du Sud (zone centrale et
méridionale)
Tél. : -
Mob. : +237-96 21 84 03
Mail : avalerma@yahoo.fr

**61. M. Antoine MBIDA**

Directeur
Collège Régional d'Agriculture (CRA)
d'Ebolowa
MINADER
EBOLOWA (Région du Sud)
Mob. : +237-77 58 79 09
Mail : mbiant@yahoo.fr

**67. M. Georges Calvin ZAMENGO**

Moniteur de Centre
Ecole Agricole Adventiste (EAA)
d'Avebe-Sangmelima
Région du Sud (Zone centrale et
méridionale)
Tél. : +237-74 60 43 74
Mob. : +237-93 20 97 01
Mail : -

**62. M. Jean Pierre EKO NDO**

Directeur
Ecole Technique d'Agriculture (ETA)
de Sangmelima
SANGMELIMA (Région du Sud)
Tél. : -
Mob. : +237-77 56 19 50
Mail : ndoeko@yahoo.fr

**68. Mme Christine Thierry MBETHE**

Monitrice de Centre
Centre de Formation Communautaire
(CFC) de Bafou
BAFOU
Région de l'Ouest (zone des Hauts
plateaux)
Tél. : -
Mob. : +237-96 65 35 69
Mail : thierrymbethe@yahoo.fr

**63. M. Patrice MBEE SENG**

Directeur
Ecole Agricole Adventiste (EAA)
d'Avebe-Sangmelima
SANGMELIMA (Région du Sud)
Tél. : -
Mob. : +237-97 50 06 68
Mail : agricolavebe@yahoo.fr -
patrice_seng@yahoo.fr

**69. M. Jean Michel OBAH MBIDA**

Moniteur de Centre
Centre de Formation Rural (CFR)
d'Évodoula
EVODOULA
Région du centre (zone centrale et
méridionale)
Tél. : -
Mob. : +237-99 43 85 25
Mail : michel-obah@yahoo.fr



64. M. Bengondo MENDOGO
Maire de Mengang et Promoteur
du Centre de Formation Agro-Pastoral
Communal de Mengang, (CEFAP-CM)
Commune de Mengang (Région Centre)
Tél. : -
Mob. : +237-77 49 95 58
Mail : -



AUTRES PARTICIPANTS CAMEROUNAIS

70. Mme Nicaise ESSAMBA

Apprenante
Ecole Technique d'Agriculture (ETA)
de Sangmelima
Région Sud
Mob.: +237-79 17 53 59
Mail : essambazenz@yahoo.fr



71. M. Emile WOBENSO

Assistant du directeur des opérations,
en charge de la Recherche de fonds, de la
Communication et du Suivi post-formation
Coordination Nationale des Ecoles Familiales
Agricoles du Cameroun (CNEFAC)
YAOUNDE
Tél. : +237-77 57 71 37
Mail : wobensoemile@hotmail.com
Skype: Wobensoemile

72. M. Laurent MANGA

Chef de la Division de la Vulgarisation
et de l'Animation rurale
(Président du Conseil d'Administration/PCA)
Centre National de Vulgarisation des
Filières Agricoles et Agroforestières
YAOUNDE
Tél.: -
Mail: agrofor.tiedev@gmail.com
agroforem2005@yahoo.fr

SECRETARIAT EXECUTIF DU RESEAU FAR

Montpellier SupAgro
(Centre international d'études supérieures
en sciences agronomiques)
1101, av. Agropolis - BP 5098
34033 MONTPELLIER Cedex 01
France
Mail : far@agropolis.fr
Site : www.reseau-far.com

73. M. Marc ABOUCAL

Responsable du Service d'Appui aux Formations Agricoles
et Rurales à l'International - Direction des Relations
Internationales (SAFARI-DRI)
Secrétaire exécutif du réseau FAR
Tél. : +33-(0)4 67 61 70 08
Mob. : +33-(0)6 30 51 23 12
Mail : marc.aboucal@supagro.inra.fr

74. Dr Igor BESSON

Chargé de mission du réseau FAR
Tél. : +33-(0)4 67 61 70 22
Mail : igor.besson@supagro.inra.fr

75. M. Khalid BELARBI

Responsable du Service « Développement, Expertise,
Formation et Ingénierie pour le Sud » - Institut des
Régions Chaudes (DEFIS-IRC)
Tél. : +33-(0)4 67 61 70 11
Mail : khalid.belarbi@supagro.inra.fr

76. Mme Cécile DURAND

Chargée de mission, Service SAFARI-DRI
Tél. : +33-(0)4 67 61 70 63
Mail : cecile.durand@supagro.inra.fr

77. Mme Evelyne GALTIER

Assistante, SAFARI-DRI
Tél. : +33-(0)4 67 61 70 61
Mail : evelyne.galtier@supagro.inra.fr

78. M. Martin WEISS

Chargé de mission bénévole
Membre honoraire de l'Association
Mob. : +33-(0)6 08 50 59 39
Mail : martin.weiss@far.agropolis.fr



*Liste finalisée
en mars 2013¹*

¹ Aux participants ci-dessus s'ajoutent 19 personnes du pays hôte - 5 femmes et 14 hommes - dont nous avons pris les photos dans l'assistance mais qui n'ont pas laissé leurs noms, ni leurs coordonnées.



Workshop, 20 - 22 November 2012 in Yaoundé (Cameroon)

Co-organised by

International FAR Network

Cameroon FAR Network

The process of creation, renovation and implementation of technical and vocational agricultural and rural education and training systems

The workshop targets local stakeholders concerned with the creation, renovation, implementation and the management of professional training and education systems in the agriculture, livestock and fisheries sectors and with activities in the rural environment.

Participants at the workshop shall share their thoughts, projects and experiences in the area of professional training for the rural masses, in the diverse national situations and contexts peculiar to each region or country. And they shall be able to identify the procedures that need to be conceived in order to favour the setting up of agricultural and rural training systems, which respond to the economic and social requirements of their countries.

Objectives of the workshop

The International FAR Network and the FAR Network Cameroon, who are the organisers of the workshop hope to bring out from the analyses and exchanges the following:

- The elements of the step by step process to be put in place in professional initial and continuing training systems, in the agriculture, livestock, forest and fisheries sectors;
- The elements of the systems and the role of the various stakeholders in its setup and implementation;
- The conditions for success, the bottlenecks, the elements that depend on the local contexts and those that are invariable...
- A global vision of the dynamics of the training systems and the role of discussion platforms that bring together all of the stakeholders.

The results of the synthesis of the work done during this workshop shall be given a widespread diffusion within the international FAR Network and among its members.

Workshop Public

The workshop shall bring together different stakeholders (decision makers, the administration, social partners, the civil society...) who in their countries are concerned about the training of the rural populations, and who within the framework of development policies are in charge of the setting up, management and conduct of national agricultural and rural training systems.

The participants represent countries engaged in the dynamics of discussions between stakeholders, through national exchange platforms (in place or being put in place) initiated by the international FAR Network and members of the International FAR association¹.

Participation is open to country representatives and non members of the International FAR Network, but who are interested in the workshop theme.²

Programme

November 20th, 2012

9.00 – 10.30 a.m.: First plenary session

1 Opening of the workshop, welcome and presentation of the objectives and work

By:

- The President of FAR Cameroon Network
- The President of the “International FAR Network Association”
- The Cameroon Minister of Agriculture and Rural Development
- The Cameroon Minister of Livestock, Fisheries and Animal Industries.

2 Round Table: The creation of a national platform for discussion among stakeholders.

- Presentation of the procedure for the creation of the FAR-MADAGASCAR Platform by Mrs. Francine Rasolofonirina, Head for Agriculture and Rural Training Service, Ministry of Agriculture.
- Discussions with representatives of the national platforms of Côte d’Ivoire, Guinea, Mali and Senegal including:
Mr. Michel Kraidi Kissy, Mr. Alphaba Bayo, Mr. Pierre Blaise Ango, Mr. Souleymane Sarr
- Questions and presentations of the workshop participants on their own experiences.

¹The travel and living costs for two participants of each national platform which is a member of the FAR association shall be entirely covered. Additional participations are accepted on condition that those concerned take care of themselves.

² This is on condition that the participants take charge of all of their transport and lodging costs.

10.30 – 11.00 a.m. *Coffee break*

11.00 a.m. – 12.30 p.m.: Second plenary session

- Summary of the studies carried out by FAR Network in Cameroon, Madagascar and Morocco by Mr. Igor Besson chargé de mission International FAR Network.
- Roundtable with the reference persons of the study carried out in Cameroon, Madagascar and Guinea respectively including:
Mr. Pierre Blaise Ango, Mrs. Francine Rasolofonirina, Mr. Alphaba Bayo
- Questions and discussions with workshop participations.

12.30 p.m.: *Lunch*

2.30 p.m. – 3.45 p.m.: Third plenary session - The case of Cameroon³

- Presentation of the program and the first results of the Support Program for the renovation and development of Professional Training in the agriculture, livestock and fisheries sector (AFOP) in Cameroon by the Cameroonian officials in charge of the program.
- Contributions from the program stakeholders: elected representatives, professionals, youths in training, families ...).
- Discussions with the participants

Coffee break at 4.00 p.m.

5.45 p.m. – 6.00 p.m.:

- Presentation and organisation of visits on Wednesday 21 November.

November 21st, 2012

Meeting in training establishments with stakeholders of the AFOP program

The meetings shall be held in the field during visits to a professional training centre for monitors (training of trainers, CPM), a young farmers' training centre/agricultural school, and a technicians' training school (ETA) close to Yaoundé.

³ Since 2009, Cameroon has embarked on the renovation of its national agricultural and rural training system, within the framework of the Debt Relief and Development Contract signed with France. The AFOP program is conceived with an original Cameroonian touch, notably with respect to its initial choice of collaboration between the two ministries of Agriculture (MINADER) and livestock (MINEPIA), and the choice to conceive the administrative, legal, functional and financial structures while at the same time going on with action.

It is thus that today, there are professional reference documents (farmers, monitors, development agents...) which have been implemented in young farmers' training centres, professional training centres for monitors and schools for the training of technicians.

Collaboration also exists between the Ministry of Higher Education (MINESUP) and the program with respect to the creation of a professional "Masters 2" in instructional design.

The movement engaged in Cameroon cannot be considered as a model to be applied in all other countries, but this experience can help systems' stakeholders in their reflection with regards to the launching of a national movement.

November 22nd 2012

8.00 – 9.00 a.m.: Plenary session

- Restitution and synthesis of the visits
- Presentation of group work and formation of groups

Group work

9.30 – 10.30 a.m.: First part

- Presentation of the situation by country, examination of the situation of countries.
- Analysis of the situation by country presented by the representatives
- Discussions on the possibilities of renovation and the role that stakeholders can play with respect to the emergence of national platforms.

10.30 – 11.00 a.m. Coffee Break

11.00 – 12.30 p.m.: 2nd part

12.30 Lunch

2.00 – 3.00 p.m.: 3rd part

4.00 – 16.00 p.m.: Plenary session

- Round table
- Recommendations of the workshop
- Closing speeches

Notes:

1: The language of the workshop shall be French. A simultaneous French-English interpretation can be arranged.

2: At the end of the workshop, a general assembly meeting of the “International FAR Network Association” shall hold on November 23rd, 2012 at the same place. An invitation shall be addressed to members of the Association.

Context

The objective of the International FAR Network

The International FAR Network provides support for the development of agriculture, technical and professional training in favour of rural masses, particularly in developing countries:

- i) By presenting arguments to concerned national and internal stakeholders in favour of public investment in the technical and professional training for agricultural and rural populations;
- ii) By prescribing approaches that bring stakeholders around the same table, be they national, public, private and the civic society in the conception, steering, management and orientation of agricultural and rural training systems.
- iii) By conducting methodological reflections on implementation and management strategies for technical and professional training systems.
- iv) By building the capacities of various stakeholders in charge of technical and professional training of the rural masses.

The ADEX.FAR program executed by the Network

The workshop is set against the background of “Support to the Development of Expertise in Agricultural and Rural Training” (ADEX.FAR) Programme, managed by International FAR Network and financed by the French Development Agency (AFD). This program concerns especially, the building of stakeholders’ competencies in countries of the south by the elaboration, the implementation and the management of national technical and professional agricultural and rural training systems.

ADEX.FAR develops the following actions:

- mutualisation, capitalisation and diffusion of information and experiences on the policies and training systems in the agricultural and rural sectors;
- production of references especially in the domain where they are the most lacking;

ADEX.FAR backstops and lends support to processes of the creation of national discussion platforms or “National Networks” that bring together all the different types of stakeholders concerned such as: national or regional political, institutional and financial decision makers, social partners, users, trainers etc...

The expertise pooled together by the International FAR Network

The Network draws from the diversity of its members (diversity of geographic and socio-economic contexts, diversity of the responsibilities and posts held, diversity of national and local educational policies ...) a wealth of expertise that should be capitalised and diffused.

The organisation of workshops on the question of “how to create and set up an agricultural and rural training system” is being requested by FAR Network members. The workshop shall draw on the expertise held by the FAR Network, especially that of existing platforms or of those which are being set up (Côte d’Ivoire, Senegal, Madagascar, Cameroon, Guinea, Morocco...) the reflections of platforms being constituted. The workshop shall draw particularly from the experience of the AFOP program (Support Program for the Renovation and Development of Professional Training in the Agricultural, Livestock and Fisheries sectors) in Cameroon as well as from studies carried out in 2010 and 2011 by the FAR Network in Benin, Burkina Faso, Guinea, Madagascar and Morocco.